

**BUDGET  
DES DÉPENSES  
ET  
DES RECETTES  
DU MANITOBA  
DE 2013**

**POUR L'EXERCICE  
SE TERMINANT LE 31 MARS 2014  
DÉPOSÉ POUR ADOPTION  
LORS DE LA DEUXIÈME SESSION  
DE LA QUARANTIÈME LÉGISLATURE**

**M. STAN STRUTHERS  
MINISTRE DES FINANCES**



---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	5
Budget sommaire des recettes - Détails et conciliation avec le budget des opérations fondamentales du gouvernement .....	7
Budget sommaire des dépenses - Détails et conciliation avec le budget des opérations fondamentales du gouvernement et avec le résultat du Budget sommaire .....	8
Extrait du Budget sommaire - Opérations fondamentales du gouvernement .....	9
Budget des recettes - Prévisions et Budget pour 2013-2014 et 2012-2013 .....	10
Budget des dépenses - Prévisions et Budget pour 2013-2014 et 2012-2013 .....	11
<b>Budget des dépenses</b>	
<hr/>	
Aperçu .....	15
<b>Partie A - Fonctionnement</b>	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter .....	19
Prévisions des dépenses 2013-2014 .....	20
État comparatif des dépenses .....	21
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter .....	22
Prévisions des investissements en immobilisations 2013-2014 .....	23
<b>Rubriques :</b>	
Assemblée législative (1) .....	25
Conseil exécutif (2) .....	29
Affaires autochtones et du Nord (19) .....	31
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation (44) .....	35
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales (3) .....	41
Enfants et Perspectives pour la jeunesse (20) .....	47
Commission de la fonction publique (17) .....	50
Conservation et Gestion des ressources hydriques (12) .....	53
Culture, Patrimoine et Tourisme (14) .....	61
Éducation (16) .....	66
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6) .....	74
Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce (10) .....	76
Services à la famille et Travail (9) .....	85
Finances (7) .....	94
Santé (21) .....	100
Vie saine, Aînés et Consommation (34) .....	110
Logement et Développement communautaire (30) .....	115
Immigration et Affaires multiculturelles (11) .....	118
Infrastructure et Transports (15) .....	121
Innovation, Énergie et Mines (18) .....	134
Justice (4) .....	139
Administrations locales (13) .....	147
Sport (28) .....	153

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Crédits d'autorisation (26) .....	155
Mise en œuvre de certaines ententes (26-1) .....	156
Fonds des innovations de développement durable (26-2) .....	156
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3) .....	156
Rajustements liés aux services internes (26-4) .....	157
Autres crédits (27) .....	158
Urgences diverses (27-1) .....	159
Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux (27-2) .....	159
Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est (27-3) .....	159
 Annexe A - Organismes de service spécial .....	 161
Annexe B - Convention comptable pour les dépenses en capital .....	165

### **BUDGET DES RECETTES**

---

Aperçu .....	171
Budget des recettes .....	173
Recettes fiscales .....	175
Recettes non fiscales .....	176
Gouvernement du Canada .....	180

# **INTRODUCTION**



---

## INTRODUCTION

---

### **Budget sommaire**

Le Budget de 2013 fournit un aperçu financier du périmètre comptable du gouvernement, lequel comprend les opérations fondamentales du gouvernement et d'autres entités comptables. Les opérations fondamentales du gouvernement comprennent les opérations des ministères ainsi que les programmes et les services qu'ils offrent. Comme le prescrit le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les autres entités comptables sont les sociétés d'État, les entreprises publiques et les organismes publics tels que les offices régionaux de la santé, les divisions scolaires, les universités et les collèges qui sont directement ou indirectement sous le contrôle du gouvernement.

### **Budget des dépenses et des recettes – Opérations fondamentales du gouvernement**

Le présent document inclut le Budget des dépenses et des recettes relatives aux opérations fondamentales du gouvernement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. Le détail des intentions de dépenses et des prévisions de recettes du gouvernement pour ses opérations fondamentales est fourni tel qu'il est présenté dans le Budget sommaire de 2013. La présentation du Budget sommaire ne change en rien la structure du Budget des dépenses et des recettes par rapport aux exercices précédents.

Les tableaux 1 et 2 des prochaines pages incluent une conciliation avec le Budget sommaire. D'autres extraits du Budget sommaire fournissent des détails additionnels sur le Budget des dépenses et des recettes pour les opérations fondamentales du gouvernement, afin d'aider les députés de l'Assemblée législative qui l'examinent. Plus particulièrement, le tableau 3 offre un aperçu des opérations fondamentales du gouvernement comparativement aux prévisions et au budget de l'exercice précédent. Les tableaux 4 et 5 présentent le détail de cet aperçu. Les zones ombrées des tableaux contiennent les renseignements sur les opérations fondamentales du gouvernement tirés du Budget sommaire, après retraitement.





## INTRODUCTION

Tableau 1

**Budget sommaire des recettes – Détails et conciliation avec le budget des opérations fondamentales du gouvernement**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (en milliers de dollars)

	OPÉRATIONS FONDAMENTALES DU GOUVERNEMENT	INCIDENCES DE LA CONSOLIDATION	SOMMAIRE
<b>Source des recettes</b>	<b>Budget des recettes</b>	<b>et recettes d'autres entités comptables</b>	
<b>Impôts</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	2 952 400	-	2 952 400
Impôt sur les bénéfices des sociétés	413 200	-	413 200
<b>Sous-total – Impôts</b>	<b>3 365 600</b>	<b>-</b>	<b>3 365 600</b>
<b>Autres taxes et impôts</b>			
Impôts divers sur les corporations	227 000	-	227 000
Taxes sur les carburants	312 100	13 700	325 800
Taxe sur les transferts fonciers	74 000	-	74 000
Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	433 500	(107 472)	326 028
Taxe minière	40 000	-	40 000
Taxe sur les ventes au détail	2 047 200	-	2 047 200
Taxe sur le tabac	283 000	-	283 000
Autres taxes et impôts	16 173	-	16 173
Impôts fonciers pour l'éducation	-	676 019	676 019
<b>Sous-total – Autres taxes et impôts</b>	<b>3 432 973</b>	<b>582 247</b>	<b>4 015 220</b>
<b>Droits et autres recettes</b>			
Amendes et frais et autres frais de justice	52 030	-	52 030
Minéraux et pétrole	29 074	-	29 074
Permis et droits - Automobiles et transports routiers	140 530	-	140 530
Parcs, foresterie et conservation (autres droits)	32 446	-	32 446
Loyer de l'énergie électrique	107 700	-	107 700
Frais de service et frais divers	166 196	1 174 579	1 340 775
Partage des recettes des organismes de service spécial	16 880	-	16 880
Droits de scolarité	-	267 673	267 673
<b>Sous-total – Droits et autres recettes</b>	<b>544 856</b>	<b>1 442 252</b>	<b>1 987 108</b>
<b>Transferts fédéraux</b>			
Péréquation	1 799 228	-	1 799 228
Transfert canadien en matière de santé	1 120 800	-	1 120 800
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	442 753	-	442 753
Fonds pour la santé	9 062	-	9 062
Renouvellement de l'infrastructure	22 100	-	22 100
Coûts partagés et autres transferts	144 403	310 440	454 843
<b>Sous-total – Transferts fédéraux</b>	<b>3 538 346</b>	<b>310 440</b>	<b>3 848 786</b>
<b>Recettes nettes des entreprises publiques</b>			
Société manitobaine des alcools et des loteries	615 055	-	615 055
Société d'assurance-dépôts du Manitoba	-	21 561	21 561
Hydro-Manitoba	-	72 000	72 000
Commission des accidents du travail	-	10 608	10 608
Société d'assurance publique du Manitoba	-	18 234	18 234
<b>Sous-total – Recettes nettes des entreprises publiques</b>	<b>615 055</b>	<b>122 403</b>	<b>737 458</b>
<b>Fonds d'amortissement et autres bénéfices nets</b>	<b>-</b>	<b>227 302</b>	<b>227 302</b>
<b>Total – Budget des recettes</b>	<b>11 496 830</b>	<b>2 684 644</b>	<b>14 181 474</b>

Remarque : les dispositions législatives visant à mettre en œuvre la fusion de la Société des alcools du Manitoba et de la Corporation manitobaine des loteries seront présentées lors de la session de printemps de la législature.

## INTRODUCTION

Tableau 2

**Budget sommaire des dépenses (détails et conciliation avec le budget des opérations fondamentales du gouvernement) et résultat du Budget sommaire**  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (en milliers de dollars)

Secteur ou ministère	OPÉRATIONS FONDAMENTALES DU GOUVERNEMENT	INCIDENCES DE LA CONSOLIDATION	SOMMAIRE
	Budget des dépenses	et dépenses d'autres entités comptables	
<b>Santé</b>			
Santé	5 230 778	364 592	5 595 370
Vie saine, Aînés et Consommation	55 490	9 112	64 602
<b>Total – Santé</b>	<b>5 286 268</b>	<b>373 704</b>	<b>5 659 972</b>
<b>Éducation</b>			
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	707 662	599 810	1 307 472
Éducation	1 681 786	817 971	2 499 757
<b>Total – Éducation</b>	<b>2 389 448</b>	<b>1 417 781</b>	<b>3 807 229</b>
<b>Services à la famille</b>			
Enfants et Perspectives pour la jeunesse	47 910	-	47 910
Services à la famille et Travail	1 097 412	(12 034)	1 085 378
<b>Total – Services à la famille</b>	<b>1 145 322</b>	<b>(12 034)</b>	<b>1 133 288</b>
<b>Développement des communautés, de l'économie et des ressources</b>			
Affaires autochtones et du Nord	34 249	2 902	37 151
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	214 643	255 270	469 913
Conservation et Gestion des ressources hydriques	146 391	(2 155)	144 236
Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce	580 539	22 655	603 194
Logement et Développement communautaire	82 587	137 178	219 765
Infrastructure et Transports	639 203	(140 898)	498 305
Innovation, Énergie et Mines	85 136	23 277	108 413
Administrations locales	398 678	4 663	403 341
<b>Total – Développement des communautés, de l'économie et des ressources</b>	<b>2 181 426</b>	<b>302 892</b>	<b>2 484 318</b>
<b>Justice et autres dépenses</b>			
Assemblée législative	42 560	(1 220)	41 340
Conseil exécutif	2 622	( 133)	2 489
Commission de la fonction publique	20 200	468	20 668
Culture, Patrimoine et Tourisme	60 841	5 872	66 713
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	18 288	52 000	70 288
Finances	69 166	4 093	73 259
Immigration et Affaires multiculturelles	16 892	11 114	28 006
Justice	507 064	13 965	521 029
Sport	11 770	869	12 639
Crédits d'autorisation	31 623	-	31 623
Autres crédits	55 393	-	55 393
<b>Total – Justice et autres dépenses</b>	<b>836 419</b>	<b>87 028</b>	<b>923 447</b>
<b>Frais de service de la dette</b>	<b>230 000</b>	<b>608 682</b>	<b>838 682</b>
<b>Total – Budget des dépenses</b>	<b>12 068 883</b>	<b>2 778 053</b>	<b>14 846 936</b>
<b>Soustraire : Total – Budget des recettes (Tableau 1)</b>	<b>11 496 830</b>	<b>2 684 644</b>	<b>14 181 474</b>
Ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice	(70 000)	(80 000)	(150 000)
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>(502 053)</b>	<b>(13 409)</b>	<b>(515 462)</b>
<b>Réserve pour l'inondation printanière de 2013</b>			
Dépenses	(30 000)	-	(30 000)
Recouvrement – Accords d'aide financière en cas de catastrophe	27 000	-	27 000
<b>Total – Inondation printanière de 2013</b>	<b>(3 000)</b>	<b>-</b>	<b>(3 000)</b>
<b>RECETTES (PERTES) NETTES</b>	<b>(505 053)</b>	<b>(13 409)</b>	<b>(518 462)</b>

Remarque : les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.

## INTRODUCTION

Tableau 3

**OPÉRATIONS FONDAMENTALES DU GOUVERNEMENT**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (en milliers de dollars)

avec données comparatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

Variation en % pour  
2013-2014 par

	Budget de	Prévisions de	Budget de	rapport à 2012-2013	
	2013-2014	2012-2013	2012-2013	Prévisions	Budget
<b>RECETTES</b>					
Impôts	3 365 600	3 290 600	3 201 800	2.3	5.1
Autres taxes et impôts	3 432 973	3 075 738	3 128 305	11.6	9.7
Droits et autres recettes	544 856	589 483	623 076	(7.6)	(12.6)
Transferts fédéraux	3 538 346	3 600 055	3 599 245	(1.7)	(1.7)
Recettes nettes des entreprises publiques	615 055	587 180	606 452	4.7	1.4
Fonds d'amortissement et autres bénéfices nets	-	-	-		
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>11 496 830</b>	<b>11 143 056</b>	<b>11 158 878</b>	<b>3.2</b>	<b>3.0</b>
<b>DÉPENSES</b>					
Santé	5 286 268	5 102 017	5 152 575	3.6	2.6
Éducation	2 389 448	2 322 178	2 320 854	2.9	3.0
Services à la famille	1 145 322	1 122 460	1 079 354	2.0	6.1
Développement des communautés, de l'économie et des ressources	2 181 426	2 181 054	2 180 270	-	0.1
Justice et autres dépenses	836 419	862 583	832 453	(3.0)	0.5
Service de la dette	230 000	235 000	258 000	(2.1)	(10.9)
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>12 068 883</b>	<b>11 825 292</b>	<b>11 823 506</b>	<b>2.1</b>	<b>2.1</b>
Ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice	(70 000)	(16 500)	(160 500)		
<b>RÉSULTAT NET POUR L'EXERCICE</b>	<b>(502 053)</b>	<b>(665 736)</b>	<b>(504 128)</b>		
<b>Réserve pour l'inondation printanière de 2013</b>					
Dépenses	(30 000)	-	-		
Recouvrement – Accords d'aide financière en cas de catastrophe	27 000	-	-		
<b>Total – Inondation printanière de 2013</b>	<b>(3 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Transfert venant du compte de stabilisation des revenus</b>	<b>-</b>	<b>12 065</b>	<b>56 065</b>		
<b>RECETTES (PERTES) NETTES</b>	<b>(505 053)</b>	<b>(653 671)</b>	<b>(448 063)</b>		

## Remarques :

- Les détails sur les recettes et les dépenses pour l'exercice 2013-2014 se trouvent dans les tableaux 4 et 5.
- Les obligations futures découlant du régime de retraite de la fonction publique ne sont pas comprises dans le budget des opérations fondamentales du gouvernement.
- Les prévisions et le Budget de 2012-2013 ont été ajustés pour tenir compte de la structure des crédits de l'exercice 2013-2014.
- Les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.
- Les réductions liées aux Examens de la gestion du portefeuille des programmes en 2012-2013 ont été incluses dans les prévisions de chaque ministère.
- Les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice du Budget de 2012-2013 comprennent 128 millions de dollars pour les Examens de la gestion du portefeuille des programmes.

## INTRODUCTION

Tableau 4

**Budget des recettes – Opérations fondamentales du gouvernement**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (en milliers de dollars)

Source des recettes	Budget des recettes	Prévisions de 2012-2013	Budget de 2012-2013	Variation en % pour 2013-2014 par rapport à 2012-2013	
				Prévisions	Budget
<b>Impôts</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	2 952 400	2 843 600	2 796 300		
Impôt sur les bénéfices des sociétés	413 200	447 000	405 500		
<b>Sous-total – Impôts</b>	<b>3 365 600</b>	<b>3 290 600</b>	<b>3 201 800</b>	2.3	5.1
<b>Autres taxes et impôts</b>					
Impôts divers sur les corporations	227 000	210 400	215 400		
Taxes sur le carburant	312 100	301 511	296 500		
Taxe sur les transferts fonciers	74 000	74 900	66 200		
Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	433 500	410 000	410 000		
Taxe minière	40 000	30 000	35 000		
Taxe sur les ventes au détail	2 047 200	1 779 139	1 834 100		
Taxe sur le tabac	283 000	256 388	256 400		
Autres taxes et impôts	16 173	13 400	14 705		
<b>Sous-total – Autres taxes et impôts</b>	<b>3 432 973</b>	<b>3 075 738</b>	<b>3 128 305</b>	11.6	9.7
<b>Droits et autres recettes</b>					
Amendes et frais et autres frais de justice	52 030	51 372	51 538		
Minéraux et pétrole	29 074	23 466	28 820		
Permis et droits – Automobiles et transports routiers	140 530	147 517	147 026		
Parcs, foresterie et conservation (autres droits)	32 446	31 853	32 146		
Loyer de l'énergie électrique	107 700	109 478	117 800		
Frais de service et frais divers	166 196	198 867	219 566		
Partage des recettes des organismes de service spécial	16 880	26 930	26 180		
Droits de scolarité	-	-	-		
<b>Sous-total – Droits et autres recettes</b>	<b>544 856</b>	<b>589 483</b>	<b>623 076</b>	(7.6)	(12.6)
<b>Transferts fédéraux</b>					
Péréquation	1 799 228	1 871 961	1 872 000		
Transfert canadien en matière de santé	1 120 800	1 056 343	1 062 500		
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	442 753	431 033	429 200		
Fonds pour la santé	9 062	9 000	9 000		
Renouvellement de l'infrastructure	22 100	28 867	28 800		
Coûts partagés et autres transferts	144 403	202 851	197 745		
<b>Sous-total – Transferts fédéraux</b>	<b>3 538 346</b>	<b>3 600 055</b>	<b>3 599 245</b>	(1.7)	(1.7)
<b>Recettes nettes des entreprises publiques</b>					
Société manitobaine des alcools et des loteries	615 055	587 180	606 452		
Société d'assurance-dépôts du Manitoba	-	-	-		
Hydro-Manitoba	-	-	-		
Commission des accidents du travail	-	-	-		
Société d'assurance publique du Manitoba	-	-	-		
<b>Sous-total – Recettes nettes des entreprises publiques</b>	<b>615 055</b>	<b>587 180</b>	<b>606 452</b>	4.7	1.4
<b>Fonds d'amortissement et autres bénéfiques nets</b>	-	-	-		
<b>Total – Budget des recettes</b>	<b>11 496 830</b>	<b>11 143 056</b>	<b>11 158 878</b>	3.2	3.0

Remarque : les dispositions législatives visant à mettre en œuvre la fusion de la Société des alcools du Manitoba et de la Corporation manitobaine des loteries seront présentées lors de la session de printemps de la législature.

## INTRODUCTION

Tableau 5

**Budget des dépenses – Opérations fondamentales du gouvernement**  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (en milliers de dollars)

Secteur ou ministère	Budget des dépenses	Prévisions de 2012-2013	Budget de 2012-2013	Variation en % pour rapport à 2012-2013	
				Prévisions	Budget
<b>Santé</b>					
Santé	5 230 778	5 044 915	5 094 713		
Vie saine, Aînés et Consommation	55 490	57 102	57 862		
<b>Total – Santé</b>	<b>5 286 268</b>	<b>5 102 017</b>	<b>5 152 575</b>	3.6	2.6
<b>Éducation</b>					
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	707 662	683 297	688 660		
Éducation	1 681 786	1 638 881	1 632 194		
<b>Total – Éducation</b>	<b>2 389 448</b>	<b>2 322 178</b>	<b>2 320 854</b>	2.9	3.0
<b>Services à la famille</b>					
Enfants et Perspectives pour la jeunesse	47 910	46 768	48 884		
Services à la famille et Travail	1 097 412	1 075 692	1 030 470		
<b>Total – Services à la famille</b>	<b>1 145 322</b>	<b>1 122 460</b>	<b>1 079 354</b>	2.0	6.1
<b>Développement des communautés, de l'économie et des ressources</b>					
Affaires autochtones et du Nord	34 249	34 531	35 593		
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	214 643	241 016	226 978		
Conservation et Gestion des ressources hydriques	146 391	155 437	156 037		
Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce	580 539	578 103	575 783		
Logement et Développement communautaire	82 587	79 071	80 323		
Infrastructure et Transports	639 203	648 196	653 762		
Innovation, Énergie et Mines	85 136	86 701	88 109		
Administrations locales	398 678	357 999	363 685		
<b>Total – Développement des communautés, de l'économie et des ressources</b>	<b>2 181 426</b>	<b>2 181 054</b>	<b>2 180 270</b>	-	0.1
<b>Justice et autres dépenses</b>					
Assemblée législative	42 560	40 296	40 181		
Conseil exécutif	2 622	2 405	2 622		
Commission de la fonction publique	20 200	20 441	20 800		
Culture, Patrimoine et Tourisme	60 841	61 232	61 900		
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	18 288	13 461	16 933		
Finances	69 166	64 372	65 429		
Immigration et Affaires multiculturelles	16 892	43 397	39 205		
Justice	507 064	493 848	462 946		
Sport	11 770	11 970	11 970		
Crédits d'autorisation	31 623	33 302	38 292		
Autres crédits	55 393	77 859	72 175		
<b>Total – Justice et autres dépenses</b>	<b>836 419</b>	<b>862 583</b>	<b>832 453</b>	(3.0)	0.5
<b>Frais de service de la dette</b>	<b>230 000</b>	<b>235 000</b>	<b>258 000</b>	(2.1)	(10.9)
<b>Total – Budget des dépenses</b>	<b>12 068 883</b>	<b>11 825 292</b>	<b>11 823 506</b>	2.1	2.1
<b>Soustraire : Total – Budget des recettes (Tableau 4)</b>	<b>11 496 830</b>	<b>11 143 056</b>	<b>11 158 878</b>		
Ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice	(70 000)	(16 500)	(160 500)		
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>(502 053)</b>	<b>(665 736)</b>	<b>(504 128)</b>		
<b>Réserve pour l'inondation printanière de 2013</b>					
Dépenses	(30 000)	-	-		
Recouvrement – Accords d'aide financière en cas de catastrophe	27 000	-	-		
<b>Total – Inondation printanière de 2013</b>	<b>(3 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Transfert du compte de stabilisation des revenus</b>	<b>-</b>	<b>12 065</b>	<b>56 065</b>		
<b>RECETTES (PERTES) NETTES</b>	<b>(505 053)</b>	<b>(653 671)</b>	<b>(448 063)</b>		

## Remarques :

- Les obligations futures découlant du régime de retraite de la fonction publique ne sont pas comprises dans le budget des opérations fondamentales du gouvernement.
- Les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice pourraient constituer une augmentation des recettes ou une diminution des dépenses.
- Les réductions liées aux Examens de la gestion du portefeuille des programmes en 2012-2013 ont été incluses dans les prévisions de chaque ministère.
- Les ressources non utilisées ou rajustements en cours d'exercice du Budget de 2012-2013 comprennent 128 millions de dollars pour les Examens de la gestion du portefeuille des programmes.



**BUDGET  
DES DÉPENSES  
DU MANITOBA  
DE 2013**

**POUR L'EXERCICE  
SE TERMINANT LE 31 MARS 2014**





---

## APERÇU

---

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager pour ses opérations fondamentales au cours de l'exercice 2013-2014. Il énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*. Y figurent également, conformément à l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies dans le but de faciliter l'examen de ce budget.

### Catégories de dépenses

Le Budget des dépenses comprend la Partie A – Fonctionnement et la Partie B – Investissements en immobilisations. Les dépenses de fonctionnement correspondent aux coûts annuels de fonctionnement des programmes fondamentaux du gouvernement et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite du coût d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable adoptée par la Province, en vertu de laquelle les dépenses d'immobilisations corporelles (à l'exception des immobilisations foncières) sont amorties selon la méthode « axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. Ces immobilisations sont divisées en deux grandes catégories : actif général (p. ex. immeubles et matériel) et infrastructure (p. ex. routes et voies d'eau). En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), et les amortissements annuels sont inclus dans les crédits affectés aux dépenses de fonctionnement (Partie A).

#### Partie A - Fonctionnement

Cette partie du Budget des dépenses comprend les trois catégories suivantes :

*Dépenses de fonctionnement* – dépenses liées à la prestation directe des programmes et services fondamentaux du gouvernement, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant au paiement des crédits d'impôt, aux pensions et à d'autres provisions.

*Subventions en capital* – fonds accordés à des tierces parties telles que les offices de la santé, les universités et les municipalités, pour l'augmentation ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

*Coûts liés aux immobilisations* – provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation des programmes gouvernementaux. On impute aux immobilisations corporelles déjà acquises, et on imputera à celles qui le seront pendant l'exercice 2013-2014, des frais d'intérêts pendant toute leur durée de vie utile, ainsi que des charges qui sont en fonction de taux d'amortissement prédéterminés. Reconnaître l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations à leurs périodes de service.

#### Partie B - Investissements en immobilisations

Cette partie du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères d'amortissement. On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie sont inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A – Fonctionnement sous la forme d'une partie du coût annuel de prestation des programmes fondamentaux du gouvernement. L'Annexe B (page 167) offre plus de détails sur la classification des éléments d'actif, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement pour l'actif général et pour l'infrastructure.

La *Loi portant affectation de crédits* prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations (Partie B). Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels et deviennent donc périmés à la fin de l'exercice.

---

## APERÇU

---

### Budget des dépenses de l'année précédente

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement le Budget des dépenses principal, mais aussi, le cas échéant, tout Budget des dépenses supplémentaire approuvé par l'Assemblée législative en vertu d'une loi portant affectation supplémentaire de crédits. Il n'y a pas eu de Budget des dépenses supplémentaire en 2012-2013.

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En règle générale, ces rajustements n'ont aucun effet sur le total du Budget des dépenses de l'année précédente.

### Autorisations de dépenser supplémentaires

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuve les crédits du Budget des dépenses principal par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le Budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principaux crédits, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes). Si des dépenses supplémentaires sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme le prévoit l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits du Budget des dépenses principal pour la Partie B – Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.

### Crédits législatifs

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la *Loi portant affectation de crédits*. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, à certaines dépenses électorales, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du Budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*.

### Crédits d'autorisation et autres crédits

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les crédits se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, le ministre des Finances affecte des fonds aux ministères à partir des crédits d'autorisation, selon le besoin, grâce au pouvoir que lui accorde l'article 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (*Crédits d'autorisation*). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres crédits ».

---

## APERÇU

---

### **Recouvrements**

Le gouvernement a comme politique de déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes fondamentaux en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement des coûts s'applique aux dépenses suivantes : les assurances, les locaux, les frais de bureautique, les subventions en remplacement d'impôt, les services aériens, certains avantages sociaux et les frais relatifs aux immobilisations corporelles. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes ». Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation aux ministères clients ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis dans le cadre de programmes ne relevant pas du périmètre comptable consolidé figurent dans les recettes.

### **Organismes de service spécial**

Les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe qu'un ministère gouvernemental en matière de résultats d'exploitation. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement pour ses opérations fondamentales, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable, et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 163.

### **Documents budgétaires supplémentaires**

Les documents budgétaires supplémentaires, produits par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative, donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.



**PARTIE A - FONCTIONNEMENT**  
**CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	<b>PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)</b>	<b>VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013</b>	<b>BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*</b>
Total des crédits législatifs .....	<b>248 065</b>	(9,7)	274 795
Total des crédits à voter .....	<b>11 850 818</b>	2,6	11 548 711
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>12 098 883</b>	2,3	11 823 506

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

	<b>CRÉDITS LÉGISLATIFS</b>	<b>CRÉDITS À VOTER</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	274 795	11 548 711	11 823 506
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	274 795	11 548 711	11 823 506

**PARTIE A - FONCTIONNEMENT**  
**PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014**

(milliers de \$)

	<u>COÛTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS *</u>				TOTAL
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	ACTIF GÉNÉRAL	INFRASTRUCTURE	
Assemblée législative					
• Crédits législatifs . . . . .	18 065	-	-	-	18 065
• Autres crédits . . . . .	24 435	-	60	-	24 495
Conseil exécutif . . . . .	2 607	-	15	-	2 622
Affaires autochtones et du Nord . . . . .	30 158	3 962	23	106	34 249
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation . . . . .	694 554	11 571	1 537	-	707 662
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales . . . . .	205 127	8 998	518	-	214 643
Enfants et Perspectives pour la jeunesse . . . . .	47 910	-	-	-	47 910
Commission de la fonction publique . . . . .	20 159	-	41	-	20 200
Conservation et Gestion des ressources hydriques . . . . .	133 638	-	4 139	8 614	146 391
Culture, Patrimoine et Tourisme . . . . .	60 670	-	171	-	60 841
Éducation . . . . .	1 303 242	52 942	162	-	1 356 346
• Aide fiscale relative à l'éducation . . . . .	325 440	-	-	-	325 440
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	18 288	-	-	-	18 288
Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	578 096	-	2 443	-	580 539
Services à la famille et Travail . . . . .	1 090 757	2 831	3 824	-	1 097 412
Finances . . . . .	296 187	-	2 979	-	299 166
Santé . . . . .	5 058 098	166 974	5 706	-	5 230 778
Vie saine, Aînés et Consommation . . . . .	55 271	-	219	-	55 490
Logement et Développement communautaire . . . . .	82 190	250	147	-	82 587
Immigration et Affaires multiculturelles . . . . .	16 892	-	-	-	16 892
Infrastructure et Transports . . . . .	295 554	-	66 345	277 304	639 203
Innovation, Énergie et Mines . . . . .	75 820	-	9 316	-	85 136
Justice . . . . .	503 060	-	4 004	-	507 064
Administrations locales . . . . .	107 319	291 306	53	-	398 678
Sport . . . . .	11 770	-	-	-	11 770
Crédits d'autorisation . . . . .	61 623	-	-	-	61 623
Autres crédits . . . . .	55 393	-	-	-	55 393
<b>TOTAL</b>	<b>11 172 323</b>	<b>538 834</b>	<b>101 702</b>	<b>286 024</b>	<b>12 098 883</b>

\* Comprend les coûts d'amortissement liés aux immobilisations corporelles déjà acquises et celles qui seront acquises pendant l'exercice 2013-2014, ainsi que les frais d'intérêts imputés annuellement à la valeur de ces immobilisations pendant toute leur vie utile.

**PART A**  
**ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES**

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
Assemblée législative			
• Crédits législatifs . . . . .	18 065	7,6	16 795
• Autres crédits . . . . .	24 495	4,7	23 386
Conseil exécutif . . . . .	2 622	-	2 622
Affaires autochtones et du Nord . . . . .	34 249	(3,8)	35 593
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation . . . . .	707 662	2,8	688 660
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales . . . . .	214 643	(5,4)	226 978
Enfants et Perspectives pour la jeunesse . . . . .	47 910	(2,0)	48 884
Commission de la fonction publique . . . . .	20 200	(2,9)	20 800
Conservation et Gestion des ressources hydriques . . . . .	146 391	(6,2)	156 037
Culture, Patrimoine et Tourisme . . . . .	60 841	(1,7)	61 900
Éducation . . . . .	1 356 346	1,7	1 333 375
• Aide fiscale relative à l'éducation . . . . .	325 440	8,9	298 819
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	18 288	8,0	16 933
Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	580 539	0,8	575 783
Services à la famille et Travail . . . . .	1 097 412	6,5	1 030 470
Finances . . . . .	299 166	(7,5)	323 429
Santé . . . . .	5 230 778	2,7	5 094 713
Vie saine, Aînés et Consommation . . . . .	55 490	(4,1)	57 862
Logement et Développement communautaire . . . . .	82 587	2,8	80 323
Immigration et Affaires multiculturelles . . . . .	16 892	(56,9)	39 205
Infrastructure et Transports . . . . .	639 203	(2,2)	653 762
Innovation, Énergie et Mines . . . . .	85 136	(3,4)	88 109
Justice . . . . .	507 064	9,5	462 946
Administrations locales . . . . .	398 678	9,6	363 685
Sport . . . . .	11 770	(1,7)	11 970
Crédits d'autorisation . . . . .	61 623	60,9	38 292
Autres crédits . . . . .	55 393	(23,3)	72 175
<b>TOTAL</b>	<b>12 098 883</b>		<b>11 823 506</b>

**PARTIE B - INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS  
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs .....	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter .....	<u>695 695</u>	(7,4)	<u>750 910</u>
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<u><u>695 695</u></u>	(7,4)	<u><u>750 910</u></u>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
Prévisions des investissements en immobilisations publiées en 2012-2013 .....	-	750 910	750 910
Prévisions des investissements en immobilisations 2012-2013 (après rajustement) .....	<u>-</u>	<u>750 910</u>	<u>750 910</u>



**PART B**  
**PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2013-2014**

	<b>PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)</b>	<b>VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013</b>	<b>BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)</b>
Enseignement postsecondaire et Alphabétisation .....	<b>100</b>	(80,0)	500
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales .....	<b>250</b>	-	250
Conservation et Gestion des ressources hydriques .....	<b>24 427</b>	(52,4)	51 332
Culture, Patrimoine et Tourisme .....	<b>110</b>	-	110
Services à la famille et Travail .....	<b>137</b>	(36,6)	216
Finances .....	<b>500</b>	-	500
Santé .....	<b>1 711</b>	(0,7)	1 723
Infrastructure et Transports .....	<b>636 530</b>	(2,1)	650 355
Innovation, Énergie et Mines .....	<b>10 000</b>	387,8	2 050
Justice .....	<b>3 326</b>	46,8	2 266
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation) .....	<b>18 604</b>	(55,3)	41 608
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>695 695</b>	(7,4)	750 910



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement (crédits législatifs)</b>			
1. Indemnités (crédits législatifs) . . . . .	5 052	(1,5)	5 130
2. Prestations de retraite (crédits législatifs) . . . . .	3 272	0,4	3 259
3. Dépenses des députés (crédits législatifs) . . . . .	8 793	21,2	7 253
4. Financement des élections (crédits législatifs) . . . . .	948	(17,8)	1 153
<b>Sous-total</b>	<b>18 065</b>	7,6	16 795
<b>Partie A - Fonctionnement (crédits à voter)</b>			
5. Autres dépenses de l'Assemblée . . . . .	9 176	5,2	8 723
6. Bureau du vérificateur général . . . . .	6 869	4,4	6 582
7. Bureau de l'ombudsman . . . . .	3 256	5,9	3 075
8. Bureau du directeur général des élections . . . . .	1 507	(0,9)	1 521
9. Bureau du protecteur des enfants . . . . .	3 627	5,9	3 425
10. Coûts liés aux immobilisations . . . . .	60	-	60
<b>Sous-total</b>	<b>24 495</b>	4,7	23 386
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>42 560</b>	5,9	40 181
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement . . . . .	24 435	4,8	23 326
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	60	-	60
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total des crédits à voter</b>	<b>24 495</b>	4,7	23 386
Crédits législatifs . . . . .	18 065	7,6	16 795
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>42 560</b>	5,9	40 181

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	40 181
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	40 181

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>S</b>	1.	Indemnités (crédits législatifs) . . . . .	<b>5 052</b>	5 130
		Indemnités des députés.		
	a)	Députés	<b>4 880</b>	4 963
	b)	Indemnités supplémentaires	<b>172</b>	167
<b>S</b>	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) . . . . .	<b>3 272</b>	3 259
		Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.		
	a)	Prestations de retraite et remboursements	<b>3 253</b>	3 240
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	<b>19</b>	19
<b>S</b>	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) . . . . .	<b>8 793</b>	7 253
		Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
	a)	Dépenses de circonscription	<b>2 736</b>	2 692
	b)	Loyer des bureaux de circonscription	<b>650</b>	-
	c)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	<b>462</b>	456
	d)	Indemnité de transport quotidien	<b>5</b>	5
	e)	Indemnité de déplacement	<b>1 126</b>	838
	f)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	<b>162</b>	159
	g)	Impression et affranchissement	<b>650</b>	650
	h)	Dépenses des comités	<b>5</b>	5
	i)	Adjoints de circonscription	<b>2 997</b>	2 448
<b>S</b>	4.	Financement des élections (crédits législatifs) . . . . .	<b>948</b>	1 153
		Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.		
	a)	Dépenses aux termes de la <i>Loi électorale</i>	<b>843</b>	433
	b)	Dépenses aux termes de la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i>	<b>105</b>	720

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée ..... Soutien administratif de l'Assemblée législative.	<b>9 176</b>	8 723
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
	1)	Traitement du chef de l'opposition officielle	<b>46</b>	47
	2)	Autres salaires et avantages sociaux	<b>234</b>	227
	3)	Autres dépenses	<b>59</b>	58
		Sous-total a)	<b>339</b>	332
	b)	Salaires et avantages sociaux	<b>6 637</b>	6 248
	c)	Autres dépenses	<b>2 200</b>	2 143
1.2	6.	Bureau du vérificateur général ..... Vérification indépendante des comptes du Trésor et de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .	<b>6 869</b>	6 582
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>5 442</b>	5 157
	b)	Autres dépenses	<b>1 427</b>	1 425
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman ..... Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la <i>Loi sur l'ombudsman</i> , à la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> et à la <i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> . Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	<b>3 256</b>	3 075
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 737</b>	2 569
	b)	Autres dépenses	<b>519</b>	506
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections ..... Conformément à la <i>Loi électorale</i> , le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports exigés. Conformément à la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i> , il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la <i>Loi</i> et communiquent les renseignements obligatoires.	<b>1 507</b>	1 521
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 169</b>	1 187
	b)	Autres dépenses	<b>338</b>	334

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants . . . . . Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent des services de protection.	<b>3 627</b>	3 425
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 661</b>	2 475
	b)	Autres dépenses	<b>966</b>	950
1.6	10.	Coûts liés aux immobilisations . . . . . Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.	<b>60</b>	60
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>42 560</b>	40 181

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>CONSEIL EXÉCUTIF (2)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration .....	2 607	-	2 607
2. Coûts liés aux immobilisations .....	15	-	15
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>2 622</b>	-	<b>2 622</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	2 607	-	2 607
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	15	-	15
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>2 622</b>	-	<b>2 622</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	2 827
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances .....	(205)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>2 622</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>2.1</b>	1.	Administration.....	<b>2 607</b>	2 607
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien du cabinet du premier ministre; fonctionnement du Conseil exécutif.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	<b>56</b>	56
	b)	Direction et administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 319</b>	2 319
	2)	Autres dépenses	<b>232</b>	232
		Sous-total b)	<b>2 551</b>	2 551
<b>2.2</b>	2.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>15</b>	15
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>2 622</b>	2 622



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Direction générale .....	1 126	1,2	1 113
2. Opérations .....	32 994	(4,0)	34 370
3. Coûts liés aux immobilisations .....	129	17,3	110
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>34 249</b>	<b>(3,8)</b>	<b>35 593</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	30 158	(1,2)	30 521
Subventions en capital .....	3 962	(20,2)	4 962
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	23	-	23
Infrastructure .....	106	21,8	87
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>34 249</b>	<b>(3,8)</b>	<b>35 593</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	35 536
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Rajustements liés aux services internes .....	57
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>35 593</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>19.1</b>	1.	Direction générale . . . . .	<b>1 126</b>	1 113
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>824</b>	811
	2)	Autres dépenses	<b>265</b>	265
		Sous-total b)	<b>1 089</b>	1 076
<b>19.2</b>	2.	Opérations . . . . .	<b>32 994</b>	34 370
		Soutien administratif du ministère; contribution aux services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord; élaboration de lignes directrices, de stratégies et de programmes axés sur le développement du Nord; coordination du dossier des droits fonciers issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination de négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche connexes, en ce qui touche les dossiers de la population autochtone du Manitoba; soutien aux initiatives de la communauté autochtone grâce au Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones.		
	a)	Services financiers et administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>322</b>	311
	2)	Autres dépenses	<b>90</b>	97
		Sous-total a)	<b>412</b>	408
	b)	Développement des administrations locales		
	1)	Soutien des programmes et des opérations		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>262</b>	247
	b)	Autres dépenses	<b>88</b>	88
	c)	Opérations communautaires	<b>10 151</b>	10 151
	d)	Services régionaux	<b>486</b>	486
	e)	Subventions	<b>323</b>	323
	f)	Initiative d'alimentation saine dans le Nord	<b>585</b>	585
	g)	Subventions en capital	<b>2 569</b>	3 569
	h)	Aide en capital aux collectivités	<b>1 393</b>	1 393
			<b>15 857</b>	16 842
	i)	Moins : Somme récupérable du Fonds de croissance du Manitoba	<b>(1 500)</b>	(2 500)
		Sous-total 1)	<b>14 357</b>	14 342
	2)	Région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 242</b>	1 176
	b)	Autres dépenses	<b>358</b>	358
		Sous-total 2)	<b>1 600</b>	1 534

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
	3)	Région du Centre-Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 078</b>	1 074
		b) Autres dépenses	<b>298</b>	298
		Sous-total 3)	<b>1 376</b>	1 372
	4)	Fonds des affaires du Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>293</b>	270
		b) Autres dépenses	<b>52</b>	52
		Sous-total 4)	<b>345</b>	322
	5)	Services de planification et d'élaboration de programmes		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>584</b>	602
		b) Autres dépenses	<b>136</b>	136
		Sous-total 5)	<b>720</b>	738
		Sous-total b)	<b>18 398</b>	18 308
	c)	Secrétariat des affaires autochtones		
	1)	Services de soutien		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>389</b>	380
		b) Autres dépenses	<b>81</b>	81
		Sous-total 1)	<b>470</b>	461
	2)	Gestion des ententes		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>632</b>	623
		b) Autres dépenses	<b>129</b>	129
		c) Mise en œuvre des ententes	<b>679</b>	1 279
		Sous-total 2)	<b>1 440</b>	2 031
	3)	Politiques et initiatives stratégiques		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 192</b>	1 180
		b) Autres dépenses	<b>357</b>	357
		c) Programmes de développement pour les Autochtones	<b>2 782</b>	3 032
		d) Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	<b>910</b>	1 110
		e) Partenaires pour des carrières	<b>200</b>	200
		f) Fonds de croissance économique	<b>4 850</b>	5 292
		Sous-total 3)	<b>10 291</b>	11 171
	4)	Section de consultation des Autochtones		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>324</b>	332
		b) Autres dépenses	<b>189</b>	189
		Sous-total 4)	<b>513</b>	521
		Sous-total c)	<b>12 714</b>	14 184
	d)	Fonds de développement économique local	<b>1 470</b>	1 470

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
<b>19.3</b>	3.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>129</b>	110
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>23</b>	23
	b)	Infrastructure		
	1)	Amortissement	<b>48</b>	39
	2)	Frais d'intérêts	<b>58</b>	48
		Sous-total b)	<b>106</b>	87
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>34 249</b>	35 593

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances .....	2 016	(0,5)	2 026
2. Soutien aux collèges et aux universités .....	638 108	3,0	619 269
3. Aide aux étudiants du Manitoba .....	33 389	1,0	33 051
4. Apprentissage et alphabétisation des adultes .....	21 041	(0,7)	21 197
5. Subventions en capital .....	11 571	-	11 571
6. Coûts liés aux immobilisations .....	1 537	(0,6)	1 546
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>707 662</b>	<b>2,8</b>	<b>688 660</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	694 554	2,8	675 543
Subventions en capital .....	11 571	-	11 571
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	1 537	(0,6)	1 546
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>707 662</b>	<b>2,8</b>	<b>688 660</b>

#### Partie B - Investissements en immobilisations

44. Immobilisations			
Actif général .....	100	(80,0)	500
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>100</b>	<b>(80,0)</b>	<b>500</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	689 205
Transfert de fonctions allant à :	
- Éducation .....	(45)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances .....	3 500
Transfert de crédits allant à :	
- Enfants et Perspectives pour la jeunesse .....	(4 000)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>688 660</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>44.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 016</b>	2 026
		Haute direction, planification, recherche et gestion de la politique et des programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Éducation dans le domaine des services financiers et administratifs, des systèmes et de la technologie, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
		<i>Services ministériels</i> : permettent une approche coordonnée à l'échelle du ministère en soutenant la planification, l'élaboration de politiques, la gestion de l'information, la collaboration interministérielle, les relations intergouvernementales et les projets spéciaux.		
		<i>Éducation internationale</i> : fait connaître le Manitoba sur la scène internationale en tant que lieu privilégié offrant des programmes, des services et des produits d'éducation et de formation abordables et de grande qualité; incite à une approche holistique de l'éducation internationale qui fait appel à tous les intervenants et augmente l'exposition des Manitobains aux autres cultures.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>358</b>	353
		2) Autres dépenses	<b>86</b>	87
		Sous-total b)	<b>444</b>	440
	c)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>332</b>	330
		2) Autres dépenses	<b>109</b>	136
		Sous-total c)	<b>441</b>	466
	d)	Éducation internationale		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>192</b>	179
		2) Autres dépenses	<b>152</b>	154
		Sous-total d)	<b>344</b>	333
	e)	Administration et finances	<b>750</b>	750
<b>44.2</b>	2.	Soutien aux collèges et aux universités . . . . .	<b>638 108</b>	619 269
		Orientation et soutien financier des universités et des collèges.		
		<i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne le développement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accès à l'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité financière.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44), suite

*Subventions de fonctionnement aux universités* : soutien financier aux universités de Brandon, du Manitoba et de Winnipeg, à l'Université de Saint-Boniface, au Collège universitaire du Nord, à la Canadian Mennonite University, au Providence University College and Theological Seminary, au William and Catherine Booth University College et au Steinbach Bible College.

*Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire* : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les universités; subventions d'incitation à la réorganisation des systèmes.

*Subventions aux collèges* : soutien financier au Collège communautaire Assiniboine, au Collège Red River et à l'École technique et professionnelle.

*Initiative d'expansion des collèges* : aide financière au Collège communautaire Assiniboine, au Collège Red River, au Collège universitaire du Nord et à l'École technique et professionnelle afin de permettre plus de choix et d'accroître leur capacité et les possibilités qu'ils offrent, particulièrement dans les secteurs d'une importance stratégique pour le marché du travail ou dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée; d'augmenter les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants; et d'établir des liens plus solides entre les établissements d'enseignement.

*Programme Accès* : aide financière aux établissements postsecondaires pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes pour lesquelles l'accès à une éducation postsecondaire a longtemps connu des obstacles.

*Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle* : aide financière pour soutenir les accords de formation interprovinciaux.

a) Conseil de l'enseignement postsecondaire		
1) Salaires et avantages sociaux	1 144	1 089
2) Autres dépenses	419	321
Sous-total a)	1 563	1 410
b) Subventions de fonctionnement aux universités	480 246 (1)	466 179
c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	400	500
d) Subventions aux collèges	92 386	90 575
e) Initiative d'expansion des collèges	47 063	44 287
f) Programme Accès	10 533	10 276
g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	5 917	6 042

1. Le montant total autorisé pour les subventions de fonctionnement aux universités s'élève à 480 454 \$, soit 480 246 \$ inclus dans le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation et 208 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44), suite</b>				
<b>44.3</b>	<b>3.</b>	<b>Aide aux étudiants du Manitoba . . . . .</b>	<b>33 389</b>	<b>33 051</b>
		Aide financière complémentaire visant à offrir plus d'options aux étudiants dont les finances limitent les choix éducationnels et qui risqueraient autrement de ne pas pouvoir faire d'études postsecondaires.		
		L'Aide aux étudiants du Manitoba offre un guichet unique de services. Elle administre les prêts, y compris l'évaluation, le versement, le remboursement et le recouvrement, et gère le Programme d'aide au remboursement. Elle finance et administre également le portefeuille de prêts aux étudiants.		
		En plus d'administrer les prêts canadiens aux étudiants et les prêts étudiants du gouvernement du Manitoba, l'Aide aux étudiants du Manitoba assume la gestion de l'aide financière provinciale dont : le Fonds de bourses du Manitoba (programme de remise de la dette), l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le Programme d'aide financière aux étudiants autochtones en médecine, le Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine, le programme manitobain de bourses d'études supérieures, les bourses Accès, les bourses du Prince de Galles et de la Princesse Anne, et le Programme de bourses d'études pour les Autochtones. L'Aide aux étudiants du Manitoba détermine également l'admissibilité au Programme canadien de subventions aux étudiants, un programme financé par le gouvernement fédéral.		
		Par l'intermédiaire de la Section de l'administration des établissements d'enseignement professionnel privés, l'Aide aux étudiants fournit des directives aux gestionnaires de ces établissements pour assurer le respect de la <i>Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés</i> et des règlements du Manitoba, et pour assurer que ces établissements répondent aux critères de désignation aux fins de l'Aide aux étudiants.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>4 043</b>	3 896
	b)	Autres dépenses	<b>1 498</b>	1 176
	c)	Bourses et fonds du Manitoba		
	1)	Fonds de bourses du Manitoba	<b>10 320</b>	10 320
	2)	Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	<b>4 875</b>	4 875
	3)	Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine	<b>4 957</b>	4 361
	4)	Programme manitobain de bourses d'études supérieures	<b>2 250</b>	2 250
	5)	Prêts et bourses	<b>2 731</b>	2 731
	6)	Bourses d'études aux étudiants autochtones en médecine	<b>168</b>	168
		Sous-total c)	<b>25 301</b>	24 705



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44), suite</b>				
	d)	Subventions et fonds du Canada		
	1)	Subventions canadiennes pour études	1 350	1 350
	2)	Bourse de transition	-	700
		Sous-total d)	1 350	2 050
	e)	Administration des prêts étudiants	2 154	2 085
	f)	Avance sur le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité	4 000	3 500
	g)	Moins : Somme récupérable de Santé	(4 957)	(4 361)
44.4	4.	Apprentissage et alphabétisation des adultes . . . . .	21 041	21 197
		Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie provinciale visant l'alphabétisation des adultes. Financement et soutien d'organismes offrant des programmes d'alphabétisation sans frais aux adultes qui veulent améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture afin d'atteindre leurs objectifs d'emploi ou de formation, ou leurs objectifs personnels. Enregistrement et financement des centres d'apprentissage pour adultes pour qu'ils puissent offrir gratuitement des cours d'appoint et des cours menant à des crédits d'études secondaires et permettant d'obtenir un diplôme d'études secondaires et d'accéder à des possibilités d'emploi et d'études postsecondaires. Administration du test d'évaluation en éducation générale afin d'offrir aux adultes du Manitoba l'équivalence d'études secondaires.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 043	995
	b)	Autres dépenses	340	342
	c)	Centres d'apprentissage pour adultes	17 594	17 766
	d)	Alphabétisation des adultes	2 476 (2)	2 506
	e)	Moins : Somme récupérable de l'Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail	(412)	(412)
44.5	5.	Subventions en capital . . . . .	11 571 (3)	11 571
	a)	Universités	9 754	9 754
	b)	Collèges	1 817	1 817

2. Le montant total autorisé pour l'alphabétisation des adultes s'élève à 2 776 \$, soit 2 476 \$ inclus dans le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation et 300 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes.

3. Des fonds supplémentaires sont prévus dans la *Loi d'emprunt* annuelle.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET ALPHABÉTISATION (44), suite</b>				
<b>44.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>1 537</b>	1 546
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations		
	a)	Amortissement	<b>720</b>	910
	b)	Frais d'intérêts	<b>817</b>	636
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>707 662</b>	688 660

---

**Partie B - Investissements en immobilisations**

<b>44.7</b>	44.	Immobilisations . . . . .	<b>100</b>	500
		Remplacement du système d'information du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba.		
	a)	Actif général	<b>100</b>	500

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances . . . . .	4 036	(0,8)	4 070
2. Politique et innovation en agriculture . . . . .	10 058	29,3	7 778
3. Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu . . . . .	139 571	(5,7)	147 948
4. Développement et promotion de l'industrie agricole . . . . .	18 469	(22,5)	23 831
5. Développement économique rural et agroalimentaire . . . . .	41 991	(2,0)	42 841
6. Coûts liés aux immobilisations . . . . .	518	1,6	510
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>214 643</b>	<b>(5,4)</b>	<b>226 978</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement . . . . .	205 127	(3,4)	212 316
Subventions en capital . . . . .	8 998	(36,4)	14 152
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	518	1,6	510
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>214 643</b>	<b>(5,4)</b>	<b>226 978</b>

#### Partie B - Investissements en immobilisations

3. Immobilisations			
Actif général . . . . .	250	-	250
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>250</b>	<b>-</b>	<b>250</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	226 988
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme . . . . .	(10)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	<b>226 978</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>3.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>4 036</b>	4 070
		Haute direction, planification stratégique et contrôle des politiques et programmes du ministère. Fournit, entre autres, des services de gestion financière et administrative, de comptabilité, de contrôle financier et de gestion du savoir, ainsi que des services relatifs à l'obligation redditionnelle et aux technologies de l'information.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>679</b>	632
	2)	Autres dépenses	<b>66</b>	66
	3)	Analyse de la politique	<b>30</b>	30
		Sous-total b)	<b>775</b>	728
	c)	Direction générale de la planification stratégique et de l'information ministérielle		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>565</b>	657
	2)	Autres dépenses	<b>133</b>	148
		Sous-total c)	<b>698</b>	805
	d)	Services financiers et administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 134</b>	1 037
	2)	Autres dépenses	<b>334</b>	353
		Sous-total d)	<b>1 468</b>	1 390
	e)	Technologies de l'information		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>863</b>	912
	2)	Autres dépenses	<b>195</b>	198
		Sous-total e)	<b>1 058</b>	1 110
<b>3.2</b>	2.	Politique et innovation en agriculture . . . . .	<b>10 058</b>	7 778
		Coordonne l'élaboration des programmes, de la politique et des dispositions législatives à long terme du ministère. Effectue des recherches et des analyses et fournit au personnel du ministère, au public et à l'industrie des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et des renseignements sur l'industrie. Fournit un service de soutien et des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions. Offre des conseils, un soutien professionnel et des programmes dans les domaines suivants : diversification, recherche, innovation et adaptation. Fournit un service de liaison et de coordination de la recherche effectuée en collaboration avec les organismes de recherche agroalimentaire provinciaux et fédéraux.		
	a)	Élaboration et analyse des politiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 661</b>	2 796
	2)	Autres dépenses	<b>469</b>	469
		Sous-total a)	<b>3 130</b>	3 265

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite</b>				
	b)	Innovation en agriculture et adaptation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 268	1 332
		2) Autres dépenses	330	336
		3) Subventions	4 115	1 465
		Sous-total b)	5 713	3 133
	c)	Conseils, commissions et législation		
		1) Salaires et avantages sociaux	586	469
		2) Autres dépenses	229	211
		Sous-total c)	815	680
	d)	Initiative de développement durable de l'agriculture	400	700
<b>3.3</b>	3.	Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu . . . .	<b>139 571</b>	<b>147 948</b>
		<i>Société des services agricoles du Manitoba</i> : offre divers programmes, y compris des programmes de prêts directs et de garanties d'emprunt, et des programmes d'assurance-récolte, d'indemnisation des dommages causés par la faune et d'aide spéciale. Ces programmes répondent aux besoins de financement des agriculteurs et permettent de limiter les conséquences des pertes de production sur leurs revenus.		
		<i>Stabilisation du revenu agricole</i> : verse la contribution du Manitoba dans le cadre de programmes de stabilisation, en vue d'aider les agriculteurs qui subissent une diminution de revenu à gérer leur exploitation agricole.		
		<i>Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles</i> : couvre les remboursements de la taxe scolaire appliquée aux terres agricoles.		
	a)	Société des services agricoles du Manitoba		
		1) Administration et coûts liés aux prêts	8 472	8 475
		2) Programme Agri-protection	67 163	58 863
		3) Indemnisation des dommages causés par la faune	1 618	1 516
		Sous-total a)	77 253	68 854

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite</b>				
	b)	Stabilisation du revenu agricole	<b>28 771</b>	44 216
	c)	Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles	<b>34 272</b>	35 603
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(725)</b>	(725)
<b>3.4</b>	4.	Développement et promotion de l'industrie agricole. . . . . Offre un soutien technique, un leadership, des services spécialisés et des renseignements au personnel, aux producteurs et à l'industrie afin de favoriser le développement de l'industrie agroalimentaire et de l'économie rurale du Manitoba. Encourage l'acquisition et l'amélioration de connaissances scientifiques de pointe dans les domaines spécialisés suivants : la production animale et végétale, la santé des animaux, la protection des animaux, la salubrité des aliments, l'aménagement du territoire et la durabilité de l'environnement. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies qui touchent les cultures, et sur leur prévention. Administre le Programme de levés des sols et divers laboratoires et programmes, y compris les laboratoires de diagnostic vétérinaire et de diagnostic des maladies des cultures.	<b>18 469</b>	23 831
	a)	Élevage du bétail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 945</b>	4 829
		2) Autres dépenses	<b>1 751</b>	1 769
		3) Subventions	<b>495</b>	495
		Sous-total a)	<b>7 191</b>	7 093
	b)	Bureau du vétérinaire en chef et Centre de compétence pour la salubrité des aliments		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 655</b>	2 639
		2) Autres dépenses	<b>2 010</b>	2 322
		Sous-total b)	<b>5 665</b>	4 961
	c)	Cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 663</b>	3 368
		2) Autres dépenses	<b>1 146</b>	1 032
		3) Subventions	<b>51</b>	-
		Sous-total c)	<b>3 860</b>	4 400

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite</b>				
	d)	Agroenvironnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 218	1 206
		2) Autres dépenses	256	317
		3) Programme d'aide financière à la gestion des déjections animales	3 579	8 508
		Sous-total d)	5 053	10 031
	e)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(3 300)	(2 654)
<b>3.5</b>	5.	Développement économique rural et agroalimentaire . . . . .	<b>41 991</b>	42 841
		Prestation directe et soutien de programmes en collaboration avec les intervenants pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et de l'industrie agricole, et pour bâtir des communautés rurales dynamiques. Offre des services de vulgarisation grâce aux centres Profitons des possibilités de croissance ainsi que des conseils spécialisés dans la production agricole, les pratiques de gestion durable, la salubrité des aliments à la ferme, la gestion d'entreprises agricoles, les terres domaniales agricoles, le développement agricole pour les Autochtones, et le développement du leadership, des jeunes et des jeunes agriculteurs. Fournit une orientation, des conseils et du soutien spécialisé pour les initiatives qui ont lieu dans les secteurs prioritaires que sont la transformation à valeur ajoutée, le développement économique communautaire et rural, la transformation des aliments ainsi que la commercialisation et le marketing des produits alimentaires, initiatives qui meneront à la viabilité des collectivités rurales, à la création d'emplois et à l'investissement de nouveaux capitaux.		
	a)	Centres Profitons des possibilités de croissance		
		1) Salaires et avantages sociaux	10 240	10 507
		2) Autres dépenses	4 446	4 505
		3) Subventions	376	376
		Sous-total a)	15 062	15 388
	b)	Valeur ajoutée et développement économique rural		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 319	2 643
		2) Autres dépenses	909	918
		Sous-total b)	3 228	3 561

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES (3), suite</b>				
	c)	Centre de développement de produits alimentaires	2 020 (1)	2 245
	d)	Commercialisation et marketing de produits alimentaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	927	891
	2)	Autres dépenses	278	280
		Sous-total d)	1 205	1 171
	e)	Subventions de développement de l'infrastructure	1 015	1 015
	f)	Aide au développement de l'industrie alimentaire	359	417
	g)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	(2 298)	(2 356)
	h)	Initiatives de développement économique rural	21 400	21 400
<b>3.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>518</b>	510
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	437	427
	b)	Frais d'intérêts	81	83
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>214 643</b>	226 978

#### Partie B - Investissements en immobilisations

<b>3.7</b>	3.	Immobilisations. . . . .	<b>250</b>	250
		Acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	250	250

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>ENFANTS ET PERSPECTIVES POUR LA JEUNESSE (20)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances . . . . .	1 002	7,4	933
2. Bureau d'Enfants en santé Manitoba . . . . .	30 957	(1,4)	31 389
3. Perspectives pour la jeunesse . . . . .	15 951	(3,7)	16 562
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>47 910</b>	<b>(2,0)</b>	<b>48 884</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement . . . . .	47 910	(2,0)	48 884
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	-	-	-
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>47 910</b>	<b>(2,0)</b>	<b>48 884</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	44 611
Transfert de fonctions venant de :	
- Logement et Développement communautaire . . . . .	391
- Administrations locales . . . . .	238
Transfert de crédits venant de :	
- Enseignement postsecondaire et Alphabétisation . . . . .	4 000
- Justice . . . . .	44
Transfert de crédits allant à :	
- Santé . . . . .	(400)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	<b>48 884</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENFANTS ET PERSPECTIVES POUR LA JEUNESSE (20), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>20.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>1 002</b>	933
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Gestion financière générale et planification financière stratégique pour le ministère.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>605</b>	555
	2)	Autres dépenses	<b>64</b>	64
		Sous-total b)	<b>669</b>	619
	c)	Services financiers et administratifs	<b>296</b>	277
<b>20.2</b>	2.	Bureau d'Enfants en santé Manitoba . . . . .	<b>30 957</b>	31 389
		Sous la direction du Comité ministériel pour Enfants en santé et conformément à la <i>Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba »</i> , coordination de la politique publique du gouvernement du Manitoba axée sur l'enfant et de sa stratégie interministérielle à long terme de prévention et d'intervention précoce auprès des enfants et des adolescents, en donnant la priorité au développement du jeune enfant. Soutien d'une vision holistique du développement de l'enfant, notamment son développement physique, mental et social, par les moyens suivants : recherche et études intersectorielles, innovation au niveau des lignes directrices et des programmes, développement communautaire et évaluation des programmes. Financement d'initiatives spéciales et gestion des rapports entre le ministère et les organismes bénéficiant de subventions, ainsi que des résultats attendus de leurs activités. Mise en œuvre de la stratégie « Enfants en santé Manitoba » par l'entremise d'un large éventail de partenariats avec des ministères, d'autres ordres de gouvernement, des coalitions axées sur les parents et les enfants, un comité consultatif provincial et un large réseau de partenaires communautaires.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 391</b>	2 325
	b)	Autres dépenses	<b>570</b>	620
	c)	Aide financière et subventions	<b>27 996</b>	28 444
<b>20.3</b>	3.	Perspectives pour la jeunesse . . . . .	<b>15 951</b>	16 562
		<i>Jeunesse</i> : finance et appuie des programmes et des services aidant les jeunes à accéder à des programmes parascolaires, à des services de planification de carrière et de préparation à l'emploi, et à des activités civiques. Offre des services de présentation et de placement, et facilite la transition au marché du travail pour les élèves et les jeunes. Verse des fonds pour appuyer les entreprises lancées par des jeunes et la formation des jeunes au rôle d'entrepreneur. Appuie le développement du leadership et la promotion du civisme chez les jeunes. Finance et appuie des programmes et des services visant à améliorer les résultats scolaires à l'école secondaire ainsi que l'accès aux études postsecondaires.		
		<i>Loisirs et services régionaux</i> : aide financière et services de consultation offerts à des organismes dans l'ensemble du Manitoba pour favoriser les possibilités récréatives communautaires. Appui à des organismes afin d'assurer la mise en œuvre de services de loisirs dans toute la province.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENFANTS ET PERSPECTIVES POUR LA JEUNESSE (20), suite</b>				
<i>Prévention du crime</i> : coordination et mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention du crime, y compris en travaillant sur des initiatives interministérielles et en collaborant avec d'autres ordres de gouvernement pour mettre en œuvre des initiatives. L'objectif principal est d'élaborer et d'appuyer des politiques et des programmes qui empêchent les particuliers d'avoir des démêlés avec le système judiciaire. Communication d'éléments de fait relatifs à la prévention du crime et incorporation de ceux-ci dans les initiatives, et soutien des approches innovatrices. Gestion des programmes de prévention de base offerts par la direction. Financement d'initiatives spéciales et gestion des rapports entre le ministère et les organismes bénéficiant de subventions, et des résultats attendus de leurs activités.				
	a)	Jeunesse		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 274	2 263
		2) Autres dépenses	1 627	1 888
		3) Organismes externes	14 687	15 386
			<b>18 588</b>	19 537
		4) Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(200)	(200)
		5) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(3 700)	(4 163)
		6) Moins : Somme récupérable de l'Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail	(3 790)	(3 850)
		Sous-total a)	<b>10 898</b>	11 324
	b)	Loisirs et services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 494	1 432
		2) Autres dépenses	452	451
		3) Organismes externes	2 290	2 351
			<b>4 236</b>	4 234
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(700)	(700)
		5) Moins : Somme récupérable de Logement et Développement communautaire	(100)	(100)
		Sous-total b)	<b>3 436</b>	3 434
	c)	Prévention du crime		
		1) Salaires et avantages sociaux	623	608
		2) Autres dépenses	138	138
		3) Organismes externes	1 006	1 195
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(150)	(137)
		Sous-total c)	<b>1 617</b>	1 804
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>47 910</b>	48 884

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Commission de la fonction publique. . . . .	20 159	(2,9)	20 759
2. Coûts liés aux immobilisations . . . . .	41	-	41
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>20 200</b>	<b>(2,9)</b>	<b>20 800</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement. . . . .	20 159	(2,9)	20 759
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	41	-	41
Infrastructure. . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>20 200</b>	<b>(2,9)</b>	<b>20 800</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013. . . . .	21 643
Transfert de fonctions venant de :	
- Finances. . . . .	110
Transfert de fonctions allant à :	
- Finances. . . . .	(953)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement). . . . .	<b>20 800</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
17.1	1.	Commission de la fonction publique . . . . .	<b>20 159</b>	20 759
		<i>Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre</i> : offre des services d'orientation de la gestion et de coordination des programmes de la Commission; conseille le gouvernement sur les questions relatives aux ressources humaines; fournit des services de conseils, de consultation et d'administration au Conseil de la Commission de la fonction publique. À titre d'organisme quasi judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> , de divers règlements et des conventions collectives, et il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion des ressources humaines.		
		<i>Politiques et programmes</i> : élabore des initiatives, des politiques et des programmes en vue d'appuyer et d'inspirer la fonction publique.		
		<i>Services de ressources humaines</i> : offre conseils et orientation aux ministères et organismes gouvernementaux pour l'élaboration et la mise en œuvre des services de ressources humaines. En partenariat avec divers intervenants internes et externes, coordonne les activités visant à attirer et à retenir une fonction publique de haute qualité.		
		<i>Équité, perfectionnement professionnel et formation en stages</i> : permet au gouvernement d'assurer le recrutement et la promotion des employés conformément aux objectifs globaux en matière de recrutement, de rétention, de participation et de diversité.		
		<i>Programme d'aide aux employés</i> : chargé de voir à ce que les employés qui demandent eux-mêmes de l'aide parce qu'ils éprouvent divers problèmes personnels et interpersonnels ayant des effets négatifs sur leur vie familiale et professionnelle reçoivent toute l'aide qu'il leur faut. Le Programme y parvient au moyen de services de counselling et d'interventions qui répondent aux problèmes touchant le rendement au travail et le bien-être des employés.		
		<i>Perfectionnement et formation</i> : chargé de la formation du personnel et des services de développement organisationnel pour l'ensemble des ministères et d'autres clients du secteur public.		
	a)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>475</b>	450
		2) Autres dépenses	<b>86</b>	86
		Sous-total a)	<b>561</b>	536
	b)	Politiques et programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 915</b>	1 906
		2) Autres dépenses	<b>1 160</b>	1 120
			<b>3 075</b>	3 026
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(277)</b>	(277)
		Sous-total b)	<b>2 798</b>	2 749

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite</b>				
	c)	Services de ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>13 820</b>	13 542
		2) Autres dépenses	<b>1 890</b>	1 857
			<b>15 710</b>	15 399
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(346)</b>	(346)
		Sous-total c)	<b>15 364</b>	15 053
	d)	Équité, perfectionnement professionnel et formation en stages	<b>682</b>	1 639
	e)	Programme d'aide aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>788</b>	759
		2) Autres dépenses	<b>184</b>	178
			<b>972</b>	937
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(218)</b>	(155)
		Sous-total e)	<b>754</b>	782
	f)	Perfectionnement et formation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>777</b>	777
		2) Autres dépenses	<b>715</b>	715
			<b>1 492</b>	1 492
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 492)</b>	(1 492)
		Sous-total f)	<b>-</b>	-
<b>17.2</b>	2.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>41</b>	41
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>20 200</b>	20 800

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances .....	12 106	(7,4)	13 070
2. Services régionaux et parcs .....	66 147	(3,8)	68 730
3. Programmes de conservation .....	23 705	(14,3)	27 675
4. Changement climatique et protection de l'environnement .....	10 335	(13,8)	11 988
5. Gestion des ressources hydriques .....	21 345	(7,4)	23 049
6. Coûts liés aux immobilisations .....	12 753	10,7	11 525
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>146 391</b>	<b>(6,2)</b>	<b>156 037</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	133 638	(7,5)	144 512
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	4 139	11,8	3 703
Infrastructure .....	8 614	10,1	7 822
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>146 391</b>	<b>(6,2)</b>	<b>156 037</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
12. Immobilisations			
Actif général .....	8 588	(66,6)	25 732
Infrastructure .....	15 839	(38,1)	25 600
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>24 427</b>	<b>(52,4)</b>	<b>51 332</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	156 037
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	156 037

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite

#### Partie A - Fonctionnement

12.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>12 106</b>	13 070
		Haute direction et services à l'ensemble du ministère : services financiers, technologies de l'information, ventes de cartes, soutien saisonnier, bibliothèque et autre soutien administratif. Veille à l'élaboration de lois et de règlements, de lignes directrices, de plans et de programmes visant la protection et la gestion durables des ressources et de l'environnement du Manitoba. Assure l'entretien de rapports suivis avec les autres gouvernements.		
		<i>Commission de protection de l'environnement</i> : évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête à l'échelle du Manitoba sur toute question importante se rapportant à l'environnement; entreprend, au besoin, des activités éducatives destinées au grand public.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>752</b>	713
		2) Autres dépenses	<b>182</b>	217
		Sous-total b)	<b>934</b>	930
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 076</b>	4 071
		2) Autres dépenses	<b>1 287</b>	1 581
		Sous-total c)	<b>5 363</b>	5 652
	d)	Politique et gestion durable des ressources		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 978</b>	1 905
		2) Autres dépenses	<b>248</b>	253
		3) Subventions	<b>94</b>	97
		Sous-total d)	<b>2 320</b>	2 255
	e)	Bassins hydrographiques et zones protégées		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 351</b>	1 341
		2) Autres dépenses	<b>209</b>	277
		Sous-total e)	<b>1 560</b>	1 618
	f)	Relations avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>465</b>	683
		2) Autres dépenses	<b>179</b>	185
		Sous-total f)	<b>644</b>	868



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
	g)	Wabanong Nakaygum Okimawin	<b>335</b>	791
	h)	Politique gouvernementale des terres domaniales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>257</b>	243
		2) Autres dépenses	<b>16</b>	18
		Sous-total h)	<b>273</b>	261
	i)	Commission de protection de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>337</b>	321
		2) Autres dépenses	<b>303</b>	337
		Sous-total i)	<b>640</b>	658
<b>12.2</b>	2.	Services régionaux et parcs . . . . .	<b>66 147</b>	68 730
		À l'échelle communautaire, coordination et intégration des programmes et services liés aux parcs, à l'environnement et à la conservation; mise en application des lois et des règlements. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt.		
	a)	Services de soutien régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 646</b>	2 228
		2) Autres dépenses	<b>1 140</b>	1 419
		Sous-total a)	<b>3 786</b>	3 647
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 945</b>	1 928
		2) Autres dépenses	<b>643</b>	756
		Sous-total b)	<b>2 588</b>	2 684
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 481</b>	2 447
		2) Autres dépenses	<b>984</b>	1 227
		Sous-total c)	<b>3 465</b>	3 674
	d)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 720</b>	3 882
		2) Autres dépenses	<b>1 117</b>	1 348
		Sous-total d)	<b>4 837</b>	5 230
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 651</b>	3 605
		2) Autres dépenses	<b>775</b>	959
		Sous-total e)	<b>4 426</b>	4 564

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
	f)	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 553</b>	3 586
		2) Autres dépenses	<b>1 033</b>	1 289
		Sous-total f)	<b>4 586</b>	4 875
	g)	Parcs et réserves naturelles		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>15 566</b>	16 134
		2) Autres dépenses	<b>9 823</b>	10 823
		3) Subventions	<b>434</b>	472
			<b>25 823</b>	27 429
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(472)</b>	(472)
		Sous-total g)	<b>25 351</b>	26 957
	h)	Programme de prévention des incendies et d'intervention d'urgence		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 754</b>	6 439
		2) Autres dépenses	<b>10 854</b>	11 160
			<b>17 608</b>	17 599
		3) Moins : Somme récupérable d'Urgences diverses	<b>(500)</b>	(500)
		Sous-total h)	<b>17 108</b>	17 099
<b>12.3</b>	3.	Programmes de conservation. . . . .	<b>23 705</b>	27 675
		Gestion stratégique des ressources naturelles du Manitoba (parcs, terres, forêts et faune) conformément aux principes du développement durable.		
		<i>Organismes de service spécial</i> : Manitoba vert – Solutions écologiques et pépinière forestière Pineland.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>163</b>	153
		2) Autres dépenses	<b>303</b>	329
		Sous-total a)	<b>466</b>	482
	b)	Forêts		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 490</b>	5 030
		2) Autres dépenses	<b>3 762</b>	4 180
		3) Subventions	<b>21</b>	23
		4) Plants pour la régénération forestière	<b>751</b>	751
			<b>10 024</b>	9 984
		5) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 608)</b>	(733)
		Sous-total b)	<b>8 416</b>	9 251

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
	c)	Faune		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 741	3 546
		2) Autres dépenses	1 389	1 761
		3) Subventions	862	1 084
		4) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	354	354
		Sous-total c)	6 346	6 745
	d)	Fonds de mise en valeur du milieu écologique	45	50
	e)	Projet de mise en valeur de la faune	409	409
	f)	Terres		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 692	1 787
		2) Autres dépenses	4 521	5 533
		3) Subventions	218	260
		Sous-total f)	6 431	7 580
	g)	GéoManitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 334	3 281
		2) Autres dépenses	1 276	1 285
			4 610	4 566
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 621)	(1 621)
		Sous-total g)	2 989	2 945
	h)	Institut international du développement durable	1 013	1 126
	i)	Manitoba vert – Solutions écologiques	- (1)	672
	j)	Pépinière forestière Pineland	- (1)	-
	k)	Moins : Somme récupérable du Fonds des innovations de développement durable	(2 410)	(1 585)

1. Manitoba vert – Solutions écologiques et la pépinière forestière Pineland sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
<b>12.4</b>	4.	Changement climatique et protection de l'environnement . . . . .	<b>10 335</b>	11 988
		Élabore et coordonne la mise en œuvre des programmes provinciaux ayant trait au changement climatique et à la prévention de la pollution, et veille à l'évaluation des répercussions environnementales des projets de développement. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'urgences environnementales.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>411</b>	516
		2) Autres dépenses	<b>53</b>	73
		Sous-total a)	<b>464</b>	589
	b)	Stratégies et programmes environnementaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 654</b>	1 956
		2) Autres dépenses	<b>832</b>	1 026
		Sous-total b)	<b>2 486</b>	2 982
	c)	Conformité et application de la loi en matière d'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 580</b>	3 833
		2) Autres dépenses	<b>1 109</b>	1 286
		Sous-total c)	<b>4 689</b>	5 119
	d)	Approbations liées à l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 726</b>	2 070
		2) Autres dépenses	<b>131</b>	271
		Sous-total d)	<b>1 857</b>	2 341
	e)	Initiatives relatives au changement climatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>560</b>	534
		2) Autres dépenses	<b>279</b>	423
		Sous-total e)	<b>839</b>	957
<b>12.5</b>	5.	Gestion des ressources hydriques . . . . .	<b>21 345</b>	23 049
		Recherche scientifique, surveillance et gestion des ressources hydriques en vue de veiller à la qualité et à la durabilité des ressources hydriques et halieutiques ainsi que des écosystèmes du Manitoba, et de protéger le public. Surveillance et réglementation visant à garantir la salubrité de l'eau potable du Manitoba, et délivrance de licences relatives au drainage efficace et écosensible ainsi qu'aux droits d'utilisation de l'eau.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>467</b>	447
		2) Autres dépenses	<b>496</b>	607
		Sous-total a)	<b>963</b>	1 054
	b)	Gestion et sciences de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 766</b>	2 626
		2) Autres dépenses	<b>1 054</b>	1 386
		Sous-total b)	<b>3 820</b>	4 012
	c)	Direction de la pêche		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 771</b>	3 216
		2) Autres dépenses	<b>412</b>	583
		3) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	<b>410</b>	410
		Sous-total c)	<b>3 593</b>	4 209
	d)	Fonds de mise en valeur de la pêche	<b>1 700</b>	850
	e)	Aide aux districts de conservation et à la gestion des bassins versants	<b>5 162</b>	5 736
		Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(1 165)</b>	(1 165)
		Sous-total e)	<b>3 997</b>	4 571
	f)	Service de l'eau potable		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 998</b>	1 900
		2) Autres dépenses	<b>734</b>	1 028
		Sous-total f)	<b>2 732</b>	2 928
	g)	Licences relatives au drainage et à la régularisation des eaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 511</b>	1 616
		2) Autres dépenses	<b>429</b>	483
		Sous-total g)	<b>1 940</b>	2 099
	h)	Licences relatives à l'utilisation de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 536</b>	1 457
		2) Autres dépenses	<b>129</b>	141
		Sous-total h)	<b>1 665</b>	1 598
	i)	Initiatives de gestion des ressources hydriques	<b>935</b>	1 728

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES (12), suite</b>				
<b>12.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>12 753</b>	11 525
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	<b>2 554</b>	2 258
		2) Frais d'intérêts	<b>1 585</b>	1 445
		Sous-total a)	<b>4 139</b>	3 703
	b)	Infrastructure		
		1) Amortissement	<b>4 096</b>	3 496
		2) Frais d'intérêts	<b>4 518</b>	4 326
		Sous-total b)	<b>8 614</b>	7 822
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>146 391</b>	156 037

#### Partie B - Investissements en immobilisations

<b>12.7</b>	12.	Immobilisations . . . . .	<b>24 427</b>	51 332
		<i>Actif général</i> : prise en charge des coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologies de l'information, acquisition de matériel et Centre international de conservation des ours polaires.		
		<i>Infrastructure</i> : construction liée à l'infrastructure des parcs, à l'amélioration des emplacements de camping et à l'infrastructure liée aux terres domaniales et à l'aménagement de lotissements pour chalets.		
	a)	Actif général	<b>8 588</b>	25 732
	b)	Infrastructure		
		1) Infrastructure des parcs	<b>14 839</b>	23 100
		2) Terres domaniales et aménagement de lotissements pour chalets	<b>1 000</b>	2 500
		Sous-total b)	<b>15 839</b>	25 600

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances .....	2 464	1,0	2 440
2. Programmes .....	46 680	(1,6)	47 457
3. Documentation et information .....	11 526	(2,7)	11 848
4. Coûts liés aux immobilisations .....	171	10,3	155
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>60 841</b>	<b>(1,7)</b>	<b>61 900</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	60 670	(1,7)	61 745
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	171	10,3	155
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>60 841</b>	<b>(1,7)</b>	<b>61 900</b>

#### Partie B - Investissements en immobilisations

14. Immobilisations			
Actif général .....	110	-	110
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>110</b>	<b>-</b>	<b>110</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	61 350
Transfert de fonctions venant de :	
- Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales .....	10
Transfert de crédits venant de :	
- Éducation .....	540
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>61 900</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>14.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 464</b>	2 440
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière et les services de comptabilité centrale, d'administration des subventions et de technologie de l'information.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba : renseignements à la population sur les films et vidéos offerts au Manitoba.</i>		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>652</b>	629
		2) Autres dépenses	<b>54</b>	54
			<b>706</b>	683
	3)	Moins : Somme récupérable de Vie saine, Aînés et Consommation	<b>(57)</b>	(57)
		Sous-total b)	<b>649</b>	626
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 462</b>	1 452
		2) Autres dépenses	<b>384</b>	369
			<b>1 846</b>	1 821
	3)	Moins : Somme récupérable de Vie saine, Aînés et Consommation et d'Enfants et Perspectives pour la jeunesse	<b>(496)</b>	(478)
		Sous-total c)	<b>1 350</b>	1 343
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>252</b>	266
		2) Autres dépenses	<b>176</b>	168
		Sous-total d)	<b>428</b>	434
<b>14.2</b>	2.	Programmes . . . . .	<b>46 680</b>	47 457
		Offre de l'aide financière et des services de consultation à des organismes du Manitoba dans le but de favoriser les arts et le patrimoine communautaires, et de soutenir les services de bibliothèques; réglemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba; aide les organismes créés par une loi à promouvoir l'industrie culturelle et artistique. Favorise le développement, la croissance et la diversité de l'industrie touristique au Manitoba en collaboration avec l'organisme d'État Voyage Manitoba.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>584</b>	584
		2) Autres dépenses	<b>105</b>	115
		Sous-total a)	<b>689</b>	699



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
	b)	Subventions aux organismes culturels	<b>9 677</b>	9 737
	c)	Conseil des Arts du Manitoba		
		1) Subventions	<b>9 623</b>	9 820
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	<b>(875)</b>	(875)
		Sous-total c)	<b>8 748</b>	8 945
	d)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>695</b>	695
		2) Autres dépenses	<b>165</b>	165
		3) Développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	<b>4 219</b>	4 383
		4) Subventions	<b>3 911</b>	3 955
		Sous-total d)	<b>8 990</b>	9 198
	e)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>925</b>	925
		2) Autres dépenses	<b>706</b>	706
		3) Subventions	<b>5 519</b>	5 519
		Sous-total e)	<b>7 150</b>	7 150
	f)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 330</b>	1 330
		2) Autres dépenses	<b>383</b>	383
		3) Subventions	<b>1 457</b>	1 508
		Sous-total f)	<b>3 170</b>	3 221
	g)	Secrétariat du tourisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>379</b>	402
		2) Autres dépenses	<b>238</b>	337
		3) Subventions	<b>668</b>	655
		Sous-total g)	<b>1 285</b>	1 394
	h)	Voyage Manitoba		
		1) Subventions	<b>7 471</b>	7 613
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(500)</b>	(500)
		Sous-total h)	<b>6 971</b>	7 113

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.3</b>	<b>3.</b>	<b>Documentation et information. . . . .</b>	<b>11 526</b>	<b>11 848</b>
		Fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Les Services de communication du Manitoba sont chargés des fonctions suivantes : les communications à l'échelle du gouvernement; l'achat de services de publicité, d'impression et de création; la communication de l'information aux médias; la gestion du contenu de sites Internet; le Service de renseignements au public; la distribution des publications officielles. Les Services provinciaux sont chargés de ce qui suit : la traduction et l'interprétation pour le gouvernement; les Archives du Manitoba, y compris le service de gestion des documents officiels; la coordination centrale et le soutien de la politique en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection de la vie privée; la Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Services de communication du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 058</b>	4 006
		2) Autres dépenses	<b>920</b>	1 153
		3) Avis du secteur public	<b>1 000</b>	1 966
			<b>5 978</b>	7 125
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 831)</b>	(2 725)
		Sous-total a)	<b>4 147</b>	4 400
	b)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 587</b>	1 627
		2) Autres dépenses	<b>602</b>	624
			<b>2 189</b>	2 251
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(235)</b>	(235)
		Sous-total b)	<b>1 954</b>	2 016
	c)	Archives du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 778</b>	2 819
		2) Autres dépenses	<b>2 005</b>	1 986
			<b>4 783</b>	4 805
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(793)</b>	(793)
		Sous-total c)	<b>3 990</b>	4 012
	d)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>856</b>	868
		2) Autres dépenses	<b>579</b>	552
		Sous-total d)	<b>1 435</b>	1 420

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.4</b>	4.	Coûts liés aux immobilisations . . . . . Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.	<b>171</b>	155
	a)	Amortissement	<b>153</b>	142
	b)	Frais d'intérêts	<b>18</b>	13
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>60 841</b>	61 900

**Partie B - Investissements en immobilisations**

<b>14.5</b>	14.	Immobilisations . . . . . Élaboration ou amélioration des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.	<b>110</b>	110
	a)	Actif général	<b>110</b>	110

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>ÉDUCATION (16)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances .....	1 869	(3,4)	1 935
2. Programmes scolaires .....	27 258	1,6	26 828
3. Bureau de l'éducation française .....	10 023	0,3	9 989
4. Aide fiscale relative à l'éducation .....	325 440	8,9	298 819
5. Soutien aux écoles .....	1 264 092	1,6	1 244 513
6. Financement des immobilisations .....	52 942	6,0	49 944
7. Coûts liés aux immobilisations .....	162	(2,4)	166
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>1 681 786</b>	<b>3,0</b>	<b>1 632 194</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	1 628 682	2,9	1 582 084
Subventions en capital .....	52 942	6,0	49 944
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	162	(2,4)	166
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>1 681 786</b>	<b>3,0</b>	<b>1 632 194</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	1 632 689
Transfert de fonctions venant de :	
- Enseignement postsecondaire et Alphabétisation .....	45
Transfert de crédits allant à :	
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	(540)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<u>1 632 194</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>16.1</b>	1.	Administration et finances .....	<b>1 869</b>	1 935
		Planification, haute direction et soutien administratif pour les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines du contrôle central, des services financiers et administratifs, et des services de technologie novateurs.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>744</b>	718
		2) Autres dépenses	<b>122</b>	123
		Sous-total b)	<b>866</b>	841
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>939</b>	927
		2) Autres dépenses	<b>260</b>	337
		Sous-total c)	<b>1 199</b>	1 264
	d)	Services de technologie novateurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>200</b>	201
		2) Autres dépenses	<b>137</b>	162
		Sous-total d)	<b>337</b>	363
	e)	Moins : Somme récupérable d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	<b>(570)</b>	(570)
<b>16.2</b>	2.	Programmes scolaires .....	<b>27 258</b>	26 828
		Leadership, coordination et soutien pour une éducation de haute qualité au sein des systèmes publics et indépendants d'éducation des jeunes enfants et d'éducation de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année au Manitoba.		
		<i>Manitoba School for the Deaf</i> : programmes en American Sign Language (ASL), de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, pour les élèves sourds et malentendants, et programme bimodal qui comprend une classe maternelle à effectif réduit où l'ASL et l'anglais oral sont utilisés.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ÉDUCATION (16), suite

*Enseignement, programmes d'études et évaluation* : leadership, élaboration de documents, soutien et formation professionnelle en ce qui concerne les programmes d'études et les programmes d'évaluation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, pour assurer à tous les élèves une éducation pertinente, intéressante et de haute qualité. Surveillance et appui de l'enseignement à domicile, des écoles outre-mer affiliées au Manitoba et des écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées, afin de veiller à ce que les élèves de ces systèmes reçoivent une éducation équivalente à celle des écoles publiques. Soutien de l'éducation et de l'apprentissage des jeunes enfants au Manitoba en vue de resserrer le lien entre l'apprentissage des jeunes enfants et la garde d'enfants, et le système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Soutien des initiatives gouvernementales dans des secteurs prioritaires tels que la numératie et la littératie, l'enseignement dans les régions rurales et du Nord et dans les collectivités à faible revenu, l'éducation des Autochtones et le développement durable. Offre de cours imprimés d'enseignement à distance et coordination de la prestation de cours sur le Web pour assurer à tous les apprenants l'accès à un éventail de possibilités d'éducation. Recommandation aux enseignants et au Centre des manuels scolaires du Manitoba de listes d'ouvrages de référence éducatifs conformes aux programmes d'études et disponibles sous divers formats papiers et numériques. Appui à la transition efficace des jeunes tout au long du parcours de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, et entre la fin des études secondaires et l'entrée sur le marché du travail ou le début d'études postsecondaires. Contrôle des subventions et soutien aux écoles dans les domaines des premiers apprentissages en mathématiques, de l'intervention précoce en alphabétisation, de la réussite scolaire chez les élèves autochtones et de l'enseignement technique et professionnel. Supervision des politiques provinciales d'évaluation en classe et des tests basés sur les normes de 12<sup>e</sup> année (anglais et mathématiques) ainsi que d'initiatives, y compris la collecte, la synthèse et la diffusion de données, la participation à des évaluations nationales et internationales, et l'initiative provinciale concernant les bulletins scolaires.

*Programmes et services de soutien aux élèves* : services de consultation et offre de possibilités de perfectionnement professionnel, à l'intention des éducateurs et des spécialistes scolaires, en vue d'appuyer le développement d'environnements d'apprentissage efficaces et l'amélioration des résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes, surtout ceux ayant des besoins spéciaux, qui étudient de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Services de consultation aux écoles et aux divisions scolaires afin de concevoir des environnements scolaires plus sûrs, y compris en réduisant le nombre d'incidents d'intimidation ou de comportements inappropriés tout en mettant l'accent sur une approche de la gestion des comportements dans l'ensemble de l'école. Soutien direct à l'enseignement pour les élèves atteints de déficiences sensorielles (sourds ou aveugles). Services de consultation additionnels dans le domaine des services aux élèves pour les divisions scolaires des régions rurales et du nord du Manitoba, y compris la supervision professionnelle de la certification pour le personnel clinique. Coordination interministérielle des services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux. Administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements offrant des programmes éducatifs pour les jeunes qui risquent de ne pas réussir à l'école. Collaboration avec les divisions scolaires, les organismes éducationnels et communautaires, et les groupes de parents en vue de mettre en œuvre des services et des programmes, dont la planification des écoles et des divisions scolaires. Collaboration avec Enfants en santé Manitoba, le système de justice pour la jeunesse, les Services à l'enfant et à la famille et d'autres fournisseurs de services pour offrir des programmes et des soutiens qui améliorent les résultats futurs des enfants et des jeunes du Manitoba, surtout de ceux qui risquent de ne pas réussir à l'école.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<i>Ressources éducatives : appui au ministère pour la conception, l'édition, les autorisations relatives aux droits d'auteur et la diffusion de ressources éducatives imprimées et non imprimées, y compris des programmes d'études provinciaux et des cours d'apprentissage à distance, des documents d'appui à l'intention des enseignants, des tests provinciaux, des affiches, des brochures et des bulletins. Collaboration avec les divisions scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire et les organisations internationales afin de mettre en œuvre toute une gamme de services pour les élèves aveugles ou ayant une déficience visuelle. Production et diffusion de ressources d'apprentissage dans des médias substitués comme le braille, les dessins tactiles, les gros caractères, les textes électroniques, les livres audio et les formats vidéo pour les élèves du Manitoba. Production de projets multimédias appuyant les programmes d'études du Manitoba, pour la distribution multivoie par DVD, CD-ROM et Internet. Leadership, production et appui pour l'élaboration et l'entretien des sites Web anglais d'Éducation Manitoba de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et de l'Environnement d'apprentissage professionnel du Manitoba (MaPLE). Accès pour les enseignants et les autres éducateurs du Manitoba par l'intermédiaire de la Bibliothèque des ressources pédagogiques d'Éducation Manitoba à des ressources pédagogiques imprimées, médiatiques et électroniques, et à des services relatifs aux programmes d'études et aux ressources d'apprentissage alignées.</i>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>330</b>	321
		2) Autres dépenses	<b>70</b>	70
		Sous-total a)	<b>400</b>	391
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 202</b>	3 133
		2) Autres dépenses	<b>383</b>	383
		Sous-total b)	<b>3 585</b>	3 516
	c)	Enseignement, programmes d'études et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>8 368</b>	7 974
		2) Autres dépenses	<b>3 988</b>	4 104
		3) Aide	<b>651</b>	751
		Sous-total c)	<b>13 007</b>	12 829
	d)	Programmes et services de soutien aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 622</b>	3 472
		2) Autres dépenses	<b>1 365</b>	1 386
		3) Aide	<b>70</b>	70
		Sous-total d)	<b>5 057</b>	4 928
	e)	Ressources éducatives		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 011</b>	3 965
		2) Autres dépenses	<b>1 198</b>	1 199
		Sous-total e)	<b>5 209</b>	5 164
	f)	Centre des manuels scolaires du Manitoba	-	-

1. Le Centre des manuels scolaires du Manitoba est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<b>16.3</b>	3.	Bureau de l'éducation française .....	<b>10 023</b>	9 989
		Élaboration, recommandation et administration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français. Services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base. Élaboration et mise en œuvre de cadres de programmes d'études ainsi que de documents et de documentation d'appui pour la série Foundation for Implementation. Élaboration et administration des évaluations et des tests basés sur les normes de la Province. Services de bibliothèque et de production médiatique. Communication avec les intervenants du domaine de l'éducation, les éducateurs et les parents. Gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux, y compris l'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle. Leadership et soutien en ce qui concerne la programmation éducative, de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, telle qu'elle s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>192</b>	189
		2) Autres dépenses	<b>16</b>	16
		Sous-total a)	<b>208</b>	205
	b)	Développement et implantation des programmes d'études		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 442</b>	1 371
		2) Autres dépenses	<b>382</b>	439
		Sous-total b)	<b>1 824</b>	1 810
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 371</b>	1 319
		2) Autres dépenses	<b>258</b>	258
		Sous-total c)	<b>1 629</b>	1 577
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 019</b>	986
		2) Autres dépenses	<b>837</b>	863
		3) Aide	<b>3 597</b>	3 657
		Sous-total d)	<b>5 453</b>	5 506
	e)	Services de bibliothèque et de production de documents		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>638</b>	620
		2) Autres dépenses	<b>271</b>	271
		Sous-total e)	<b>909</b>	891



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<b>16.4</b>	4.	Aide fiscale relative à l'éducation . . . . .	<b>325 440</b>	298 819
		Financement du crédit d'impôt foncier pour l'éducation et de l'aide aux locataires et aux propriétaires de 55 ans et plus en matière de taxes scolaires, afin de réduire l'impact des impôts fonciers liés à l'éducation.		
	a)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation	<b>324 330</b>	297 319
	b)	Aide aux locataires et aux propriétaires de 55 ans et plus en matière de taxes scolaires	<b>1 110</b>	1 500
<b>16.5</b>	5.	Soutien aux écoles . . . . .	<b>1 264 092</b>	1 244 513
		Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année.		
		<i>Financement des écoles</i> : assure l'élaboration et l'administration du Programme de financement des écoles, ainsi que l'observation de l'obligation de rendre compte dans le cadre du programme; subventions aux écoles indépendantes et aux organisations éducationnelles. Orientation de la politique financière des divisions scolaires et soutien administratif de ces dernières. Maintien du Système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité - Éducation Manitoba). Financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère des Administrations locales.		
		<i>Services d'administration scolaire</i> : veille au maintien d'un cadre efficace de lois, de règlements et de politiques pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines. Recueille et conserve les notes des élèves du secondaire. Veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves. Coordonne l'étude et la révision des lois et des règlements et assure la communication à ce sujet. Soutient un réseau de recherche en éducation à l'échelle provinciale. Offre des services de soutien aux conseils et commissions réglementaires et non réglementaires. Offre et coordonne des services de traduction et de langue française aux ministères de l'Éducation et de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation.		
		<i>Réseau informatique scolaire</i> : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année, contenant notamment des renseignements sur l'évolution et la performance des élèves, sur les notes des élèves du secondaire et sur les brevets des enseignants.		
		<i>Direction générale de l'éducation des Autochtones</i> : établit la politique, coordonne la recherche et élabore une stratégie pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones. Coordonne le Plan d'action sur l'éducation et l'emploi chez les Autochtones du Manitoba et veille à ce que les systèmes d'éducation et de formation professionnelle du Manitoba répondent aux besoins des Autochtones.		
		<i>Subventions aux écoles</i> : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles, et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques, y compris les charges relatives à l'intérêt sur les déventures et les frais de fonctionnement de la Commission des finances des écoles publiques. Accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière, et verse aux écoles publiques des subventions générales de soutien.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<i>Autres subventions</i> : verse des subventions à diverses organisations éducationnelles.				
<i>Caisse de retraite des enseignants</i> : finance la part de l'employeur pour les cotisations à l'égard du service actuel et la répartition des frais d'intérêts liés aux emprunts visant à capitaliser partiellement l'obligation non réglée.				
	a)	Financement des écoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 137</b>	1 070
		2) Autres dépenses	<b>142</b>	142
		3) Évaluation foncière	<b>3 185</b>	3 054
		Sous-total a)	<b>4 464</b>	4 266
	b)	Services d'administration scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 756</b>	1 705
		2) Autres dépenses	<b>670</b>	672
		Sous-total b)	<b>2 426</b>	2 377
	c)	Réseau informatique scolaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>258</b>	246
		2) Autres dépenses	<b>83</b>	109
		Sous-total c)	<b>341</b>	355
	d)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>850</b>	795
		2) Autres dépenses	<b>393</b>	473
		Sous-total d)	<b>1 243</b>	1 268
	e)	Subventions aux écoles		
		1) Subventions de fonctionnement	<b>1 064 486</b>	1 050 785
		2) Subventions générales de soutien	<b>32 500</b>	32 200
		Sous-total e)	<b>1 096 986</b>	1 082 985
	f)	Autres subventions	<b>1 650</b>	1 680
	g)	Caisse de retraite des enseignants	<b>157 162</b>	151 762
	h)	Moins : Somme récupérable d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	<b>(180)</b>	(180)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION (16), suite</b>				
<b>16.6</b>	6.	Financement des immobilisations . . . . . Poste prévoyant les subventions d'immobilisations accordées aux divisions scolaires.	<b>52 942</b>	49 944
<b>16.7</b>	7.	Coûts liés aux immobilisations . . . . . Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.	<b>162</b>	166
	a)	Amortissement	<b>147</b>	147
	b)	Frais d'intérêts	<b>15</b>	19
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>1 681 786</b>	1 632 194

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	<u>18 288</u>	8,0	<u>16 933</u>
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b><u>18 288</u></b>	<b>8,0</b>	<b><u>16 933</u></b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement . . . . .	<b>18 288</b>	8,0	16 933
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	-	-	-
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b><u>18 288</u></b>	<b>8,0</b>	<b><u>16 933</u></b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	<u>16 933</u>
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	<u>16 933</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	<b>18 288</b>	16 933
		Paiements divers relatifs à la fonction publique, y compris la part de l'employeur pour les cotisations à l'égard du service actuel, les indemnités de cessation d'emploi et les autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique		
		1) Coûts liés aux pensions	<b>72 005</b>	64 642
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(64 409)</b> (1)	(56 579)
		Sous-total a)	<b>7 596</b>	8 063
	b)	Autres avantages salariaux	<b>10 677</b>	8 855
	c)	Commission des accidents du travail		
		1) Évaluations - accidents des employés du gouvernement	<b>7 944</b>	7 275
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(7 929)</b> (1)	(7 260)
		Sous-total c)	<b>15</b>	15
		Sous-total a) à c)	<b>18 288</b>	16 933
	d)	Régime de pensions du Canada	<b>38 657</b>	38 002
	e)	Régime d'assurance-emploi	<b>19 925</b>	18 940
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	<b>2 411</b>	2 295
	g)	Régime d'assurance dentaire	<b>8 739</b>	8 430
	h)	Régime de soins de la vue	<b>1 391</b>	1 399
	i)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance	<b>4 070</b>	3 821
	j)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	<b>232</b>	207
	k)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	<b>5 361</b>	5 464
	l)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	<b>22 498</b>	22 162
	m)	Compte gestion-santé	<b>4 591</b>	3 924
		Sous-total d) à m)	<b>107 875</b>	104 644
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(107 875)</b> (1)	(104 644)
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>18 288</b>	16 933

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances .....	5 168	3,3	5 004
2. Services d'aide à l'entreprise .....	9 561	(22,3)	12 312
3. Perfectionnement de la main-d'œuvre et soutien du revenu .....	559 808	1,3	552 568
4. Relations internationales et commerce .....	3 559	3,0	3 456
5. Coûts liés aux immobilisations .....	2 443	-	2 443
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>580 539</b>	<b>0,8</b>	<b>575 783</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	578 096	0,8	573 340
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	2 443	-	2 443
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>580 539</b>	<b>0,8</b>	<b>575 783</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	574 473
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille et Travail .....	1 803
- Logement et Développement communautaire .....	225
Transfert de fonctions allant à :	
- Services à la famille et Travail .....	(39)
- Logement et Développement communautaire .....	(431)
- Immigration et Affaires multiculturelles .....	(387)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Rajustements liés aux services internes .....	139
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>575 783</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>10.1</b>		1. Administration et finances .....	<b>5 168</b>	5 004
		<i>Services administratifs et financiers</i> : planification et gestion par la haute direction des politiques et des programmes du ministère. Services centralisés de gestion financière et administrative et de gestion des systèmes et de la technologie pour le ministère de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce et celui de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines.		
		<i>Politique, planification et coordination</i> : soutien et analyse, à l'échelle ministérielle et interministérielle, de la politique relative au marché du travail, au commerce et au développement économique. Coordination et soutien de la planification stratégique et commerciale du ministère, production d'analyses et de renseignements relatifs au marché du travail afin de faciliter les liens entre le milieu de l'éducation, les employeurs et les particuliers sur le marché du travail.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordination des statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des nouvelles directives et des nouveaux programmes du gouvernement et de ses organismes d'État.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>648</b>	612
		2) Autres dépenses	<b>73</b>	73
		Sous-total b)	<b>721</b>	685
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 988</b>	1 892
		2) Autres dépenses	<b>422</b>	422
			<b>2 410</b>	2 314
		3) Moins : Somme récupérable de Innovation, Énergie et Mines	<b>(150)</b>	(150)
		Sous-total c)	<b>2 260</b>	2 164
	d)	Politique, planification et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>815</b>	783
		2) Autres dépenses	<b>237</b>	237
		Sous-total d)	<b>1 052</b>	1 020
	e)	Bureau des statistiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>957</b>	957
		2) Autres dépenses	<b>201</b>	201
			<b>1 158</b>	1 158
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(60)</b>	(60)
		Sous-total e)	<b>1 098</b>	1 098

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
<b>10.2</b>	2.	Services d'aide à l'entreprise . . . . .	<b>9 561</b>	12 312
		<i>Développement de l'industrie</i> : facilite l'accès aux capitaux de création ou d'expansion des entreprises; aide et soutien aux projets de développement économique dans le but d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
		<i>Services d'experts-conseils et d'aide à la commercialisation</i> : services d'aide au développement commercial et d'experts-conseils offerts aux entreprises des secteurs de la fabrication, de la transformation et des services. Favorisent les possibilités de développement économique en s'appuyant sur les avantages naturels et les capacités industrielles diversifiées du Manitoba. Le groupe d'aide à la commercialisation coordonne les activités de communication et de commercialisation, la promotion du commerce et des investissements et la préparation d'information sur les marchés et d'autres renseignements.		
		<i>Entente de partenariat économique</i> : contribution à l'Entente de partenariat Canada-Manitoba pour le développement économique, dont le but est de favoriser la croissance économique de la province par des investissements stratégiques.		
	a)	Développement de l'industrie		
	1)	Services financiers		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 053</b>	1 053
	b)	Autres dépenses	<b>333</b>	333
	c)	Aide financière aux entreprises	<b>13 197</b>	13 425
			<b>14 583</b>	14 811
	d)	Moins : Récupération des intérêts - Aide financière aux entreprises	<b>(8 810)</b>	(8 810)
		Sous-total 1)	<b>5 773</b>	6 001
	2)	Aide à la commercialisation destinée aux entreprises	<b>4 175</b>	4 175
		Sous-total a)	<b>9 948</b>	10 176



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
	b)	Services d'experts-conseils et d'aide à la commercialisation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>845</b>	845
		2) Autres dépenses	<b>316</b>	323
		Sous-total b)	<b>1 161</b>	1 168
	c)	Développement des petites entreprises		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	1 261
		2) Autres dépenses	-	645
		3) Subventions	-	60
		Sous-total c)	-	1 966
	d)	Initiatives de compétitivité		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	348
		2) Autres dépenses	-	99
		Sous-total d)	-	447
	e)	Entente de partenariat économique	<b>1 084</b> (1)	1 187
	f)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 632)</b>	(2 632)
<b>10.3</b>	3.	Perfectionnement de la main-d'œuvre et soutien du revenu . . . . .	<b>559 808</b>	552 568

La Division du perfectionnement de la main-d'œuvre et du soutien du revenu gère les programmes relatifs au marché du travail ainsi que les soutiens financiers aux Manitobains à faible revenu admissibles. Dans le but de promouvoir l'emploi et l'indépendance, elle fait le pont entre les divers programmes d'Aide à l'emploi et au revenu, d'emploi *Habilités* et de Compétences sur le marché du travail.

La Division est la principale responsable des programmes du gouvernement provincial relatifs au marché du travail. Elle conçoit et met en œuvre une vaste gamme de programmes et de services liés au marché du travail et collabore avec les particuliers, les employeurs et les communautés pour aider à développer et à appliquer les aptitudes nécessaires. Les programmes et les services sont intégrés et offerts par le truchement des programmes d'Emploi Manitoba, d'Apprentissage Manitoba et de Perfectionnement de la main-d'œuvre dans l'industrie. Le Bureau du directeur général principal fournit l'orientation, la coordination et l'intégration stratégiques des programmes du marché du travail afin d'améliorer la prestation de services et les résultats des programmes et des services en fournissant des programmes centralisés, une direction administrative et financière et des services de soutien. Le Bureau soutient aussi les politiques du Conseil consultatif du développement de la main-d'œuvre du ministre.

1. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 5 418 \$, soit 1 084 \$ inclus dans le ministère de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce, et 4 334 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite

*Perfectionnement de la main-d'œuvre dans l'industrie* : établit des partenariats avec le secteur industriel afin de définir les besoins de ressources humaines et de formation, et d'élaborer les stratégies y répondant; collabore avec les entreprises pour générer des fonds et accroître les investissements dans la formation à l'échelle de l'industrie afin d'appuyer la compétitivité et la croissance dans les secteurs stratégiques de l'économie provinciale; coordonne les initiatives visant à appuyer le perfectionnement de la main-d'œuvre au sein des petites et moyennes entreprises; en collaboration avec les entreprises et les syndicats, élabore et coordonne des projets de formation en milieu de travail sur les compétences essentielles et des projets de reconnaissance de l'apprentissage préalable dans l'industrie, et en partage les coûts.

*Apprentissage Manitoba* : administre la *Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle* et le système d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle du Manitoba. Assure la prestation d'une formation professionnelle et technique en milieu de travail reconnue et bien encadrée pour les apprentis inscrits qui cherchent à obtenir une qualification professionnelle dans un métier désigné. Favorise la formation et la reconnaissance professionnelle; coordonne l'information et la planification nécessaires à la désignation de nouveaux métiers; élabore les normes des métiers et les programmes d'études en collaboration avec l'industrie manitobaine et d'autres systèmes de formation en apprentissage provinciaux et territoriaux; traite les demandes de reconnaissance des programmes de formation pour vérifier s'ils sont conformes aux normes de métiers désignés; aide les groupes sous-représentés à suivre une formation en apprentissage; fournit des conseils sur des questions concernant les métiers et la reconnaissance professionnelle sur les marchés locaux et internationaux. Apporte un soutien technique, administratif et financier à la Commission de l'apprentissage et de la reconnaissance professionnelle.

*Emploi Manitoba* : offre des services complets liés au marché du travail aux personnes sans emploi ou sous-employées. Cherche à augmenter le nombre de travailleurs qualifiés au Manitoba grâce à des services directs et indirects visant les besoins individuels en matière de développement ou de changement de carrière. Gère des centres d'emploi situés dans toute la province et maintient un réseau exhaustif d'organismes tiers de services communautaires, veillant ainsi à ce que les compétences individuelles correspondent aux exigences du marché du travail local.

*Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail* : en vertu d'une entente entre le gouvernement fédéral et la Province, aide les personnes au chômage bénéficiaires de l'assurance-emploi à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver en offrant divers services, y compris l'appui à la formation professionnelle. L'Entente vise aussi à appuyer – y compris par l'apport de fonds – l'établissement de partenariats avec les employeurs, tant individuels que regroupés au sein d'associations de membres de l'industrie, dans le but de répondre aux exigences actuelles et futures du marché du travail et de la main-d'œuvre.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite

*Fonds d'investissement dans l'industrie et la main-d'œuvre* : donne aux entreprises du Manitoba l'occasion de former une main-d'œuvre hautement qualifiée en appuyant des investissements stratégiques dans la formation.

*Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail* : en vertu d'une entente entre le gouvernement fédéral et la Province, le Canada accorde un financement afin d'appuyer des programmes et des services qui répondent aux priorités et aux objectifs immédiats et émergents du marché du travail. L'Entente vise principalement les aides et les services d'emploi et de formation pour les personnes aux compétences relativement faibles et qui sont sans emploi ou sous-employées.

*Programmes de soutien de l'emploi et du revenu* : fournit de l'aide au revenu aux Manitobains dans le besoin, et élabore et met en œuvre des initiatives afin d'aider les prestataires de l'aide à l'emploi et au revenu et les autres Manitobains disposant de faibles revenus à retrouver ou à maintenir une indépendance financière grâce à un éventail d'appuis dans le cadre de programmes et de politiques. Ceci est intégré aux programmes de compétences sur le marché du travail afin de fournir une formation axée sur l'acquisition de compétences menant à un emploi durable. Dirige, élabore des programmes et des politiques, administre des lois, et appuie les systèmes d'information liés à un éventail de programmes de supplément du revenu, notamment les programmes suivants : Aide à l'emploi et au revenu, Services de santé, Aide au revenu pour les personnes handicapées, emploi *Habilités*, 55 ans et plus, Promotion de l'autonomie, Prestation manitobaine pour enfants et Aide au loyer.

*Prestation de services d'aide à l'emploi et au revenu* : offre des services de soutien multidimensionnel spécialisé afin de répondre aux besoins de transition en matière d'emploi et de rétention des participants aux programmes de compétences sur le marché du travail, et plus particulièrement de ceux qui bénéficient de l'aide à l'emploi et au revenu. Ces soutiens intensifs sont offerts à l'échelle de la province aux stagiaires et aux employés ainsi qu'aux fournisseurs de services et aux employeurs afin de fournir des services individualisés adaptés aux défis uniques auxquels font face les groupes marginalisés et sous-représentés.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>697</b>	626
		2) Autres dépenses	<b>265</b>	265
		Sous-total a)	<b>962</b>	891
	b)	Perfectionnement de la main-d'œuvre dans l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>714</b>	714
		2) Autres dépenses	<b>132</b>	132
		3) Soutien à la formation	<b>3 825</b>	2 825
		Sous-total b)	<b>4 671</b>	3 671
	c)	Apprentissage Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 493</b>	4 358
		2) Autres dépenses	<b>1 920</b>	1 920
		3) Soutien à la formation	<b>16 332</b>	16 254
			<b>22 745</b>	22 532
		4) Moins : Somme récupérable de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail	<b>(2 237)</b>	(2 237)
		Sous-total c)	<b>20 508</b>	20 295
	d)	Emploi Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 524</b>	5 879
		2) Autres dépenses	<b>2 080</b>	2 480
		3) Soutien à la formation	<b>12 999</b>	10 233
		Sous-total d)	<b>20 603</b>	18 592
	e)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>7 433</b>	7 233
		2) Autres dépenses	<b>989</b>	989
		3) Soutien à la formation	<b>43 452</b>	44 367
		Sous-total e)	<b>51 874</b>	52 589
	f)	Fonds d'investissement dans l'industrie et la main-d'œuvre	<b>2 600</b>	2 600
	g)	Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>893</b>	893
		2) Autres dépenses	<b>543</b>	543
		3) Soutien à la formation	<b>21 674</b>	21 674
		Sous-total g)	<b>23 110</b>	23 110

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
	h)	Aide à l'emploi et au revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 677	2 616
		2) Autres dépenses	3 036	3 036
		3) Soutien des programmes		
		a) Aide à l'emploi et au revenu	305 330	307 526
		b) Services de santé	68 049	65 906
		c) Aide au revenu pour les personnes handicapées	25 186	25 186
		d) Emploi <i>Habilités</i>	9 329	9 286
		e) Programme 55 ans et plus	4 932	4 932
		f) Promotion de l'autonomie	3 870	4 020
		g) Prestation manitobaine pour enfants	4 154	4 154
		h) Aide au loyer	17 914	13 214
		Sous-total 3)	438 764	434 224
		Sous-total h)	444 477	439 876
	i)	Prestation de services d'aide à l'emploi et au revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 216	1 157
		2) Autres dépenses	44	44
		Sous-total i)	1 260	1 201
	j)	Moins : Somme récupérable de l'Entente Canada-Manitoba sur le marché du travail	(10 257)	(10 257)
10.4	4.	Relations internationales et commerce . . . . .	3 559	3 456
		Soutien aux entreprises pour qu'elles développent leurs capacités d'exportation et diversifient leurs activités sur les marchés internationaux. Promotion des possibilités d'investissement à l'étranger afin d'augmenter les investissements et les possibilités d'emploi au Manitoba.		
		Coordination d'une approche globale pour promouvoir les intérêts du Manitoba à l'échelle internationale, notamment en ce qui concerne le service protocolaire et la participation au développement international.		
	a)	Relations internationales		
		1) Salaires et avantages sociaux	907	867
		2) Autres dépenses	440	440
		Sous-total a)	1 347	1 307
	b)	Direction générale du commerce du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 868	1 805
		2) Autres dépenses	1 344	1 344
			3 212	3 149
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(1 000)	(1 000)
		Sous-total b)	2 212	2 149

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ENTREPRENARIAT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCE (10), suite</b>				
<b>10.5</b>	5.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>2 443</b>	2 443
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>1 651</b>	1 651
	b)	Frais d'intérêts	<b>792</b>	792
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>580 539</b>	575 783

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances . . . . .	10 602	0,1	10 590
2. Programmes relatifs au travail . . . . .	18 230	0,3	18 183
3. Programmes de soutien des personnes handicapées et apprentissage et garde des jeunes enfants . . . . .	495 539	8,4	457 340
4. Services à l'enfant et à la famille . . . . .	432 369	6,3	406 903
5. Prestation des services dans les communautés . . . . .	136 848	2,4	133 627
6. Coûts liés aux immobilisations . . . . .	3 824	(0,1)	3 827
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>1 097 412</b>	<b>6,5</b>	<b>1 030 470</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement . . . . .	1 090 757	6,5	1 023 812
Subventions en capital . . . . .	2 831	-	2 831
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	3 824	(0,1)	3 827
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>1 097 412</b>	<b>6,5</b>	<b>1 030 470</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
9. Immobilisations			
Actif général . . . . .	137	(36,6)	216
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>137</b>	<b>(36,6)</b>	<b>216</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	1 032 234
Transfert de fonctions venant de :	
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	39
Transfert de fonctions allant à :	
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	(1 803)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	<b>1 030 470</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
9.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>10 602</b>	10 590
		Haute direction, orientation de la politique et des programmes, bureau central de contrôle financier, services financiers, développement et soutien des technologies de l'information, obligation redditionnelle et soutien des organismes, et soutien administratif général du ministère.		
		<i>Commission d'appel des services sociaux</i> : audition des appels des Manitobains et Manitobaines en matière de programmes d'aide financière, d'autres programmes et services, et de délivrance de licences aux garderies et aux établissements de soins en résidence.		
		<i>Bureau des personnes handicapées</i> : appui au ministre responsable des Personnes handicapées en veillant à l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent l'intégration des personnes handicapées, constatation des questions qui ont des incidences pour les personnes handicapées et aide à la résolution de ces questions, encouragement des attitudes positives à l'égard des handicaps, et facilitation de la communication entre la communauté des personnes handicapées et le gouvernement.		
		<i>Situation de la femme</i> : conseils au gouvernement sur les dossiers et les enjeux d'intérêt pour les femmes du Manitoba afin d'aider à l'élaboration de politiques et de programmes appropriés; encouragement du dialogue et de partenariats avec des organismes communautaires et avec d'autres ministères; participation à des activités et à des projets de promotion de l'égalité des sexes et de sensibilisation aux questions touchant les femmes.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>742</b>	759
		2) Autres dépenses	<b>65</b>	65
		Sous-total b)	<b>807</b>	824
	c)	Commission d'appel des services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>459</b>	433
		2) Autres dépenses	<b>83</b>	83
		Sous-total c)	<b>542</b>	516
	d)	Bureau des personnes handicapées		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>515</b>	477
		2) Autres dépenses	<b>150</b>	150
		Sous-total d)	<b>665</b>	627
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 135</b>	1 185
		2) Autres dépenses	<b>228</b>	228
		Sous-total e)	<b>1 363</b>	1 413



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
	f)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 394</b>	1 406
		2) Autres dépenses	<b>359</b>	383
		Sous-total f)	<b>1 753</b>	1 789
	g)	Innovation, information et technologie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>867</b>	882
		2) Autres dépenses	<b>1 808</b>	1 838
		Sous-total g)	<b>2 675</b>	2 720
	h)	Section de l'obligation redditionnelle et du soutien des organismes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 340</b>	1 274
		2) Autres dépenses	<b>367</b>	367
		Sous-total h)	<b>1 707</b>	1 641
	i)	Situation de la femme		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>660</b>	630
		2) Autres dépenses	<b>263</b>	263
		3) Subventions	<b>130</b>	130
		Sous-total i)	<b>1 053</b>	1 023
<b>9.2</b>	2.	Programmes relatifs au travail .....	<b>18 230</b>	18 183
		<i>Administration divisionnaire</i> : service central de gestion et de soutien des programmes de la division dans les domaines des services financiers et administratifs, dont la planification, la communication, le contrôle financier et l'obligation redditionnelle.		
		<i>Recherche, législation et politique</i> : service central de soutien des programmes de la division dans les domaines de la recherche, de l'analyse des politiques et de l'élaboration de la législation, y compris la planification et la communication.		
		<i>Services de conciliation et de médiation</i> : conciliation et médiation pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Bureau du surintendant des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite, et administration et application de la <i>Loi sur les prestations de pension</i> et de ses règlements, qui fixent les normes minimales en matière de prestations de pension des membres, de financement des prestations de pension et d'investissement des actifs.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administration et règlement des demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la <i>Loi sur les relations du travail</i> et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : administration de la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> et des règlements connexes, conduite d'inspection de lieux de travail et d'enquêtes sur des incidents, et offre de ressources et de soutien aux employeurs et aux travailleurs par rapport à l'élaboration et à la mise en place de systèmes de santé et de sécurité.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
<i>Normes d'emploi</i> : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché du travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.				
<i>Bureau des conseillers des travailleurs</i> : aide aux accidentés du travail en ce qui a trait aux demandes d'indemnisation.				
<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : visites de prévention et services d'inspections techniques de bâtiments. Supervision des évaluations et de la délivrance de permis professionnels. Enquêtes sur les incendies suspects ayant causé la mort, des blessures ou des dommages matériels. Prestation d'une formation reconnue sur la prévention des incendies et l'intervention d'urgence, et de services de sécurité publique. Intervention d'urgence partout dans la province en cas d'incidents de grande envergure. Soutien aux services d'incendie municipaux.				
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>412</b>	530
		2) Autres dépenses	<b>138</b>	132
		Sous-total a)	<b>550</b>	662
	b)	Recherche, législation et politique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>460</b>	576
		2) Autres dépenses	<b>42</b>	66
		3) Subventions	<b>75</b>	75
		Sous-total b)	<b>577</b>	717
	c)	Services de conciliation et de médiation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>601</b>	636
		2) Autres dépenses	<b>129</b>	135
		Sous-total c)	<b>730</b>	771
	d)	Bureau du surintendant des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>424</b>	413
		2) Autres dépenses	<b>114</b>	133
		Sous-total d)	<b>538</b>	546
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 338</b>	1 306
		2) Autres dépenses	<b>443</b>	451
		Sous-total e)	<b>1 781</b>	1 757
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>7 385</b>	7 226
		2) Autres dépenses	<b>2 212</b>	2 130
		3) Subventions	<b>185</b>	185
		Sous-total f)	<b>9 782</b>	9 541

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
	g)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 883</b>	2 791
		2) Autres dépenses	<b>560</b>	579
		Sous-total g)	<b>3 443</b>	3 370
	h)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>664</b>	642
		2) Autres dépenses	<b>165</b>	177
		Sous-total h)	<b>829</b>	819
	i)	Bureau du commissaire aux incendies	-	-
			(1)	
<b>9.3</b>	3.	Programmes de soutien des personnes handicapées et apprentissage et garde des jeunes enfants . . . . .	<b>495 539</b>	457 340
		<i>Initiatives stratégiques et soutien des programmes</i> : gestion centralisée des programmes, coordination et soutien des politiques, gestion financière, élaboration des politiques et des initiatives stratégiques, recherche, conception et mise au point de projets pilotes et d'initiatives stratégiques. Soutien et mise en œuvre de l'assurance de la qualité et de systèmes d'information pour les programmes de soutien des personnes handicapées.		
		<i>Programmes de soutien des personnes handicapées</i> : élaboration de programmes et de politiques; gestion financière et surveillance des programmes d'aide à la vie en société pour les adultes ayant une déficience mentale ainsi que pour les enfants handicapés et leur famille. Prestation des services appropriés aux particuliers et aux familles au moyen d'un cadre d'assurance de la qualité. Tenue à jour du registre des mauvais traitements infligés aux adultes, conformément aux stipulations de la <i>Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes</i> .		
		Services d'intégration communautaire des personnes handicapées : gamme de services de jour, de services en résidence et de services de soutien fournissant aux adultes ayant une déficience mentale la possibilité de vivre en société et de participer à la vie de la communauté.		
		Services aux enfants handicapés : élaboration de la politique et des programmes de soutien des enfants handicapés, de leurs familles et de leurs fournisseurs de soins.		
		<i>Bureau du commissaire aux personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la <i>Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale</i> .		
		<i>Apprentissage et garde des jeunes enfants</i> : orientation des lois, des politiques, de l'administration et des programmes en ce qui concerne les établissements autorisés à titre de garderies en résidence et de centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, administration d'un programme d'allocations pour les parents admissibles, supervision et administration de subventions de fonctionnement, d'équipement et de formation pour les établissements admissibles, classification des éducateurs des jeunes enfants et des aides des services à l'enfance qui travaillent dans les établissements autorisés, et soutien aux établissements qui fournissent des soins aux enfants ayant des besoins spéciaux.		

1. Le Bureau du commissaire aux incendies est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
<i>Prévention de la violence familiale : promotion de l'élimination de la violence familiale par le financement et la supervision de programmes communautaires pour les femmes, les enfants et les hommes partout au Manitoba; promotion de la sensibilisation par l'intermédiaire de campagnes publiques et d'initiatives de formation.</i>				
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 596</b>	1 540
		2) Autres dépenses	<b>384</b>	384
		Sous-total a)	<b>1 980</b>	1 924
	b)	Programmes de soutien des personnes handicapées		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 209</b>	1 109
		2) Autres dépenses	<b>217</b>	186
		3) Services d'intégration communautaire des personnes handicapées	<b>302 674</b>	270 544
		4) Services aux enfants handicapés	<b>28 076</b>	27 155
		Sous-total b)	<b>332 176</b>	298 994
	c)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>500</b>	486
		2) Autres dépenses	<b>107</b>	112
		Sous-total c)	<b>607</b>	598
	d)	Apprentissage et garde des jeunes enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 378</b>	2 069
		2) Autres dépenses	<b>1 409</b>	1 462
		3) Aide financière et subventions	<b>143 388</b>	139 208
		Sous-total d)	<b>147 175</b>	142 739
	e)	Prévention de la violence familiale		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>576</b>	560
		2) Autres dépenses	<b>93</b>	93
		3) Organismes externes	<b>12 932</b>	12 432
		Sous-total e)	<b>13 601</b>	13 085
<b>9.4</b>	4.	Services à l'enfant et à la famille . . . . .	<b>432 369</b>	406 903
		<i>Initiatives stratégiques et soutien des programmes : coordination et soutien à la gestion conjointe des initiatives stratégiques de la division et des directions et services concernés; coordination et collaboration interministérielles, extra-ministérielles et intersectorielles; planification, soutien des politiques y compris pour Conciliation familiale, modèles de financement et cadres financiers, services législatifs et de réglementation, élaboration et mise à jour de bases de données, analyses de bases de données et d'affaires, et contribution et soutien à l'administration des finances, et à la gestion et à la responsabilité financière, y compris l'évaluation et l'assurance de la qualité.</i>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite

*Services de protection des enfants* : en vertu de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille*, de la *Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille* et de la *Loi sur l'adoption*, coordination d'une gamme complète de services à l'enfant et à la famille partout dans la province. Orientation et soutien des politiques des quatre régies de services à l'enfant et à la famille qui gèrent la prestation de services de protection de l'enfance par l'intermédiaire des offices qu'elles ont autorisés. Aide financière et orientation de l'administration et des programmes pour les fournisseurs de soins en résidence et pour une gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux enfants et aux familles à risque. Direction de la coordination des mesures d'assurance de la qualité à l'égard des régies et des autres fournisseurs de services subventionnés par la direction ainsi que de l'approbation des normes de base. Gestion et prestation de services provinciaux centralisés (registre postadoption, registre provincial concernant les mauvais traitements, licences aux établissements de soins en résidence pour enfants, enquêtes provinciales relatives aux mauvais traitements infligés aux enfants et Régime d'indemnisation en cas de dommages intentionnels (pour parents nourriciers)). Gestion du centre provincial de formation. Gestion de projets spéciaux dans le cadre de Tracia's Trust, la Stratégie manitobaine de lutte contre l'exploitation sexuelle.

*Enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair* : financement des dépenses liées à la tenue d'une enquête publique.

a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
	1) Salaires et avantages sociaux	2 465	2 053
	2) Autres dépenses	179	179
	3) Initiative de protection de l'enfance pour les Autochtones	484	484
	Sous-total a)	3 128	2 716
b)	Services de protection des enfants		
	1) Salaires et avantages sociaux	5 230	4 530
	2) Autres dépenses	1 984	2 018
	3) Régies et entretien des enfants	421 277	396 591
	Sous-total b)	428 491	403 139
c)	Enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair	750	1 048

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
9.5	5.	Prestation de services dans les communautés . . . . .	<b>136 848</b>	133 627
		Prestation d'une vaste gamme de services sociaux et de programmes d'aide financière pour les Manitobains et Manitobaines dans la province.		
		<i>Aide à la prestation de services</i> : conseils spécialisés sur les programmes et soutien de la direction et du personnel chargés de la prestation des services dans les directions suivantes : Services ruraux et du Nord, Services à Winnipeg et Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg.		
		<i>Services ruraux et du Nord</i> : prestation des services sociaux offerts par le ministère, des services d'aide au revenu et des services à l'enfant et à la famille pour les Manitobains et Manitobaines admissibles dans les régions rurales et du Nord.		
		<i>Services à Winnipeg</i> : prestation des services sociaux offerts par le ministère et des services d'aide au revenu pour les Manitobains et Manitobaines admissibles à Winnipeg en coopération avec l'Office régional de la santé de Winnipeg.		
		<i>Services provinciaux</i> : administration des prestations de supplément au revenu, des allocations pour la garde d'enfants et des allocations-logement pour les Manitobains et Manitobaines admissibles, ainsi que des prestations pour des services de santé à l'intention des bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu et des enfants pris en charge.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins à long terme centrés sur les pensionnaires de l'établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg</i> : en vertu de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille</i> et de la <i>Loi sur l'adoption</i> , prestation d'une gamme complète de services de protection des enfants et de services de soutien aux familles à Winnipeg.		
	a)	Aide à la prestation de services		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 192</b>	2 655
		2) Autres dépenses	<b>4 893</b>	4 893
		Sous-total a)	<b>7 085</b>	7 548
	b)	Services ruraux et du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>27 286</b>	25 963
		2) Autres dépenses	<b>4 524</b>	4 475
		Sous-total b)	<b>31 810</b>	30 438
	c)	Services à Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>34 911</b>	33 800
		2) Autres dépenses	<b>5 532</b>	5 532
		Sous-total c)	<b>40 443</b>	39 332
	d)	Services provinciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 685</b>	2 628
		2) Autres dépenses	<b>616</b>	630
		Sous-total d)	<b>3 301</b>	3 258

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET TRAVAIL (9), suite</b>				
	e)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	29 922	30 037
		2) Autres dépenses	2 832	2 832
			32 754	32 869
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(312)	(172)
		Sous-total e)	32 442	32 697
	f)	Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 367	18 222
		2) Autres dépenses	2 400	2 132
		Sous-total f)	21 767	20 354
<b>9.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations .....	3 824	3 827
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	3 069	3 069
	b)	Frais d'intérêts	755	758
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	1 097 412	1 030 470

#### Partie B - Investissements en immobilisations

<b>9.7</b>	9.	Immobilisations .....	137	216
		Élaboration ou amélioration des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	137	216

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>FINANCES (7)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Services ministériels .....	3 822	(3,1)	3 946
2. Gestion budgétaire et financière .....	30 215	(3,4)	31 292
3. Secrétariat du Conseil du Trésor .....	7 842	(0,3)	7 866
4. Priorités et planification .....	2 119	(1,4)	2 148
5. Coûts liés aux immobilisations .....	2 979	(1,8)	3 034
6. Paiement net des crédits d'impôt .....	22 189	29,4	17 143
7. Dette publique (crédits législatifs) .....	230 000	(10,9)	258 000
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>299 166</b>	<b>(7,5)</b>	<b>323 429</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	66 187	6,1	62 395
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	2 979	(1,8)	3 034
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total des crédits à voter</b>	<b>69 166</b>	<b>5,7</b>	<b>65 429</b>
Crédits législatifs .....	230 000	(10,9)	258 000
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>299 166</b>	<b>(7,5)</b>	<b>323 429</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
7. Immobilisations			
Actif général .....	500	-	500
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>500</b>	<b>-</b>	<b>500</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	326 081
Transfert de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif .....	205
- Commission de la fonction publique .....	953
Transfert de fonctions allant à :	
- Commission de la fonction publique .....	(110)
Transfert de crédits allant à :	
- Enseignement postsecondaire et Alphabétisation .....	(3 500)
- Innovation, Énergie et Mines .....	(200)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>323 429</b>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
7.1	1.	Services ministériels . . . . .	<b>3 822</b>	3 946
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des technologies de l'information et autres services de soutien.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>757</b>	707
	2)	Autres dépenses	<b>92</b>	92
		Sous-total b)	<b>849</b>	799
	c)	Services ministériels		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 588</b>	2 755
	2)	Autres dépenses	<b>295</b>	302
		Sous-total c)	<b>2 883</b>	3 057
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	<b>19</b>	19
	e)	Administrateur indépendant	<b>34</b>	34
7.2	2.	Gestion budgétaire et financière . . . . .	<b>30 215</b>	31 292
		<i>Trésorerie</i> : gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements d'organismes gouvernementaux.		
		<i>Contrôleur</i> : établit et gère le contrôle financier de l'ensemble du gouvernement, ainsi que la politique, les méthodes et les systèmes ministériels de finances et de gestion. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes de gestion financière. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait à la comptabilité, aux finances et à la gestion.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### FINANCES (7), suite

*Taxes et impôts* : veille à ce que les recettes fiscales soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications auprès des contribuables pour s'assurer du respect des lois fiscales.

*Recherches fiscales, économiques et intergouvernementales* : appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant nationales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts. Veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités. S'occupe de l'analyse et du soutien de la politique stratégique de la Province dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux, et offre des conseils à cet effet.

*Assurance et gestion des risques* : offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés d'État dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en œuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement de demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.

*Direction de la réglementation des institutions financières* : veille à l'application des lois relatives aux compagnies d'assurance, aux sociétés de fiducie et sociétés de prêt, aux credit unions et aux caisses populaires, et aux coopératives. Délivre des permis de fonctionnement aux corporations de fiducie et aux corporations de prêt, et délivre des permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent des contrats d'assurance.

a) Trésorerie				
1) Salaires et avantages sociaux			<b>2 063</b>	1 989
2) Autres dépenses			<b>273</b>	273
Sous-total a)			<b>2 336</b>	2 262
b) Contrôleur				
1) Salaires et avantages sociaux			<b>5 126</b>	5 341
2) Autres dépenses			<b>1 137</b>	1 137
3) Moins : Somme récupérable d'autres postes			<b>(510)</b>	(510)
Sous-total b)			<b>5 753</b>	5 968
c) Taxes et impôts				
1) Salaires et avantages sociaux			<b>12 758</b>	12 682
2) Autres dépenses			<b>4 438</b>	4 438
Sous-total c)			<b>17 196</b>	17 120

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	d)	Recherches fiscales, économiques et intergouvernementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 871	2 933
		2) Autres dépenses	1 553	1 553
		Sous-total d)	4 424	4 486
	e)	Assurance et gestion des risques		
		1) Salaires et avantages sociaux	440	423
		2) Autres dépenses	66	66
		3) Primes d'assurance	2 770	2 611
			3 276	3 100
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 770)	(2 611)
		Sous-total e)	506	489
	f)	Direction de la réglementation des institutions financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	756
		2) Autres dépenses	-	211
		Sous-total f)	- (1)	967
	g)	Office des services financiers du Manitoba	- (2)	-
<b>7.3</b>	3.	Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	<b>7 842</b>	<b>7 866</b>

Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue d'aider ce dernier à exercer ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire. Est chargé des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation.

*Secrétariat aux affaires francophones* : conseille le gouvernement en ce qui concerne la politique sur les services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre en œuvre cette politique et à offrir des services en français.

1. La Direction de la réglementation des institutions financières a été transférée à l'Office des services financiers du Manitoba. Aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014.
2. L'Office des services financiers du Manitoba est un organisme de service spécial pour lequel aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	a)	Secrétariat du Conseil du Trésor		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 876</b>	5 884
		2) Autres dépenses	<b>977</b>	977
		Sous-total a)	<b>6 853</b>	6 861
	b)	Secrétariat aux affaires francophones		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>787</b>	803
		2) Autres dépenses	<b>202</b>	202
		Sous-total b)	<b>989</b>	1 005
<b>7.4</b>	4.	Priorités et planification . . . . .	<b>2 119</b>	2 148
		<i>Secrétariat du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification</i> : service d'analyse, de coordination interministérielle et de soutien administratif au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, qui supervise et coordonne les principales initiatives du gouvernement relatives aux emplois et à l'économie, à la durabilité sur le plan environnemental, au développement communautaire et de l'infrastructure, à la santé et aux services sociaux.		
		<i>Conseil consultatif économique du premier ministre</i> : services consultatifs et de soutien à la mise au point continue de la stratégie économique du Manitoba, y compris en cernant les priorités, en demandant l'avis des communautés et en participant à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations.		
	a)	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 320</b>	1 425
		2) Autres dépenses	<b>378</b>	307
		Sous-total a)	<b>1 698</b>	1 732
	b)	Conseil consultatif économique du premier ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>202</b>	197
		2) Autres dépenses	<b>219</b>	219
		Sous-total b)	<b>421</b>	416
<b>7.5</b>	5.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>2 979</b>	3 034
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>2 385</b>	2 396
	b)	Frais d'intérêts	<b>594</b>	638

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
7.6	6.	Paiement net des crédits d'impôt . . . . .	<b>22 189</b>	17 143
		Paiement de divers crédits d'impôt provinciaux et des frais relatifs à l'administration fédérale.		
		Crédit d'impôt foncier pour l'éducation	<b>324 330</b>	297 319
		Crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos	<b>19 000</b>	15 000
		Avance sur le remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité	<b>4 000</b>	3 500
		Aide aux locataires et aux propriétaires de 55 ans et plus en matière de taxes scolaires	<b>1 110</b>	1 500
		Crédit d'impôt pour l'édition	<b>520</b>	520
		Crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles	<b>1 500</b>	300
		Crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs	<b>1 200</b>	200
		Crédit d'impôt pour le développement des coopératives	<b>46</b>	200
		Frais relatifs à l'administration fédérale	<b>1 123</b>	1 123
			<b>352 829</b>	319 662
		Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(330 640)</b>	(302 519)
<b>S</b>	7.	Dette publique (crédits législatifs) . . . . .	<b>230 000</b>	258 000
		Paiement des frais d'intérêts nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	(a)	(1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	<b>1 157 604</b>	1 159 511
		(2) Intérêts sur les immobilisations des ministères	<b>217 241</b>	220 421
		(3) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	<b>9 600</b>	16 800
		Sous-total a)	<b>1 384 445</b>	1 396 732
	(b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		(1) des placements du fonds d'amortissement	<b>(65 513)</b>	(75 119)
		(2) d'Hydro-Manitoba	<b>(643 263)</b>	(620 374)
		(3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>(31 952)</b>	(26 545)
		(4) de la Société des services agricoles du Manitoba	<b>(15 600)</b>	(12 832)
		(5) d'autres organismes gouvernementaux	<b>(21 768)</b>	(12 147)
		(6) d'autres prêts et placements	<b>(89 952)</b>	(102 138)
		(7) d'autres postes	<b>(286 397)</b>	(289 577)
		Sous-total b)	<b>(1 154 445)</b>	(1 138 732)
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>299 166</b>	323 429
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>				
7.7	7.	Immobilisations . . . . .	<b>500</b>	500
		Élaboration ou amélioration des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	<b>500</b>	500

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>SANTÉ (21)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances .....	10 443	3,2	10 119
2. Politiques et programmes provinciaux .....	78 347	3,7	75 570
3. Main-d'œuvre de la santé .....	11 395	7,3	10 616
4. Santé publique et soins de santé primaires .....	45 833	3,4	44 336
5. Politiques et programmes régionaux .....	25 966	9,5	23 719
6. Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba .....	1 491	1,1	1 475
7. Fonds d'assurance-maladie .....	4 884 623	2,6	4 759 094
8. Subventions en capital .....	166 974	1,5	164 483
9. Coûts liés aux immobilisations .....	5 706	7,6	5 301
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>5 230 778</b>	<b>2,7</b>	<b>5 094 713</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	5 058 098	2,7	4 924 929
Subventions en capital .....	166 974	1,5	164 483
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	5 706	7,6	5 301
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>5 230 778</b>	<b>2,7</b>	<b>5 094 713</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
21. Immobilisations			
Actif général .....	1 711	(0,7)	1 723
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>1 711</b>	<b>(0,7)</b>	<b>1 723</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	5 094 313
Transfert de crédits venant de :	
- Enfants et Perspectives pour la jeunesse .....	400
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<u>5 094 713</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>21.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>10 443</b>	10 119
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes pour le ministère et le ministre de la Santé.		
		<i>Finances</i> : gestion financière générale et planification financière stratégique pour le ministère, y compris la fonction de contrôleur, la gestion financière, les services administratifs et la gestion des documents; gestion des activités d'élaboration des politiques et des méthodes de financement des services et des organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par le ministère; accès en temps opportun à l'information sur la santé, services spécialisés d'analyse, d'interprétation et de recherche, et services de diffusion de l'information en rapport avec le contenu, l'utilisation et la divulgation des principaux fonds de données du ministère; planification stratégique, gestion des risques, mise en œuvre des initiatives stratégiques, et contrôle et évaluation des services de santé. Soutien au ministère et aux offices de la santé dans l'amélioration de la reddition de comptes pour l'ensemble du système de soins de santé.		
		<i>Services centralisés</i> : leadership, prestation de conseils et soutien au ministère en ce qui concerne l'élaboration de lois.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 035</b>	1 012
		2) Autres dépenses	<b>164</b>	164
		Sous-total b)	<b>1 199</b>	1 176
	c)	Finances		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 375</b>	6 213
		2) Autres dépenses	<b>1 504</b>	1 511
		Sous-total c)	<b>7 879</b>	7 724
	d)	Services centralisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>510</b>	497
		2) Autres dépenses	<b>300</b>	167
		3) Organismes externes	<b>518</b>	518
		Sous-total d)	<b>1 328</b>	1 182
<b>21.2</b>	2.	Politiques et programmes provinciaux . . . . .	<b>78 347</b>	75 570
		Rôle de leadership stratégique et offre de solutions au service des objectifs et des priorités de Santé Manitoba.		
		<i>Systèmes d'information</i> : rôle de leadership dans la mise en œuvre de solutions en matière de technologies de l'information afin d'appuyer les objectifs et les priorités du secteur de la santé du Manitoba, y compris les frais de soutien des programmes provinciaux visant l'échange de données électroniques entre le ministère et les fournisseurs de services de soins de santé de la province.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<i>Programmes de médicaments</i> : prestation générale des médicaments admissibles.				
<i>Services ministériels</i> : soutien administratif aux commissions et aux groupes d'appel et à d'autres clients internes et externes, en accordant une importance particulière à l'information et à la gestion des questions de fond; gestion de l'Office de protection des personnes recevant des soins; maintien de l'accès à des services en français au sein de Santé Manitoba et soutien des offices régionaux de la santé afin de renforcer leur capacité d'offrir des services de santé essentiels en français dans les régions désignées.				
<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et autres établissements de santé.				
<i>Section de la politique de gestion des médicaments</i> : élaboration, à l'échelle du système de santé, de politiques stratégiques spécialisées; coordination des mesures de maîtrise des coûts touchant l'offre et la demande; analyse de dossiers pour assurer la durabilité des programmes de médicaments du Manitoba.				
<i>Services du Laboratoire provincial Cadham</i> : tests généraux de santé publique et tests de référence relatifs à des maladies transmissibles pour d'autres laboratoires à l'échelle de la province. Offre de services d'éducation, d'information et de consultation aux intervenants dans le système de soins de santé.				
<i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques de longue durée et services de réadaptation en établissement à l'intention de tous les Manitobains et Manitobaines dont les besoins exigeants en matière de traitement et de réadaptation ne peuvent être comblés par les autres services offerts dans la province.				
<i>Bureau de la coordination des programmes provinciaux de produits sanguins</i> : supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un service de médecine transfusionnelle coordonné, intégré et de qualité pour la province.				
<i>Centre manitobain des politiques en matière de santé</i> : financement des projets d'évaluation et de recherche en matière de politiques de santé.				
a)		Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>237</b>	232
		2) Autres dépenses	<b>53</b>	53
		Sous-total a)	<b>290</b>	285
b)		Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 429</b>	4 324
		2) Autres dépenses	<b>933</b>	933
		3) Frais de soutien des programmes provinciaux	<b>5 181</b>	5 181
		Sous-total b)	<b>10 543</b>	10 438



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	c)	Programmes de médicaments		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 529</b>	2 475
		2) Autres dépenses	<b>524</b>	524
		Sous-total c)	<b>3 053</b>	2 999
	d)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 283</b>	1 252
		2) Autres dépenses	<b>742</b>	742
		3) Organismes externes	<b>395</b>	395
		Sous-total d)	<b>2 420</b>	2 389
	e)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>895</b>	874
		2) Autres dépenses	<b>207</b>	207
		Sous-total e)	<b>1 102</b>	1 081
	f)	Section de la politique de gestion des médicaments		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>825</b>	804
		2) Autres dépenses	<b>178</b>	178
		3) Organismes externes	<b>424</b>	95
		Sous-total f)	<b>1 427</b>	1 077
	g)	Services du Laboratoire provincial Cadham		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>7 819</b>	7 640
		2) Autres dépenses	<b>8 714</b>	8 106
		Sous-total g)	<b>16 533</b>	15 746
	h)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>35 070</b>	33 655
		2) Autres dépenses	<b>5 323</b>	5 323
		Sous-total h)	<b>40 393</b>	38 978
	i)	Bureau de la coordination des programmes provinciaux de produits sanguins		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>325</b>	316
		2) Autres dépenses	<b>61</b>	61
		Sous-total i)	<b>386</b>	377
	j)	Centre manitobain des politiques en matière de santé	<b>2 200</b>	2 200

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.3</b>	<b>3.</b>	<b>Main-d'œuvre de la santé</b> .....	<b>11 395</b>	<b>10 616</b>
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, les ententes interprovinciales de réciprocité, le Programme des résumés de dossiers d'hôpitaux, l'indemnisation pour services hors province, les vérifications et enquêtes, le Programme de récupération des coûts de responsabilité civile et le Programme d'aide au transport hors province.		
		<i>Relations de travail avec les professionnels de la santé</i> : établissement d'objectifs en vue de négociations collectives avec les médecins et d'autres professionnels de la santé, et négociations avec les organismes professionnels de la santé et les organismes de services paramédicaux.		
		<i>Stratégies relatives à la main-d'œuvre de la santé</i> : élaboration de prévisions sur le marché du travail et surveillance des besoins en ressources humaines; création de stratégies, afin de garantir l'offre de professionnels de la santé requise pour satisfaire à la demande; coordination et gestion des renseignements liés au recrutement des médecins pour la province.		
	a)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 916</b>	5 789
		2) Autres dépenses	<b>2 639</b>	2 033
		Sous-total a)	<b>8 555</b>	7 822
	b)	Relations de travail avec les professionnels de la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 037</b>	1 012
		2) Autres dépenses	<b>375</b>	375
		3) Organismes externes	<b>256</b>	256
		Sous-total b)	<b>1 668</b>	1 643
	c)	Stratégies relatives à la main-d'œuvre de la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>879</b>	858
		2) Autres dépenses	<b>122</b>	122
		3) Organismes externes	<b>171</b>	171
		Sous-total c)	<b>1 172</b>	1 151
<b>21.4</b>	<b>4.</b>	<b>Santé publique et soins de santé primaires</b> .....	<b>45 833</b>	<b>44 336</b>
		Prestation de services liés à la <i>Loi sur la santé publique</i> et d'autres lois. Gestion et administration de programmes de prestation de services directs au sein du ministère.		
		<i>Santé publique</i> : évaluation des risques et des menaces pour la santé; élaboration et surveillance de normes, de protocoles et de stratégies pour d'autres problèmes liés à la santé publique et la lutte contre ceux-ci; coordination de la lutte contre les épidémies et la gestion des questions environnementales liées à l'air, à l'eau, au sol et aux aliments; gestion de l'inventaire de vaccins, de produits biologiques et d'autres médicaments pour le système de soins de santé, et élaboration de politiques en la matière. Surveillance des maladies transmissibles à déclaration obligatoire et prestation de services épidémiologiques; rôle de leadership dans la préparation à une situation d'urgence en matière de santé publique relativement aux maladies et problèmes de santé actuels et émergents.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<i>Relations et politiques fédérales-provinciales : leadership, prestation de conseils et soutien au ministère sur les questions d'ordre fédéral, interprovincial, intergouvernemental et autre.</i>				
<i>Bureau de la santé des Autochtones et des résidents du Nord : élaboration de la politique et planification d'initiatives visant à améliorer de façon générale la santé et le bien-être de la population autochtone du Manitoba; fonctionnement des postes provinciaux de soins infirmiers.</i>				
<i>Soins de santé primaires : orientation, direction et appui fournis aux offices de la santé et aux fournisseurs de soins de santé afin de les aider à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer les services de soins de santé primaires; à développer la capacité d'amélioration de la qualité; et à améliorer l'accès aux soins de santé appropriés. Rôle de leadership pour la divulgation de renseignements sur la demande, la capacité, l'accès et les délais d'attente au sein du système de soins de santé et utilisation de ces renseignements pour améliorer l'efficacité et l'efficience du système ainsi que la connectivité entre les domaines et les fournisseurs de soins de santé.</i>				
a)		Administration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	349	341
	2)	Autres dépenses	325	325
		Sous-total a)	674	666
b)		Santé publique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	11 920	10 918
	2)	Autres dépenses	5 106	5 006
	3)	Agents immunisants, produits biologiques et médicaments	15 343	15 343
	4)	Organismes externes	12	12
		Sous-total b)	32 381	31 279
c)		Soutien aux politiques fédérales-provinciales		
	1)	Salaires et avantages sociaux	485	473
	2)	Autres dépenses	42	42
		Sous-total c)	527	515
d)		Bureau de la santé des Autochtones et des résidents du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 304	3 243
	2)	Autres dépenses	3 012	2 884
	3)	Organismes externes	724	724
		Sous-total d)	7 040	6 851
e)		Soins de santé primaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 223	1 195
	2)	Autres dépenses	3 988	3 830
		Sous-total e)	5 211	5 025

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.5</b>	5.	Politiques et programmes régionaux . . . . .	<b>25 966</b>	23 719
		Gestion des relations entre le ministère et les offices régionaux de la santé; analyse de l'environnement, vérification de la performance et évaluation des activités des offices régionaux de la santé.		
		<i>Gestion des urgences sanitaires</i> : élaboration et soutien d'un réseau complet et coordonné de soins et de transport d'urgence pour la population. Maintien de la capacité d'intervention coordonnée et efficace du système de soins de santé en fonction des besoins de la population dans l'éventualité d'une catastrophe.		
		<i>Soins du cancer et soins diagnostiques</i> : appui aux offices régionaux de la santé afin qu'ils planifient et fournissent des services de soins du cancer et de soins diagnostiques sûrs, de haute qualité, efficaces et reposant sur des données factuelles.		
		<i>Soins continus</i> : appui aux offices régionaux de la santé afin qu'ils surveillent et évaluent des services de santé sûrs, de haute qualité, efficaces et reposant sur des données factuelles, et qu'ils informent la population du Manitoba sur la qualité, la sécurité, l'utilisation et la capacité des services de santé ainsi que sur l'accès à ceux-ci.		
		<i>Soins actifs, tertiaires et spécialisés</i> : appui aux offices régionaux de la santé afin qu'ils planifient et fournissent des services de soins actifs sûrs, de haute qualité, efficaces et reposant sur des données factuelles.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la Province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>309</b>	302
		2) Autres dépenses	<b>57</b>	57
		Sous-total a)	<b>366</b>	359
	b)	Gestion des urgences sanitaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 988</b>	1 942
		2) Autres dépenses	<b>16 344</b>	14 251
		3) Organismes externes	<b>23</b>	23
		Sous-total b)	<b>18 355</b>	16 216
	c)	Soins du cancer et soins diagnostiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>397</b>	387
		2) Autres dépenses	<b>215</b>	215
		Sous-total c)	<b>612</b>	602
	d)	Soins continus		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 061</b>	1 036
		2) Autres dépenses	<b>146</b>	146
		3) Organismes externes	<b>1 610</b>	1 610
		Sous-total d)	<b>2 817</b>	2 792

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	e)	Soins actifs, tertiaires et spécialisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 419</b>	2 360
		2) Autres dépenses	<b>749</b>	749
		3) Organismes externes	<b>141</b>	141
		Sous-total e)	<b>3 309</b>	3 250
	f)	Bureau du psychiatre en chef de la Province		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>447</b>	440
		2) Autres dépenses	<b>60</b>	60
		Sous-total f)	<b>507</b>	500
<b>21.6</b>	6.	Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba . . . . .	<b>1 491</b>	1 475
		Surveillance de l'état de santé de la population du Manitoba et établissement de rapports à cet égard; promotion de l'amélioration de l'état de santé général de la population du Manitoba et de la réduction des disparités en matière de santé; adoption de mesures appropriées conformes aux pouvoirs et aux responsabilités décrits dans la <i>Loi sur la santé publique</i> ; établissement d'un environnement propice à l'éducation et à la formation des professionnels de la santé; collaboration dans le domaine de la recherche visant l'amélioration de la pratique dans le secteur de la santé publique au Manitoba.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 144</b>	1 128
		2) Autres dépenses	<b>347</b>	347
		Sous-total a)	<b>1 491</b>	1 475

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.7</b>	7.	Fonds d'assurance-maladie .....	<b>4 884 623</b> (1)	4 759 094
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins actifs, des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, ainsi que des services d'intervention et de transport d'urgence; versements directs aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins actifs	<b>2 202 744</b>	2 184 235
		Soins de longue durée	<b>583 602</b>	569 122
		Soins à domicile	<b>328 221</b>	324 101
		Services de santé mentale et communautaire	<b>235 424</b>	233 874
		Services d'intervention et de transport d'urgence	<b>70 008</b>	69 808
			<b>3 419 999</b>	3 381 140
		Moins : Sommes récupérées de tiers	<b>(17 385)</b> (2)	(17 329)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	<b>(67 977)</b> (2)	(65 741)
		Sommes récupérables des Initiatives de développement urbain	<b>(2 000)</b>	(2 000)
		Sous-total a)	<b>3 332 637</b>	3 296 070
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services hors province	<b>53 726</b>	51 805
		Services de transfusion sanguine	<b>58 838</b>	58 838
		Hôpitaux fédéraux	<b>2 579</b>	2 579
		Prothèses et orthèses	<b>14 780</b>	14 780
		Promotion de la santé au sein des communautés	<b>5 045</b>	5 045
		Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs	<b>3 730</b>	3 730
		Sous-total b)	<b>138 698</b>	136 777
	c)	Services médicaux		
		Médecins	<b>1 084 490</b>	1 016 999
		Autres professionnels	<b>25 862</b>	23 912
		Médecins hors province	<b>30 328</b>	28 517
		Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs	<b>29 672</b>	25 131
			<b>1 170 352</b>	1 094 559
		Moins : Sommes récupérées de tiers	<b>(10 003)</b> (2)	(9 971)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	<b>(16 121)</b> (2)	(15 216)
		Sous-total c)	<b>1 144 228</b>	1 069 372
	d)	Régime d'assurance-médicaments		
		Programme de médicaments ordinaires	<b>310 592</b>	305 661
		Médicaments contre le cancer pris par voie orale	<b>20 642</b>	12 092
		Moins : Dépenses en médicaments engagées par Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce	<b>(62 174)</b>	(60 878)
		Sous-total d)	<b>269 060</b>	256 875

1. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève à 5 051 597 \$, soit 4 884 623 \$ à titre de subventions de fonctionnement et 166 974 \$ à titre de subventions en capital.

2. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.8</b>	8.	Subventions en capital .....	<b>166 974</b>	164 483
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés, d'achat de matériel, d'autres dépenses en immobilisations et d'intérêts.		
	a)	Remboursement du principal		
		1) Soins actifs	<b>70 285</b>	67 679
		2) Soins de longue durée	<b>15 441</b>	13 997
		3) Services de santé mentale et communautaire	<b>4 299</b>	3 721
		Sous-total a)	<b>90 025</b>	85 397
	b)	Achat et remplacement de matériel		
		1) Soins actifs	<b>14 218</b>	13 898
		2) Soins de longue durée	<b>2 832</b>	5 683
		Sous-total b)	<b>17 050</b>	19 581
	c)	Autres		
		1) Soins actifs	<b>3 950</b>	3 675
		2) Soins de longue durée	<b>3 750</b>	3 750
		Sous-total c)	<b>7 700</b>	7 425
	d)	Intérêts		
		1) Soins actifs	<b>39 856</b>	39 641
		2) Soins de longue durée	<b>8 260</b>	9 105
		3) Services de santé mentale et communautaire	<b>4 083</b>	3 334
		Sous-total d)	<b>52 199</b>	52 080
<b>21.9</b>	9.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>5 706</b>	5 301
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>4 552</b>	4 147
	b)	Frais d'intérêts	<b>1 154</b>	1 154
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>5 230 778</b>	5 094 713

#### Partie B - Investissements en immobilisations

<b>21.10</b>	21.	Immobilisations .....	<b>1 711</b>	1 723
		Prise en charge des coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	<b>1 711</b>	1 723

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>VIE SAINE, AÎNÉS ET CONSOMMATION (34)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances .....	662	2,5	646
2. Vie saine et vieillissement en santé .....	21 556	(13,2)	24 830
3. Consommation .....	12 775	0,8	12 675
4. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances .....	20 278	4,0	19 492
5. Coûts liés aux immobilisations .....	219	-	219
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>55 490</b>	<b>(4,1)</b>	<b>57 862</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	55 271	(4,1)	57 643
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	219	-	219
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>55 490</b>	<b>(4,1)</b>	<b>57 862</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	57 862
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	57 862



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>VIE SAINE, AÎNÉS ET CONSOMMATION (34), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>34.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>662</b>	646
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère.		
		<i>Services financiers et administratifs</i> : gestion financière générale et planification financière stratégique pour le ministère.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>358</b>	361
	2)	Autres dépenses	<b>67</b>	67
		Sous-total b)	<b>425</b>	428
	c)	Services financiers et administratifs	<b>200</b>	181
<b>34.2</b>	2.	Vie saine et vieillissement en santé . . . . .	<b>21 556</b>	24 830
		<i>Vie saine et populations en santé</i> : soutien de politiques et de programmes fondés sur des données probantes qui visent à promouvoir la vie saine grâce à des partenariats stratégiques en améliorant le bien-être des particuliers et des communautés et en appuyant la promotion de la santé et la prévention. Encouragement de mesures favorisant l'accès des populations défavorisées et à risque aux initiatives de promotion de la santé et de prévention, en collaboration avec la communauté et au moyen de partenariats avec d'autres ministères.		
		<i>Secrétariat des personnes âgées et du vieillissement en santé</i> : soutien au gouvernement en lui fournissant des conseils et des renseignements sur les questions concernant les personnes âgées et le vieillissement. Évaluation des politiques et programmes du gouvernement, ainsi que des textes législatifs, afin que les besoins des personnes âgées du Manitoba soient satisfaits. Divulgarion partout dans la province de renseignements sur les programmes gouvernementaux qui touchent les personnes âgées, afin de faciliter l'accès à ces programmes. Coordination à l'échelle provinciale de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés. Gestion d'une stratégie de vieillissement en santé avec des partenaires communautaires. Coordination d'une approche multidisciplinaire visant à combattre le problème du mauvais traitement des personnes âgées par l'entremise de la Stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées. Élaboration de projets en collaboration avec d'autres ministères, des groupes communautaires et le secteur privé. Services de soutien au Conseil manitobain du vieillissement dans les domaines de l'administration et de l'élaboration de politiques concernant les questions liées au vieillissement, ainsi qu'au Comité de soutien aux aidants naturels sur les possibilités et défis du travail de ces aidants.		
		<i>Santé mentale et soins spirituels</i> : leadership dans l'élaboration de politiques provinciales, planification et prestation de conseils dans les domaines de la santé mentale et des soins spirituels. Financement du programme provincial de prévention et de guérison des troubles de l'alimentation, du programme provincial pour les besoins spéciaux et du tribunal de la santé mentale. Gestion des rapports entre le ministère et les organismes bénéficiant de subventions, et des résultats attendus de leurs activités. Soutien des initiatives de promotion du bien-être et de la santé mentale, y compris de la stratégie de prévention du suicide.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>VIE SAINTE, AÎNÉS ET CONSOMMATION (34), suite</b>				
<i>Lutte contre la consommation du tabac : application des dispositions législatives et mise en œuvre de la Stratégie antitabac du Manitoba. Direction des politiques et programmes appuyant les mesures visant à empêcher les jeunes de commencer à fumer, à protéger les non-fumeurs contre l'exposition à la fumée secondaire du tabac, à aider ceux qui veulent arrêter de fumer et à marginaliser la consommation du tabac.</i>				
<i>Politiques et soutien relatifs aux dépendances : leadership dans l'élaboration de politiques provinciales, planification et prestation de conseils en ce qui concerne la prévention, l'intervention précoce, le traitement et les soins continus dans le domaine des dépendances. Évaluation de la performance, organisation des résultats attendus et maintien des relations avec la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et les autres organismes bénéficiant de subventions qui offrent des services de lutte contre les dépendances.</i>				
	a)	Vie saine et populations en santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 281	1 160
		2) Autres dépenses	2 282	3 438
		3) Organismes externes	2 654	3 251
		Sous-total a)	6 217	7 849
	b)	Secrétariat des personnes âgées et du vieillissement en santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	736	698
		2) Autres dépenses	256	301
		3) Organismes externes	730	844
		Sous-total b)	1 722	1 843
	c)	Santé mentale et soins spirituels		
		1) Salaires et avantages sociaux	701	675
		2) Autres dépenses	2 063	2 065
		3) Organismes externes	2 434	2 434
		Sous-total c)	5 198	5 174
	d)	Lutte contre la consommation du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	245	235
		2) Autres dépenses	821	702
		3) Organismes externes	166	166
		Sous-total d)	1 232	1 103
	e)	Politiques et soutien relatifs aux dépendances		
		1) Salaires et avantages sociaux	287	259
		2) Autres dépenses	62	62
		3) Organismes externes	6 838	8 540
		Sous-total e)	7 187	8 861

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>VIE SAINE, AÎNÉS ET CONSOMMATION (34), suite</b>				
<b>34.3</b>	<b>3.</b>	<b>Consommation .....</b>	<b>12 775</b>	<b>12 675</b>
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et locateurs. Un bureau de conseillers vient en aide aux personnes qui interjettent appel des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route, et la Commission d'appel des accidents de la route entend ces appels. Veille à l'application des lois et des règlements qui touchent la protection du consommateur, y compris la délivrance de licences aux prêteurs, aux démarcheurs et aux agents de recouvrement.		
		<i>Régie des services publics</i> : représentation de l'intérêt du public dans la réglementation de tarifs justes et raisonnables, y compris l'établissement des tarifs pour le gaz et l'électricité, l'eau et les égouts (sauf pour la Ville de Winnipeg), et l'assurance automobile obligatoire de base. Supervision de la sécurité des gazoducs. Délivrance de permis aux cimetières et crématoriums privés et aux fournisseurs d'arrangements préalables de services de pompes funèbres, ainsi qu'aux courtiers de gaz naturel travaillant au Manitoba, et vérification. Établissement des frais maximaux pouvant être exigés pour l'encaissement de certains chèques du gouvernement. Examen des tarifs exigés par les prêteurs et présentation de recommandations au gouvernement sur ces tarifs. Audition d'appels de décisions du Conseil routier, de questions liées à l'interruption du service de gaz naturel et aux litiges de permis relatifs aux demandeurs d'exploitation de centres téléphoniques 911. Autorisation de certains exploitants de transports publics et approbation d'ententes connexes avec la Ville de Winnipeg.		
		<i>Bureau du registraire général</i> : supervision des services d'enregistrement des droits relatifs aux biens réels et personnels.		
	a)	Administration et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>499</b>	499
		2) Autres dépenses	<b>257</b>	259
		Sous-total a)	<b>756</b>	758
	b)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 280</b>	1 352
		2) Autres dépenses	<b>258</b>	261
		3) Organismes externes	<b>104</b>	150
		Sous-total b)	<b>1 642</b>	1 763
	c)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 318</b>	4 363
		2) Autres dépenses	<b>1 003</b>	991
		Sous-total c)	<b>5 321</b>	5 354
	d)	Bureau des conseillers des demandeurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>814</b>	814
		2) Autres dépenses	<b>260</b>	260
		Sous-total d)	<b>1 074</b>	1 074

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>VIE SAINE, AÎNÉS ET CONSOMMATION (34), suite</b>				
	e)	Commission d'appel des accidents de la route		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>949</b>	1 013
	2)	Autres dépenses	<b>301</b>	301
		Sous-total e)	<b>1 250</b>	1 314
	f)	Commission de la location à usage d'habitation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>857</b>	857
	2)	Autres dépenses	<b>205</b>	205
		Sous-total f)	<b>1 062</b>	1 062
	g)	Régie des services publics		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>717</b>	681
	2)	Autres dépenses	<b>633</b>	669
		Sous-total g)	<b>1 350</b>	1 350
	h)	Bureau du registraire général	<b>320</b>	-
	i)	Bureau de l'État civil	-	-
			(1)	
	j)	Office d'enregistrement des titres et des instruments	-	-
			(1)	
<b>34.4</b>	4.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances . . . . .	<b>20 278</b>	19 492
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Prestation des programmes	<b>26 011</b>	21 125
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	<b>3 238</b>	3 238
			<b>29 249</b>	24 363
		Moins : Sommes récupérées de tiers	<b>(1 633)</b>	(1 633)
		Somme récupérable de la Société manitobaine des alcools et des loteries	<b>(7 338)</b>	(3 238)
<b>34.5</b>	5.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>219</b>	219
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>173</b>	173
	b)	Frais d'intérêts	<b>46</b>	46
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>55 490</b>	57 862

1. Le Bureau de l'état civil et l'Office d'enregistrement des titres et des instruments sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).
2. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (30)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration . . . . .	1 803	3,1	1 748
2. Logement . . . . .	70 925	4,2	68 069
3. Développement communautaire . . . . .	9 712	(6,2)	10 353
4. Coûts liés aux immobilisations . . . . .	147	(3,9)	153
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>82 587</b>	<b>2,8</b>	<b>80 323</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement . . . . .	82 190	3,1	79 720
Subventions en capital . . . . .	250	(44,4)	450
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général . . . . .	147	(3,9)	153
Infrastructure . . . . .	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>82 587</b>	<b>2,8</b>	<b>80 323</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 . . . . .	80 445
Transfert de fonctions venant de :	
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	431
Transfert de fonctions allant à :	
- Enfants et Perspectives pour la jeunesse . . . . .	(391)
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce . . . . .	(225)
- Innovation, Énergie et Mines . . . . .	(3)
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Rajustements liés aux services internes . . . . .	66
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) . . . . .	<b>80 323</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (30), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>30.1</b>	1.	Administration.....	<b>1 803</b>	1 748
		Haute direction, planification, soutien et contrôle administratif des politiques et des programmes du ministère, y compris de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>702</b>	671
		2) Autres dépenses	<b>80</b>	80
		Sous-total b)	<b>782</b>	751
	c)	Services de soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>928</b>	897
		2) Autres dépenses	<b>56</b>	63
		Sous-total c)	<b>984</b>	960
<b>30.2</b>	2.	Logement.....	<b>70 925</b>	68 069
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : paiement de transfert pour l'élaboration, la prestation, la gestion et l'administration des politiques et des programmes en matière de logement.		
		Versement de subventions et d'allocations pour le logement aux locataires et aux propriétaires à revenu faible ou modeste, prestation de suppléments au loyer et soutien opérationnel à la gestion de logements à but non lucratif et d'habitations coopératives.		
		L' <i>Allocation-logement transférable</i> fournit des allocations et du soutien aux personnes à faible revenu ayant une déficience mentale afin qu'elles trouvent un logement dans le marché locatif privé. L'aide au logement d'urgence fournit une aide financière aux refuges hébergeant les sans-abri à titre urgent et temporaire.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>67 322</b> (1)	64 466
	b)	Allocation-logement transférable et aide au logement d'urgence	<b>3 603</b>	3 603

1. Des fonds supplémentaires sont prévus dans la *Loi d'emprunt* annuelle.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (30), suite</b>				
<b>30.3</b>	3.	Développement communautaire .....	<b>9 712</b>	10 353
		Coordination ou prestation de programmes en vue d'aider les communautés à offrir des possibilités durables de développement des coopératives et de développement récréatif et social.		
		Coordination et mise en œuvre de programmes dans le cadre de Quartiers vivants, une initiative d'envergure à long terme, axée sur la communauté, qui vise à soutenir les efforts de revitalisation de quartiers vulnérables au Manitoba en mettant à la disposition des résidents et d'autres intervenants de ces quartiers les outils que ces efforts exigent.		
	a)	Aide communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>354</b>	345
		2) Autres dépenses	<b>103</b>	103
		3) Subventions	<b>5 172</b>	5 537
		4) Programme Place aux communautés	<b>3 465</b>	3 915
			<b>9 094</b>	9 900
		5) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(1 500)</b>	(1 500)
		6) Moins : Somme récupérable du Fonds de croissance du Manitoba	<b>(1 965)</b>	(2 415)
		Sous-total a)	<b>5 629</b>	5 985
	b)	Quartiers vivants		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>693</b>	716
		2) Autres dépenses	<b>150</b>	150
		3) Aide aux quartiers	<b>5 281</b>	5 505
			<b>6 124</b>	6 371
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(2 442)</b>	(2 442)
		Sous-total b)	<b>3 682</b>	3 929
	c)	Développement des coopératives		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>267</b>	255
		2) Autres dépenses	<b>319</b>	369
			<b>586</b>	624
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(185)</b>	(185)
		Sous-total c)	<b>401</b>	439
<b>30.4</b>	4.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>147</b>	153
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>112</b>	112
	b)	Frais d'intérêts	<b>35</b>	41
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>82 587</b>	80 323

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>IMMIGRATION ET AFFAIRES MULTICULTURELLES (11)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Haute direction .....	419	1,5	413
2. Immigration et Affaires multiculturelles .....	16 473	(57,5)	38 792
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>16 892</b>	<b>(56,9)</b>	<b>39 205</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	16 892	(56,9)	39 205
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>16 892</b>	<b>(56,9)</b>	<b>39 205</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	38 818
Transfert de fonctions venant de :	
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce .....	387
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>39 205</b>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>IMMIGRATION ET AFFAIRES MULTICULTURELLES (11), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
11.1	1.	Haute direction .....	<b>419</b>	413
		Assure le fonctionnement du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>308</b>	302
	2)	Autres dépenses	<b>74</b>	74
		Sous-total b)	<b>382</b>	376
11.2	2.	Immigration et Affaires multiculturelles .....	<b>16 473</b>	38 792
		<i>Immigration</i> : veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Offre des services de soutien central dans les domaines des services financiers et administratifs, des services technologiques et de communication, de l'élaboration et de l'analyse des politiques, des relations fédérales-provinciales, de la planification, et de la recherche et de l'évaluation.		
		<i>Bureau du commissaire à l'équité du Manitoba</i> : fournit aux organismes de réglementation des renseignements et des conseils pour les aider à observer les exigences découlant de la <i>Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées</i> .		
		<i>Affaires multiculturelles</i> : cerne les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la <i>Loi sur le multiculturalisme au Manitoba</i> . Établit des partenariats avec les communautés ethnoculturelles.		
		<i>Immigration des investisseurs et des entrepreneurs</i> : attire des investissements et fait venir des gens d'affaires au Manitoba grâce à des initiatives générales de promotion des affaires et de recrutement d'entrepreneurs.		
	a)	Immigration		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>4 030</b>	5 426
	2)	Autres dépenses	<b>1 583</b>	1 714
	3)	Aide financière et subventions	<b>8 662</b>	30 065
		Sous-total a)	<b>14 275</b>	37 205
	b)	Bureau du commissaire à l'équité du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>250</b>	300
	2)	Autres dépenses	<b>82</b>	82
	3)	Aide financière et subventions	<b>1 057</b>	-
		Sous-total b)	<b>1 389</b>	382

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>IMMIGRATION ET AFFAIRES MULTICULTURELLES (11), suite</b>				
	c)	Affaires multiculturelles		
		1) Salaires et avantages sociaux	214	290
		2) Autres dépenses	99	109
		3) Aide financière et subventions	109	419
		Sous-total c)	422	818
	d)	Immigration des investisseurs et des entrepreneurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	318	318
		2) Autres dépenses	69	69
		Sous-total d)	387	387
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>16 892</b>	<b>39 205</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration et finances .....	9 553	4,4	9 147
2. Programmes - Voirie et transports .....	48 873	(35,9)	76 206
3. Programmes - Services gouvernementaux .....	52 659	3,6	50 852
4. Travaux d'infrastructure .....	181 814	(2,7)	186 864
5. Organisation des mesures d'urgence .....	2 655	6,3	2 497
6. Coûts liés aux immobilisations .....	343 649	4,7	328 196
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>639 203</b>	<b>(2,2)</b>	<b>653 762</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	295 554	(9,2)	325 566
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	66 345	3,7	63 969
Infrastructure .....	277 304	4,9	264 227
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>639 203</b>	<b>(2,2)</b>	<b>653 762</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
15. Immobilisations			
Actif général .....	128 920	(24,4)	170 510
Infrastructure .....	507 610	5,8	479 845
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>636 530</b>	<b>(2,1)</b>	<b>650 355</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	653 762
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	653 762

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>15.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>9 553</b>	9 147
		Orientation de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail dans le but de veiller à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère. Assure le fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 190</b>	1 085
		2) Autres dépenses	<b>140</b>	140
		Sous-total b)	<b>1 330</b>	1 225
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 580</b>	1 440
		2) Autres dépenses	<b>872</b>	872
		Sous-total c)	<b>2 452</b>	2 312
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 520</b>	1 421
		2) Autres dépenses	<b>471</b>	471
		Sous-total d)	<b>1 991</b>	1 892
	e)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 009</b>	2 006
		2) Autres dépenses	<b>648</b>	667
		Sous-total e)	<b>2 657</b>	2 673
	f)	Santé, sécurité et gestion des risques au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>600</b>	546
		2) Autres dépenses	<b>108</b>	108
		Sous-total f)	<b>708</b>	654
	g)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>250</b>	226
		2) Autres dépenses	<b>102</b>	102
		Sous-total g)	<b>352</b>	328
	h)	Commission de l'évaluation foncière	<b>26 (1)</b>	26

1. Fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière, dont l'administration a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère des Administrations locales.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite

15.2	2.	Programmes - Voirie et transports . . . . .	<b>48 873</b>	<b>76 206</b>
		<p><i>Haute direction de la division</i> : services de gestion centralisés pour faciliter le bon fonctionnement des programmes d'infrastructure.</p> <p><i>Opérations et contrats</i> : services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.</p> <p><i>Gestion de l'eau et ouvrages d'art</i> : supervision de la conception, de la construction et de l'entretien des ponts, des échangeurs, des panneaux de signalisation suspendus, des ouvrages de régularisation des eaux et d'autres structures; prévision des inondations et activités de gestion de l'eau.</p> <p><i>Transports routiers</i> : veille à la sécurité sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.</p> <p><i>Bureaux régionaux</i> : mise sur pied et prestation des programmes du ministère se rapportant à la construction et à l'entretien des routes, aux routes d'hiver et à l'aide aux municipalités.</p> <p><i>Autres administrations</i> : services spécialisés aux autres ministères et à d'autres administrations, telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés d'État et le gouvernement fédéral.</p> <p><i>Planification, conception et services fonciers</i> : aide à la planification et à la conception des routes, et examen de l'aménagement le long des routes, afin de développer un réseau efficace de routes principales et secondaires.</p> <p><i>Aéroports et service de traversiers du Nord</i> : administration des aéroports provinciaux et des traversiers du nord du Manitoba.</p> <p><i>Génie des matériaux</i> : services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.</p> <p><i>Contrôle de la circulation routière</i> : services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.</p> <p><i>Politique des transports</i> : conseils en matière de politique et services de planification, de recherche et de coordination se rapportant à tous les modes de transport de personnes et de marchandises; soutien et financement de l'Initiative de développement de la porte d'accès de Churchill; service de liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises; soutien continu de la politique gouvernementale relative aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules.</p> <p><i>Commissions, conseils et comités</i> : réglementation des transporteurs routiers; application de la <i>Loi sur la protection des voies publiques</i>, du <i>Code de la route</i> et de la <i>Loi sur les véhicules à caractère non routier</i>; mécanisme d'appel pour les personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
	a)	Haute direction de la division		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 485</b>	1 405
		2) Autres dépenses	<b>137</b>	140
			<b>1 622</b>	1 545
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(246)</b>	(246)
		Sous-total a)	<b>1 376</b>	1 299
	b)	Opérations et contrats		
		1) Opérations spéciales		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>657</b>	628
		b) Autres dépenses	<b>241</b>	243
		Sous-total 1)	<b>898</b>	871
		2) Contrats		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 805</b>	1 712
		b) Autres dépenses	<b>409</b>	411
		Sous-total 2)	<b>2 214</b>	2 123
		3) Services d'appui à la construction		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 103</b>	1 042
		b) Autres dépenses	<b>236</b>	237
		Sous-total 3)	<b>1 339</b>	1 279
		4) Services de fonctionnement		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>810</b>	760
		b) Autres dépenses	<b>135</b>	136
		Sous-total 4)	<b>945</b>	896
		5) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 218)</b>	(1 218)
		Sous-total b)	<b>4 178</b>	3 951
	c)	Gestion de l'eau et ouvrages d'art		
		1) Soutien divisionnaire et administratif		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 111</b>	1 075
		b) Autres dépenses	<b>300</b>	300
		Sous-total 1)	<b>1 411</b>	1 375
		2) Conception et construction		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 486</b>	2 458
		b) Autres dépenses	<b>637</b>	641
		Sous-total 2)	<b>3 123</b>	3 099
		3) Opérations hydriques		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 511</b>	2 456
		b) Autres dépenses	<b>663</b>	668
		Sous-total 3)	<b>3 174</b>	3 124

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
	4)	Services de préservation et de planification		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>956</b>	937
	b)	Autres dépenses	<b>117</b>	119
		Sous-total 4)	<b>1 073</b>	1 056
	5)	Prévisions hydrologiques et gestion de l'eau		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 058</b>	2 011
	b)	Autres dépenses	<b>396</b>	403
		Sous-total 5)	<b>2 454</b>	2 414
	6)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 897)</b>	(3 897)
		Sous-total c)	<b>7 338</b>	7 171
	d)	Transports routiers		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>5 656</b>	5 399
	2)	Autres dépenses	<b>1 703</b>	1 719
		Sous-total d)	<b>7 359</b>	7 118
	e)	Bureaux régionaux		
	1)	Bureau de la région de l'Est		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 856</b>	2 846
	b)	Autres dépenses	<b>672</b>	732
		Sous-total 1)	<b>3 528</b>	3 578
	2)	Bureau de la région du Centre-Sud		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 514</b>	2 509
	b)	Autres dépenses	<b>659</b>	669
		Sous-total 2)	<b>3 173</b>	3 178
	3)	Bureau de la région de l'Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 643</b>	2 678
	b)	Autres dépenses	<b>607</b>	662
		Sous-total 3)	<b>3 250</b>	3 340
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 259</b>	2 251
	b)	Autres dépenses	<b>606</b>	612
		Sous-total 4)	<b>2 865</b>	2 863

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 285</b>	2 310
	b)	Autres dépenses	<b>744</b>	755
		Sous-total 5)	<b>3 029</b>	3 065
	6)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 641)</b>	(3 641)
		Sous-total e)	<b>12 204</b>	12 383
	f)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	<b>2 865</b>	2 792
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(500)</b>	(500)
		Sous-total f)	<b>2 365</b>	2 292
	g)	Planification, conception et services fonciers		
	1)	Planification et conception		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 046</b>	2 055
	b)	Autres dépenses	<b>537</b>	543
		Sous-total 1)	<b>2 583</b>	2 598
	2)	Services fonciers		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>294</b>	298
	b)	Autres dépenses	<b>44</b>	44
		Sous-total 2)	<b>338</b>	342
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(137)</b>	(137)
		Sous-total g)	<b>2 784</b>	2 803
	h)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 555</b>	1 533
	2)	Autres dépenses	<b>642</b>	645
		Sous-total h)	<b>2 197</b>	2 178
	i)	Génie des matériaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 294</b>	3 326
	2)	Autres dépenses	<b>1 029</b>	1 043
			<b>4 323</b>	4 369
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 160)</b>	(2 160)
		Sous-total i)	<b>2 163</b>	2 209



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
	j)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 683</b>	1 691
		2) Autres dépenses	<b>417</b>	433
			<b>2 100</b>	2 124
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(677)</b>	(677)
		Sous-total j)	<b>1 423</b>	1 447
	k)	Politique des transports		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 802</b>	2 780
		2) Autres dépenses	<b>1 644</b>	1 649
		3) Initiative de développement de la porte d'accès de Churchill	<b>200</b>	200
			<b>4 646</b>	4 629
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(55)</b>	(55)
		Sous-total k)	<b>4 591</b>	4 574
	l)	Entente avec la Société d'assurance publique du Manitoba	-	(2) 27 900
	m)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>323</b>	316
		b) Autres dépenses	<b>148</b>	148
		Sous-total 1)	<b>471</b>	464
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>359</b>	352
		b) Autres dépenses	<b>65</b>	65
		Sous-total 2)	<b>424</b>	417
		Sous-total m)	<b>895</b>	881

2. Reflète un changement de processus administratif.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite

15.3	3.	Programmes - Services gouvernementaux .....	52 659	50 852
		<p><i>Gestion des projets</i> : dans le contexte des installations que la Province possède ou qu'elle loue, conception, planification et contrôle de l'exécution des projets d'immobilisations mineurs ainsi que des projets financés par les clients, y compris les vérifications de mise en service des immeubles afin de garantir la conformité de tous les systèmes aux normes gouvernementales; directives concernant les initiatives écologiques du gouvernement telles que la politique de bâtiments écologiques.</p> <p><i>Grands projets</i> : dans le contexte des installations que la Province possède, conception, planification et contrôle de l'exécution des grands projets d'immobilisations, y compris la prestation de services de consultation technique et professionnelle; évaluation des projets d'immobilisations en fonction de la réglementation et des politiques afin de veiller à leur conformité aux dispositions législatives en matière d'environnement et de sécurité.</p> <p><i>Fonctionnement</i> : entretien et fonctionnement quotidien de toutes les installations que la Province possède ou qu'elle loue.</p> <p><i>Immobilier et contrats</i> : acquisition et contrôle des installations que la Province loue, et renouvellement des contrats de location; service de stationnement axé sur l'accès équitable au stationnement, la bonne conduite des affaires gouvernementales et le recouvrement des coûts.</p> <p><i>Services de soutien divisionnaires</i> : services administratifs et financiers à toutes les directions de la division.</p> <p><i>Sécurité</i> : contrôle des installations provinciales afin d'assurer la protection et la sécurité des employés du gouvernement, ainsi que du public qui s'y présente.</p> <p><i>Recouvrement des coûts liés aux locaux</i> : détermination du coût des dépenses relatives aux locaux que la Province possède ou qu'elle loue aux fins de l'exécution efficace des programmes gouvernementaux, et imputation de ce coût auxdits programmes.</p> <p><i>Planification des besoins en locaux du gouvernement</i> : planification stratégique à long terme, et élaboration de procédures, de lignes directrices et de normes, dans le but de répondre aux besoins en locaux du gouvernement.</p> <p><i>Direction des services d'approvisionnement</i> : prestation de services d'approvisionnement ministériel à tous les ministères et à certains organismes afin de garantir que chaque contrat d'achat constitue une dépense juste et raisonnable pour les contribuables; protection du système concurrentiel à l'intention des fournisseurs intéressés; services d'approvisionnement et de gestion du matériel de télécopie et de photocopie.</p> <p><i>Services de transport aérien</i> : services de transport aérien efficaces et économiques offerts aux clients grâce à l'utilisation efficace de la flotte aérienne et à la coordination des services aériens d'ambulance, de lutte contre les incendies et de transport général.</p> <p><i>Organismes de service spécial</i> : Organisme chargé de la distribution du matériel, Terres domaniales et acquisition foncière et Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
a)		Gestion des projets		
	1)	Salaires et avantages sociaux	4 335	4 272
	2)	Autres dépenses	7 793	7 793
			12 128	12 065
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(5 256)	(5 256)
	4)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(4 674)	(4 674)
		Sous-total a)	2 198	2 135
b)		Grands projets		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 161	1 146
	2)	Autres dépenses	307	307
			1 468	1 453
	3)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(1 468)	(1 453)
		Sous-total b)	-	-
c)		Fonctionnement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	23 892	23 687
	2)	Autres dépenses	43 014	43 037
			66 906	66 724
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(854)	(854)
		Sous-total c)	66 052	65 870
d)		Immobilier et contrats		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 525	1 496
	2)	Autres dépenses	37 397	37 397
			38 922	38 893
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 400)	(2 400)
	4)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(120)	(120)
		Sous-total d)	36 402	36 373
e)		Services de soutien divisionnaires		
	1)	Salaires et avantages sociaux	769	736
	2)	Autres dépenses	243	243
			1 012	979
	3)	Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(113)	(113)
		Sous-total e)	899	866

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
	f)	Sécurité		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 050</b>	5 645
		2) Autres dépenses	<b>1 141</b>	1 143
			<b>7 191</b>	6 788
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 259)</b>	(1 259)
		Sous-total f)	<b>5 932</b>	5 529
	g)	Recouvrement des coûts liés aux locaux	<b>(63 688)</b>	(63 688)
	h)	Planification des besoins en locaux du gouvernement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 243</b>	1 235
		2) Autres dépenses	<b>510</b>	513
			<b>1 753</b>	1 748
		3) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	<b>(451)</b>	(451)
		Sous-total h)	<b>1 302</b>	1 297
	i)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 233</b>	2 117
		2) Autres dépenses	<b>351</b>	353
		Sous-total i)	<b>2 584</b>	2 470
	j)	Services de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>9 299</b>	7 649
		2) Autres dépenses	<b>10 252</b>	8 985
			<b>19 551</b>	16 634
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(18 573)</b>	(16 634)
		Sous-total j)	<b>978</b>	-
	k)	Organisme chargé de la distribution du matériel	- (3)	-
	l)	Terres domaniales et acquisition foncière	- (3)	-
	m)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	- (3)	-

3. L'Organisme chargé de la distribution du matériel, l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd, et Terres domaniales et acquisition foncière sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
<b>15.4</b>	4.	Travaux d'infrastructure . . . . .	<b>181 814</b>	186 864
		Programmes de construction et d'entretien des routes praticables en tout temps et des routes d'hiver provinciales, ainsi que programmes concernant l'exploitation des traversiers et des aéroports du Nord, l'aide aux municipalités, les projets d'entretien et de préservation des voies d'eau et les initiatives visant à atténuer les inondations.		
	a)	Programme d'entretien et de conservation des routes provinciales à grande circulation et des routes provinciales secondaires, et projets connexes		
		1) Dépenses brutes	<b>168 970</b>	173 723
		2) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	<b>(23 881)</b>	(23 881)
		Sous-total a)	<b>145 089</b>	149 842
	b)	Projets d'entretien et de préservation des voies d'eau		
		1) Dépenses brutes	<b>12 254</b>	12 853
		2) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	<b>(2 614)</b>	(2 614)
		Sous-total b)	<b>9 640</b>	10 239
	c)	Initiatives visant à atténuer les inondations	<b>3 677</b>	3 677
	d)	Exploitation des aéroports du Nord et du service de traversiers		
		1) Exploitation des aéroports du Nord	<b>10 232</b>	9 962
		2) Exploitation du service de traversiers	<b>4 476</b>	4 444
			<b>14 708</b>	14 406
		3) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	<b>(325)</b>	(325)
		Sous-total d)	<b>14 383</b>	14 081
	e)	Routes d'hiver	<b>9 025</b>	9 025
<b>15.5</b>	5.	Organisation des mesures d'urgence . . . . .	<b>2 655</b>	2 497
		En étroite collaboration avec tous les ordres gouvernementaux, le secteur privé, des organismes bénévoles, ainsi que d'autres organismes non gouvernementaux, l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba appuie et coordonne la planification des mesures d'urgence, la procédure en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement. L'Organisation est chargée de la gestion et de la prestation du Programme d'aide financière aux sinistrés, lequel aide les Manitobains et Manitobaines ayant subi des dommages en conséquence directe d'une catastrophe d'envergure.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 040</b>	1 882
	b)	Autres dépenses	<b>615</b>	615

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
<b>15.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>343 649</b>	328 196
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Services de transport aérien		
		1) Amortissement	<b>8 907</b>	7 902
		2) Frais d'intérêts	<b>7 148</b>	7 436
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(8 477)</b>	(8 436)
		Sous-total a)	<b>7 578</b>	6 902
	b)	Actif général		
		1) Amortissement	<b>26 595</b>	22 894
		2) Frais d'intérêts	<b>35 064</b>	37 065
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 892)</b>	(2 892)
		Sous-total b)	<b>58 767</b>	57 067
	c)	Infrastructure - Routes provinciales		
		1) Amortissement	<b>146 715</b>	132 218
		2) Frais d'intérêts	<b>135 093</b>	123 044
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(16 817)</b>	(2 985)
		Sous-total c)	<b>264 991</b>	252 277
	d)	Infrastructure - Ressources hydriques		
		1) Amortissement	<b>3 745</b>	5 268
		2) Frais d'intérêts	<b>8 568</b>	6 682
		Sous-total d)	<b>12 313</b>	11 950
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>639 203</b>	653 762

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS (15), suite</b>				
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>				
<b>15.7</b>	15.	Immobilisations. . . . .	<b>636 530</b>	650 355
		<i>Actif général</i> : acquisition de biens corporels; projets majeurs de construction et de rénovation d'immeubles; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement.		
		<i>Infrastructure</i> : construction et amélioration des routes, des ponts, des pistes d'atterrissage des aéroports et des ouvrages de régularisation des eaux de la province, et aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est.		
	a)	Actif général		
		1) Projets d'immobilisations - Services gouvernementaux	<b>112 000</b>	128 346
		2) Projets d'immobilisations et matériel - Transports	<b>14 000</b>	14 038
		3) Projets d'immobilisations - Services de transport aérien	<b>2 920</b>	28 126
		Sous-total a)	<b>128 920</b>	170 510
	b)	Infrastructure		
		1) Infrastructure routière	<b>468 510</b>	425 045
		2) Immobilisations liées aux pistes d'atterrissage des aéroports	<b>2 000</b>	2 000
		3) Immobilisations liées à la gestion des ressources hydriques	<b>27 800</b>	27 800
		4) Aménagement du canal de dérivation	<b>9 300</b>	25 000
		Sous-total b)	<b>507 610</b>	479 845

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### INNOVATION, ÉNERGIE ET MINES (18)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances .....	765	1,7	752
2. Énergie .....	1 879	(3,6)	1 949
3. Sciences, innovation et développement des entreprises .....	23 217	1,1	22 961
4. Technologie et transformation opérationnelle .....	40 524	(2,8)	41 682
5. Ressources minières .....	9 435	(15,2)	11 120
6. Coûts liés aux immobilisations .....	9 316	(3,4)	9 645
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>85 136</b>	<b>(3,4)</b>	<b>88 109</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	75 820	(3,4)	78 464
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	9 316	(3,4)	9 645
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>85 136</b>	<b>(3,4)</b>	<b>88 109</b>

#### Partie B - Investissements en immobilisations

18. Immobilisations			
Actif général .....	10 000	387,8	2 050
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>10 000</b>	<b>387,8</b>	<b>2 050</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	87 906
Transfert de fonctions venant de :	
- Logement et Développement communautaire .....	3
Transfert de crédits venant de :	
- Finances .....	200
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>88 109</b>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INNOVATION, ÉNERGIE ET MINES (18), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>18.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>765</b>	752
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce dans les domaines suivants : finances et administration, et gestion des systèmes d'information.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>505</b>	492
		2) Autres dépenses	<b>73</b>	73
		Sous-total b)	<b>578</b>	565
	c)	Administration et finances	<b>150</b>	150
<b>18.2</b>	2.	Énergie . . . . .	<b>1 879</b>	1 949
		La Division de l'énergie est responsable de la politique énergétique provinciale; de la facilitation des projets de développement des ressources renouvelables; de la prestation de services de développement des entreprises aux fabricants de matériel lié à l'énergie et aux entités participant à la recherche et au développement dans le secteur de l'énergie; et de la politique provinciale d'efficacité énergétique.		
	a)	Énergie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>969</b>	1 005
		2) Autres dépenses	<b>910</b>	944
		Sous-total a)	<b>1 879</b>	1 949
<b>18.3</b>	3.	Sciences, innovation et développement des entreprises . . . . .	<b>23 217</b>	22 961
		<i>Sciences, innovation et développement des entreprises</i> : soutien le développement et la croissance coordonnés des entreprises fondées sur le savoir et des activités de recherche de pointe au Manitoba, axées principalement sur les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications, et les médias numériques interactifs. Élabore, coordonne et gère les politiques et les programmes gouvernementaux qui appuient les secteurs de l'innovation, de la recherche, du développement et du savoir. Veille à la mise en œuvre du Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba et du Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INNOVATION, ÉNERGIE ET MINES (18), suite</b>				
		<i>Conseil manitobain de la recherche en matière de santé</i> : se charge de la promotion et du soutien de la recherche (fondamentale, clinique et appliquée) dans le domaine des sciences de la santé au Manitoba en offrant des subventions et des bourses.		
		<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.		
		<i>Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)</i> : facilite et coordonne la prestation de services technologiques à la communauté éducationnelle partout au Manitoba.		
	a)	Sciences, innovation et développement des entreprises		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 541</b>	1 579
		2) Autres dépenses	<b>557</b>	613
		3) Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba	<b>12 750</b>	13 300
		4) Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	<b>720</b>	720
			<b>15 568</b>	16 212
		5) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	<b>(750)</b>	(750)
		Sous-total a)	<b>14 818</b>	15 462
	b)	Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	<b>6 003</b>	6 003
	c)	Crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs	<b>1 200</b>	200
	d)	Centre de technologie industrielle	<b>850</b> (1)	900
	e)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)	<b>346</b> (1)	396
<b>18.4</b>	4.	Technologie et transformation opérationnelle. ....	<b>40 524</b>	41 682
		<i>Technologie et transformation opérationnelle</i> : assure le leadership quant aux activités de prestation de services, aux activités de transformation opérationnelle et à la mise en œuvre du logiciel SAP dans l'ensemble du gouvernement du Manitoba, veillant ainsi à ce que les ressources de technologies de l'information et des communications, les systèmes, les plates-formes, les compétences et les logiciels d'application existants soient utilisés de façon optimale tout en trouvant de nouveaux moyens de répondre aux défis liés au service, de planifier les besoins futurs et de profiter des possibilités économiques.		
		<i>Service d'informatique du Palais législatif</i> : offre un environnement technologique sécuritaire à l'aide de services de soutien efficaces et de systèmes fiables qui répondent aux exigences professionnelles de divers utilisateurs au Palais législatif.		

1. Le Centre de technologie industrielle et les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont des organismes de service spécial pour lesquels le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INNOVATION, ÉNERGIE ET MINES (18), suite</b>				
	a)	Technologie et transformation opérationnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	18 710	18 166
		2) Autres dépenses	80 082	77 612
		Sous-total a)	98 792	95 778
	b)	Recouvrements de Technologie et transformation opérationnelle	(59 554)	(55 416)
	c)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	976	1 010
		2) Autres dépenses	310	310
		Sous-total c)	1 286	1 320
<b>18.5</b>	5.	Ressources minières . . . . .	<b>9 435</b>	11 120
		<i>Levés géologiques du Manitoba</i> : fournit de la documentation référentielle sur le potentiel géologique et minéral de la province.		
		<i>Mines</i> : administre les lois et règlements régissant l'aliénation des droits miniers, l'exploration, le développement et la production des ressources minières de la province, ainsi que la restauration des mines et des carrières.		
		<i>Ressources pétrolières</i> : administre les lois et règlements régissant l'aliénation des droits pétroliers, l'exploration, l'exploitation et la production des ressources pétrolières, ainsi que l'abandon et la restauration des puits et des installations pétrolières.		
		<i>Conseils et commissions</i> : règle les différends entre détenteurs de droits de surface et détenteurs de droits miniers en ce qui concerne l'accès aux minéraux, au pétrole et au gaz naturel.		
	a)	Levés géologiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 946	3 830
		2) Autres dépenses	1 378	1 535
		Sous-total a)	5 324	5 365
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 341	1 312
		2) Autres dépenses	658	731
		Sous-total b)	1 999	2 043
	c)	Ressources pétrolières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 591	1 563
		2) Autres dépenses	378	383
		Sous-total c)	1 969	1 946

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>INNOVATION, ÉNERGIE ET MINES (18), suite</b>				
	d)	Conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>30</b>	30
		2) Autres dépenses	<b>16</b>	16
		Sous-total d)	<b>46</b>	46
	e)	Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
		1) Programme d'aide à l'exploration minière	- (2)	1 500
		2) Programme d'aide à la prospection	- (2)	23
		3) Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	<b>97</b>	197
		Sous-total e)	<b>97</b>	1 720
<b>18.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>9 316</b>	9 645
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Gestion globale des systèmes		
		1) Amortissement	<b>3 448</b>	3 448
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 448)</b>	(3 448)
		Sous-total a)	-	-
	b)	Amortissement	<b>6 732</b>	6 861
	c)	Frais d'intérêts	<b>2 584</b>	2 784
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>85 136</b>	88 109

#### Partie B - Investissements en immobilisations

<b>18.7</b>	18.	Immobilisations . . . . .	<b>10 000</b>	2 050
		Prise en charge des coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général		
		1) Gestion globale des systèmes	<b>7 950</b>	-
		2) Projets de technologie de l'information du gouvernement	<b>2 050</b>	2 050

2. Subventions administrées par la Caisse de soutien aux localités minières pendant l'exercice 2013-2014.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>JUSTICE (4)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Administration, finances et innovation .....	5 885	(1,4)	5 971
2. Justice criminelle .....	177 984	6,5	167 090
3. Justice civile .....	37 617	4,3	36 055
4. Services correctionnels .....	222 229	13,5	195 752
5. Tribunaux .....	59 345	9,1	54 371
6. Coûts liés aux immobilisations .....	4 004	8,0	3 707
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>507 064</b>	9,5	<b>462 946</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	503 060	9,5	459 239
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	4 004	8,0	3 707
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>507 064</b>	9,5	<b>462 946</b>
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
4. Immobilisations			
Actif général .....	3 326	46,8	2 266
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>3 326</b>	46,8	<b>2 266</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	460 873
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation - Rajustements liés aux services internes .....	2 117
Transfert de crédits allant à :	
- Enfants et Perspectives pour la jeunesse .....	(44)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>462 946</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>4.1</b>	1.	Administration, finances et innovation . . . . .	<b>5 885</b>	5 971
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif de toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration et analyse des politiques relatives aux programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des documents, mise au point de systèmes, services d'informatique, et programmes de justice communautaire et de justice autochtone. Direction et soutien pour les améliorations innovatrices aux processus dans tout le ministère.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>698</b>	664
		2) Autres dépenses	<b>88</b>	95
		Sous-total b)	<b>786</b>	759
	c)	Élaboration et analyse des politiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>475</b>	458
		2) Autres dépenses	<b>117</b>	116
		Sous-total c)	<b>592</b>	574
	d)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 592</b>	1 551
		2) Autres dépenses	<b>338</b>	363
		3) Programmes	<b>1 123</b>	1 123
		Sous-total d)	<b>3 053</b>	3 037
	e)	Services d'informatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 168</b>	1 230
		2) Autres dépenses	<b>577</b>	561
			<b>1 745</b>	1 791
		3) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	<b>(328)</b>	(227)
		Sous-total e)	<b>1 417</b>	1 564
<b>4.2</b>	2.	Justice criminelle . . . . .	<b>177 984</b>	167 090
		Administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Service des poursuites du Manitoba</i> : poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses localités rurales. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

#### JUSTICE (4), suite

*Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté* : voient à la supervision et à la coordination des activités de la GRC, des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. Administrent le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières Nations. Veillent à la gestion des services relatifs aux témoins à haut risque et à l'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* et de la *Loi sur les bâtiments fortifiés*. Exercent diverses activités de sécurité communautaire intéressant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

*Services aux victimes* : fournissent un cadre de travail aux activités qui se déroulent sur de multiples fronts pour promouvoir la *Déclaration des droits des victimes*, ainsi qu'un service de soutien aux victimes de violence familiale et aux enfants victimes. Administrent le Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels. Financent certains projets d'organismes qui offrent des services aux victimes.

*Indemnisation des victimes d'actes criminels* : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.

*Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi* : enquête sur les plaintes concernant la conduite des policiers municipaux au Manitoba.

*Bureau du médecin légiste en chef* : en conformité avec la *Loi sur les enquêtes médico-légales*, enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicable survenue au Manitoba.

*Confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement* : veille à la gestion et à l'application de la *Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement*, qui permet de confisquer des biens obtenus ou utilisés criminellement dont la confiscation a été ordonnée par le tribunal et de disposer de ceux-ci.

*Commission de police du Manitoba* : conseille le gouvernement sur la prestation de services de police au Manitoba.

*Unité d'enquête indépendante* : enquête sur les incidents graves impliquant des agents de police au Manitoba.

*Enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair* : couvre les dépenses liées à la tenue d'une enquête publique.

a) Administration		
1) Salaires et avantages sociaux	559	498
2) Autres dépenses	104	102
Sous-total a)	663	600
b) Service des poursuites du Manitoba		
1) Salaires et avantages sociaux	27 853	24 515
2) Autres dépenses	4 232	4 203
3) Programme d'aide aux témoins	806	784
Sous-total b)	32 891	29 502

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	c)	Services de police de la province		
		1) Dépenses brutes	<b>125 340</b>	117 528
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(2 000)</b>	(2 000)
		Sous-total c)	<b>123 340</b>	115 528
	d)	Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 036</b>	1 904
		2) Autres dépenses	<b>620</b>	622
		3) Programmes	<b>285</b>	285
		Sous-total d)	<b>2 941</b>	2 811
	e)	Services aux victimes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 764</b>	3 600
		2) Autres dépenses	<b>600</b>	600
		3) Subventions	<b>240</b>	240
		Sous-total e)	<b>4 604</b>	4 440
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels	<b>3 534</b>	2 904
	g)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>546</b>	525
		2) Autres dépenses	<b>109</b>	109
		Sous-total g)	<b>655</b>	634
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 541</b>	1 348
		2) Autres dépenses	<b>2 524</b>	2 410
		Sous-total h)	<b>4 065</b>	3 758
	i)	Confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>483</b>	464
		2) Autres dépenses	<b>389</b>	344
		Sous-total i)	<b>872</b>	808
	j)	Commission de police du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>295</b>	274
		2) Autres dépenses	<b>241</b>	195
		Sous-total j)	<b>536</b>	469
	k)	Unité d'enquête indépendante		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>231</b>	223
		2) Autres dépenses	<b>591</b>	591
		Sous-total k)	<b>822</b>	814
	l)	Enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair	<b>3 061</b>	4 822



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4) , suite</b>				
4.3	3.	Justice civile .....	<b>37 617</b>	36 055
		Services juridiques et programmes qui protègent les droits des Manitobains et Manitobaines.		
		<i>Commission des droits de la personne du Manitoba</i> : veille à l'application du <i>Code des droits de la personne</i> du Manitoba et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.		
		<i>Conseiller législatif</i> : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.		
		<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.		
		<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.		
		<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères des consultations et des services juridiques, y compris la représentation en cour.		
		<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.		
		<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.		
		<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants, ainsi que des personnes ayant une déficience intellectuelle.		
	a)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 686</b>	1 599
		2) Autres dépenses	<b>457</b>	457
		Sous-total a)	<b>2 143</b>	2 056
	b)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 444</b>	2 341
		2) Autres dépenses	<b>372</b>	343
		Sous-total b)	<b>2 816</b>	2 684
	c)	Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	<b>85</b>	85
	d)	Direction du droit de la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 953</b>	1 821
		2) Autres dépenses	<b>163</b>	161
		Sous-total d)	<b>2 116</b>	1 982
	e)	Direction du droit constitutionnel		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 252</b>	1 171
		2) Autres dépenses	<b>220</b>	217
		Sous-total e)	<b>1 472</b>	1 388

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	f)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>15 975</b>	14 850
		2) Autres dépenses	<b>13 010</b>	13 010
		Sous-total f)	<b>28 985</b>	27 860
	g)	Bureau du contentieux civil	-	-
	h)	Curateur public	-	-
<b>4.4</b>	4.	Services correctionnels . . . . .	<b>222 229</b>	195 752
		Protection de la société au moyen de programmes et de services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services ministériels</i> : assurent un soutien à la Division des services correctionnels en ce qui a trait, entre autres, à la formation, au recrutement, aux services administratifs, à l'élaboration de programmes, à la recherche, aux services d'information, à l'élaboration de la politique et aux services aux Autochtones.		
		<i>Services correctionnels pour les adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les contrevenants adultes dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour les jeunes</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les jeunes contrevenants dans tout le Manitoba.		
	a)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 012</b>	2 808
		2) Autres dépenses	<b>680</b>	680
		Sous-total a)	<b>3 692</b>	3 488
	b)	Services correctionnels pour les adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>143 036</b>	124 803
		2) Autres dépenses	<b>24 605</b>	18 648
		3) Programmes et organismes externes	<b>2 898</b>	2 898
			<b>170 539</b>	146 349
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(5)</b>	(5)
		Sous-total b)	<b>170 534</b>	146 344

1. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public sont des organismes de service spécial pour lesquels aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses 2013-2014 (voir page 163).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	c)	Services correctionnels pour les jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	42 951	40 791
		2) Autres dépenses	4 810	4 887
		3) Programmes et organismes externes	242	242
		Sous-total c)	48 003	45 920
<b>4.5</b>	5.	Tribunaux .....	<b>59 345</b>	54 371
		La division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, de la Commission d'examen, et d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile ou familiale, et aux faillites.		
	a)	Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 152	5 276
		2) Autres dépenses	2 765	2 877
			7 917	8 153
		3) Moins : Somme récupérable de la Partie B - Investissements en immobilisations	(170)	(409)
		Sous-total a)	7 747	7 744
	b)	Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 453	8 054
		2) Autres dépenses	1 279	1 285
		Sous-total b)	9 732	9 339
	c)	Tribunaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 023	4 589
		2) Autres dépenses	2 354	2 218
		Sous-total c)	7 377	6 807
	d)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 331	18 733
		2) Autres dépenses	2 347	2 108
		Sous-total d)	21 678	20 841
	e)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 786	7 593
		2) Autres dépenses	3 025	2 047
		Sous-total e)	12 811	9 640

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>4.6</b>	6.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>4 004</b>	3 707
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Amortissement	<b>2 902</b>	2 670
	b)	Frais d'intérêts	<b>1 102</b>	1 037
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>507 064</b>	462 946

---

**Partie B - Investissements en immobilisations**

<b>4.7</b>	4.	Immobilisations .....	<b>3 326</b>	2 266
		Prise en charge des coûts de développement et de mise à niveau des systèmes de technologie de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général		
	1)	Acquisition de matériel	<b>3 001</b>	1 853
	2)	Système d'exécution des ordonnances alimentaires	<b>325</b>	413

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ADMINISTRATIONS LOCALES (13)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Administration et finances .....	3 877	3,7	3 737
2. Aménagement et développement communautaires .....	31 379	0,1	31 352
3. Infrastructure et services municipaux .....	15 493	2,5	15 118
4. Aide financière aux municipalités .....	347 876	11,0	313 425
5. Coûts liés aux immobilisations .....	53	-	53
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>398 678</b>	<b>9,6</b>	<b>363 685</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	107 319	3,0	104 232
Subventions en capital .....	291 306	12,3	259 400
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	53	-	53
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>398 678</b>	<b>9,6</b>	<b>363 685</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	363 923
Transfert de fonctions allant à :	
- Enfants et Perspectives pour la jeunesse .....	(238)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	363 685

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES (13), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>13.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>3 877</b>	<b>3 737</b>
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et examen du budget.		
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions sur ces questions. Soutien administratif de la Commission de l'évaluation foncière et de la Commission d'appel de l'aide aux sinistrés.		
		<i>Commission de réglementation des taxis</i> : réglementation de la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les fourgonnettes pour personnes handicapées circulant dans la ville de Winnipeg.		
	a)	Traitement du ministre	<b>37</b>	37
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>677</b>	637
		2) Autres dépenses	<b>80</b>	80
		Sous-total b)	<b>757</b>	717
	c)	Bureau de Brandon		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>212</b>	203
		2) Autres dépenses	<b>65</b>	65
		Sous-total c)	<b>277</b>	268
	d)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>615</b>	589
		2) Autres dépenses	<b>183</b>	183
		Sous-total d)	<b>798</b>	772
	e)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>948</b>	903
		2) Autres dépenses	<b>235</b>	235
		Sous-total e)	<b>1 183</b>	1 138
	f)	Commission de réglementation des taxis		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>667</b>	647
		2) Autres dépenses	<b>158</b>	158
		Sous-total f)	<b>825</b>	805

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES (13), suite</b>				
<b>13.2</b>	<b>2.</b>	<b>Aménagement et développement communautaires. . . . .</b>	<b>31 379</b>	<b>31 352</b>
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation des services d'aménagement du territoire et de développement communautaire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des communautés manitobaines.		
		Fournit le cadre législatif, stratégique et méthodologique requis pour guider l'aménagement et le développement durables du territoire dans toute la province, y compris la coordination intergouvernementale et l'intégration des initiatives d'aménagement locales, régionales et provinciales.		
		Fournit des services consultatifs et des services professionnels de planification aux communautés et aux organismes des administrations locales dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement communautaire et revitalisation.		
		Élabore et met en œuvre des lignes directrices et des programmes visant la revitalisation urbaine, la réhabilitation du centre-ville et le développement économique communautaire dans les villes de Winnipeg et de Brandon, en collaboration avec l'ensemble de l'administration gouvernementale et en partenariat avec d'autres administrations et avec des partenaires dans la communauté.		
		Met en œuvre, soutient et facilite la Stratégie de régénération de Winnipeg et la Stratégie de régénération de Brandon.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	200	180
		2) Autres dépenses	44	44
		Sous-total a)	244	224
	b)	Planification communautaire et régionale		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 633	3 700
		2) Autres dépenses	1 424	1 424
			5 057	5 124
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(1 016)	(1 011)
		Sous-total b)	4 041	4 113
	c)	Programmes et politiques de planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 230	1 130
		2) Autres dépenses	423	423
		3) Subventions	322	322
			1 975	1 875
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(881)	(860)
		Sous-total c)	1 094	1 015
	d)	Stratégie de régénération de Winnipeg		
		1) Autres dépenses	3 428	3 428
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(3 428)	(3 428)
		Sous-total d)	-	-
	e)	Initiatives de développement urbain	26 000	26 000

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES (13), suite</b>				
<b>13.3</b>	<b>3.</b>	<b>Infrastructure et services municipaux</b>	<b>15 493</b>	<b>15 118</b>
		<i>Soutien provincial-municipal</i> : gestion de programmes et de services dans le but de permettre à la population de bénéficier d'administrations locales à la fois efficaces et efficientes, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités locales.		
		Cadre législatif pour les administrations municipales, et services et programmes consultatifs et financiers pour toutes les municipalités, sauf la Ville de Winnipeg. Conseils au gouvernement sur les politiques liées à des questions gouvernementales locales.		
		Soutien financier aux municipalités, y compris la gestion de paiements de transfert intergouvernementaux et de subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables. Subventions de fonctionnement et subventions en capital à la Ville de Winnipeg, et subventions en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la Province qui sont exempts d'impôt.		
		Services complets d'évaluation offerts à toutes les municipalités (sauf la Ville de Winnipeg), aux localités du nord du Manitoba et au ministère de l'Éducation.		
		Services de technologies de l'information pour le ministère. Conception, gestion et soutien des applications informatiques majeures qu'utilisent les administrations locales dans le cadre de leurs fonctions d'évaluation et d'imposition.		
		<i>Programmes d'infrastructure</i> : ressources sur le terrain qui offrent, par le truchement de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba, des conseils et des renseignements techniques permettant d'installer et d'améliorer les infrastructures d'égouts et d'approvisionnement en eau. Financement pour le fonctionnement et les immobilisations en vue d'appuyer les administrations locales.		
		Contribution du Manitoba au programme Infrastructures Canada-Manitoba pour la construction, la rénovation, l'expansion ou l'amélioration substantielle de l'infrastructure dans tout le Manitoba.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>202</b>	190
		2) Autres dépenses	<b>29</b>	29
		Sous-total a)	<b>231</b>	219
	b)	Services d'évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>8 734</b>	8 439
		2) Autres dépenses	<b>1 861</b>	1 846
		3) Amélioration liée aux évaluations	<b>150</b>	150
			<b>10 745</b>	10 435
		4) Moins : Somme récupérable d'Éducation	<b>(2 649)</b>	(2 571)
		Sous-total b)	<b>8 096</b>	7 864
	c)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>953</b>	1 181
		2) Autres dépenses	<b>456</b>	456
		Sous-total c)	<b>1 409</b>	1 637



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES (13), suite</b>				
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 220	1 144
		2) Autres dépenses	1 458	1 315
			2 678	2 459
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation	(536)	(483)
		Sous-total d)	2 142	1 976
	e)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 018	1 935
		2) Autres dépenses	286	286
		3) Projets de service d'eau et d'égouts	10 813	10 813
			13 117	13 034
		4) Moins : Somme récupérable du Fonds de croissance du Manitoba	(10 813)	(10 813)
		Sous-total e)	2 304	2 221
	f)	Ententes Canada-Manitoba		
		1) Programmes d'infrastructure	41 498	31 970
		2) Moins : Somme récupérable du Fonds de croissance du Manitoba	(40 187)	(30 769)
		Sous-total f)	1 311	1 201
<b>13.4</b>	4.	Aide financière aux municipalités . . . . .	<b>347 876</b>	313 425
		Aide financière aux administrations locales pour leurs dépenses de fonctionnement et leurs dépenses en capital.		
	a)	Fonds de croissance du Manitoba		
		Aide à l'infrastructure municipale	209 245	185 061
		Transport	44 557	46 270
		Ententes Canada - Manitoba	40 187	30 769
		Sous-total a)	293 989	262 100

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>ADMINISTRATIONS LOCALES (13), suite</b>				
	b)	Aide de fonctionnement		
	1)	Ville de Winnipeg		
		Subvention de programmes municipaux	22 710	19 821
		Subvention générale de soutien	12 550	12 064
		Soutien à la sécurité publique	29 487	29 433
		Autre aide conditionnelle	6 400	6 400
			71 147	67 718
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	(23 650)	(23 650)
		Sous-total 1)	47 497	44 068
	2)	Autres municipalités		
		Subvention de programmes municipaux	8 000	8 540
		Subvention générale de soutien	2 150	2 069
		Soutien à la sécurité publique	2 957	2 877
		Autre aide conditionnelle	25	550
		Sous-total 2)	13 132	14 036
		Sous-total b)	60 629	58 104
	c)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
	1)	Subventions	15 666	14 172
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(15 455)	(13 998)
		Sous-total c)	211	174
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(6 953)	(6 953)
<b>13.5</b>	5.	Coûts liés aux immobilisations .....	<b>53</b>	53
		Poste prévoyant les coûts liés aux immobilisations.		
		<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>398 678</b>	363 685

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>SPORT (28)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Sport .....	11 770	(1,7)	11 970
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>11 770</b>	<b>(1,7)</b>	<b>11 970</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	11 770	(1,7)	11 970
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>11 770</b>	<b>(1,7)</b>	<b>11 970</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	11 970
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	11 970

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>SPORT (28), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
28.1	1.	Sport.....	<b>11 770</b>	11 970
		Fournit une aide financière et des services de consultation à Sport Manitoba et à d'autres organismes pour le développement et l'amélioration des activités sportives partout dans la province.		
	a)	Sport Manitoba	<b>11 338</b>	11 543
	b)	Secrétariat du sport		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>193</b>	188
	2)	Autres dépenses	<b>75</b>	75
	3)	Subventions	<b>164</b>	164
		Sous-total b)	<b>432</b>	427
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>11 770</b>	11 970

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### CRÉDITS D'AUTORISATION (26)

#### Partie A - Fonctionnement

1. Mise en œuvre de certaines ententes .....	13 102	(36,9)	20 771
2. Fonds des innovations de développement durable .....	3 400	-	3 400
3. Initiatives concernant l'administration de la justice .....	2 250	-	2 250
4. Rajustements liés aux services internes .....	42 871	261,1	11 871
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>61 623</b>	<b>60,9</b>	<b>38 292</b>

#### Sommaire de la Partie A - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement .....	61 623	60,9	38 292
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>61 623</b>	<b>60,9</b>	<b>38 292</b>

#### Partie B - Investissements en immobilisations

26. Immobilisations - Rajustements liés aux services internes (crédit d'autorisation)			
Actif général .....	18 604	(55,3)	41 608
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie B - Investissements en immobilisations</b>	<b>18 604</b>	<b>(55,3)</b>	<b>41 608</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

#### Partie A - Fonctionnement

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	40 671
Transfert de crédits allant à :	
- Affaires autochtones et du Nord .....	(57)
- Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce .....	(139)
- Logement et Développement communautaire .....	(66)
- Justice .....	(2 117)
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	<b>38 292</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>26.1</b>	1.	Mise en œuvre de certaines ententes . . . . .	<b>13 102</b>	20 771
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes intergouvernementales et d'autres ententes.		
	a)	Ententes Canada-Manitoba		
		1) Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	<b>100</b>	500
		2) Entente relative aux services en français	<b>850</b>	850
		3) Entente de partenariat économique Canada-Manitoba	<b>4 334</b>	5 145
		4) Fonds en fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques	-	4 171
		5) Fonds de participation au sport	<b>750</b>	750
		6) Programme de soutien au financement du traitement de la toxicomanie	-	2 019
		7) Programme de réduction des émissions	<b>500</b>	-
		Sous-total a)	<b>6 534</b>	13 435
	b)	Autres ententes		
		1) Programme de développement international	<b>1 000</b>	1 000
		2) Projets liés à l'immigration	<b>5 568</b>	6 336
		Sous-total b)	<b>6 568</b>	7 336
<b>26.2</b>	2.	Fonds des innovations de développement durable . . . . .	<b>3 400</b>	3 400
		Fonds visant l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion de projets du gouvernement, d'entreprises privées et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
<b>26.3</b>	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice . . . . .	<b>2 250</b>	2 250
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions relatives à l'administration de la justice.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite</b>				
26.4	4.	Rajustements liés aux services internes . . . . .	<b>42 871</b>	11 871
		Coût prévu de divers rajustements liés aux services internes et autres coûts pouvant découler de modifications au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. Coûts des rajustements liés aux salaires ou aux avantages sociaux qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.		
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>61 623</b>	38 292

**Partie B - Investissements en immobilisations**

26.5	26.	Immobilisations - Rajustements liés aux services internes . . . . .	<b>18 604</b>	41 608
		<i>Actif général</i> : investissements prévus en immobilisations de l'actif général pour divers rajustements liés aux services internes et autres initiatives.		
		<i>Infrastructure</i> : investissements prévus en immobilisations d'infrastructure pour divers rajustements liés aux services internes et autres initiatives.		
	a)	Actif général	<b>18 604</b>	41 608
	b)	Infrastructure	-	-

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)*
<b>AUTRES CRÉDITS (27)</b>			
<b>Partie A - Fonctionnement</b>			
1. Urgences diverses .....	53 242	(24,0)	70 024
2. Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux .....	500	-	500
3. Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est .....	1 651	-	1 651
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>55 393</b>	<b>(23,3)</b>	<b>72 175</b>
<b>Sommaire de la Partie A - Fonctionnement</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	55 393	(23,3)	72 175
Subventions en capital .....	-	-	-
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>	<b>55 393</b>	<b>(23,3)</b>	<b>72 175</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

**Partie A - Fonctionnement**

Budget des dépenses publié 2012-2013 .....	72 175
Budget des dépenses 2012-2013 (après rajustement) .....	72 175



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>AUTRES CRÉDITS (27), suite</b>				
<b>Partie A - Fonctionnement</b>				
<b>27.1</b>	1.	Urgences diverses . . . . . Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'éco- urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes.	<b>53 242</b>	70 024
<b>27.2</b>	2.	Provision pour les pertes et dépenses des sociétés d'état et d'autres organismes gouvernementaux . . . . . Financement des pertes et des dépenses des sociétés d'État et des organismes, commissions, conseils et autres entités gouvernementales pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent Budget.	<b>500</b>	500
<b>27.3</b>	3.	Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est. . . . . Financement correspondant à la part de la Province dans le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge et de développement du réseau de transport situé du côté est.  a) Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est b) Moins : Somme récupérable du Fonds de croissance du Manitoba	<b>1 651</b>  <b>1 951</b> <b>(300)</b>	1 651  1 651 -
<b>Total de la Partie A - Fonctionnement</b>			<b>55 393</b>	72 175



**ANNEXE A**

**ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

---

Comme l'indique l'aperçu à la page 17, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.



**ANNEXE A**  
**ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

	PLAN STRATÉGIQUE 2013-2014				PLAN STRATÉGIQUE 2012-2013 EXCÉDENT DE L'EXERCICE (DÉFICIT) (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	EXCÉDENT DE L'EXERCICE (DÉFICIT) (milliers de \$)	PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	
Bureau du contentieux civil . . . . .	8 803	8 533	270	250	245
Terres domaniales et acquisition foncière . . . . .	5 774	5 889	(115)	-	95
Entreprenariat Manitoba . . . . .	10 724	9 782	942	2 500	1 623
Centre de développement de produits alimentaires . . . . .	4 222	5 124	(902)	-	(1 065)
Manitoba vert - Solutions écologiques . . . . .	2 455	3 403	(948)	-	-
Centre de technologie industrielle . . . . .	3 123	3 123	-	-	-
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) . . . . .	4 687	4 687	-	-	-
Office des services financiers du Manitoba . . . . .	14 500	5 905	8 595	10 300	7 212
Centre des manuels scolaires du Manitoba . . . . .	7 783	7 800	(17)	-	2
Organisme chargé de la distribution du matériel . . . . .	24 332	24 155	177	200	9
Bureau du commissaire aux incendies . . . . .	16 089	15 313	776	750	980
Pépinière forestière Pineland . . . . .	2 275	2 752	(477)	-	(563)
Office d'enregistrement des titres et des instruments . . . . .	-	-	-	-	10 182
Curateur public . . . . .	6 561	6 499	62	-	50
Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd . . . . .	91 785	89 093	2 692	2 500	3 039
Bureau de l'état civil . . . . .	4 046	3 617	429	380	410

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les documents budgétaires supplémentaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.

Les excédents (déficits) d'exercice indiqués reflètent le résultat financier de chaque organisme avant tout transfert de partage des recettes avec les programmes fondamentaux du gouvernement.



**ANNEXE B**

**CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL**





## ANNEXE B

### CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles générales, selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). En vertu des normes de l'ICCA, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La Province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer un coût constant en fonction de la durée de vie utile des biens en cause.

Les tableaux ci-dessous résumant les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<b><u>ACTIF GÉNÉRAL</u></b>			
BIENS-FONDS	-	s.o.	s.o.
IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
VÉHICULES	10 000	5	20,00
<b>AÉRONEFS ET NAVIRES</b>			
- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
- navires	10 000	24	4,17
MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
<b>MATÉRIEL INFORMATIQUE</b>			
- hébergement	50 000	5	20,00
- ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
LOGICIEL INFORMATIQUE - autre	10 000	4	25,00
MOBILIER	10 000	10	10,00
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	<u>sur la durée du bail</u>	s.o.
BIENS EN CONSTRUCTION	s.o.	s.o.	s.o.

**ANNEXE B**  
**CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL**

Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
<b><u>INFRASTRUCTURE</u></b>			
BIENS-FONDS	-	s.o.	s.o.
AMÉNAGEMENT DES TERRAINS	100 000	30	3,33
IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE	10 000	20	5,00
PONTS ET OUVRAGES D'ART	100 000	40/75	2,50/1,33
MATÉRIEL	10 000	15	6,67
ROUTES PROVINCIALES SECONDAIRES ET ROUTES PROVINCIALES À GRANDE CIRCULATION			
- microsurfaçage	50 000	7	7,14
- tapis d'enrobés mince	100 000	10	10,00
- revêtement	100 000	20	5,00
- plate-forme	100 000	40	2,50
PISTES D'ATERRISSAGE - plate-forme	100 000	40	2,50
BARRAGES ET INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE	100 000	40	2,50
PONTS ET OUVRAGES D'ART MINEURS	50 000	10	10,00
PONCEAUX	50 000	40	2,50
BIENS EN CONSTRUCTION	s.o.	s.o.	s.o.

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\frac{\text{coût d'origine}}{30\,000\ \$} \div \frac{\text{durée de vie utile}}{15} = \frac{\text{amortissement}}{2\,000\ \$/\text{année}}$$

**BUDGET  
DES RECETTES  
DU MANITOBA  
DE 2013**

**POUR L'EXERCICE  
SE TERMINANT LE 31 MARS 2014**



---

## APERÇU

---

Le Budget des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 donne le détail des recettes prévues par le gouvernement du Manitoba pour ses opérations fondamentales, dans le cadre du Budget sommaire 2013.

### **Budget des recettes de l'année précédente**

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des recettes de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des recettes de l'année précédente ne change pas après ces rajustements. Le Budget des recettes pour 2012-2013 a été rajusté de manière à être conforme au Budget sommaire de 2013. Ces rajustements n'ont cependant pas eu d'effet sur le total des prévisions des recettes de l'année précédente.

### **Catégories de recettes**

Les recettes sont groupées en fonction des trois sources principales : recettes fiscales, recettes non fiscales et gouvernement du Canada. Sous chacune de ces rubriques figurent des renseignements additionnels sur les ministères chargés de la perception et sur les types de recettes.

### **Renseignements supplémentaires sur le Budget des recettes**

Le document *Supplementary Information for Legislative Review* qui est publié annuellement par le ministère des Finances renferme des renseignements plus détaillés sur le Budget des recettes, afin d'aider les députés de l'Assemblée législative du Manitoba à examiner ce dernier.



## BUDGET DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2012-2013	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)*
RECETTES FISCALES	<b>6 798 573</b>	7,4	6 330 105
RECETTES NON FISCALES	<b>1 159 911</b>	(5,7)	1 229 528
GOUVERNEMENT DU CANADA	<b>3 538 346</b>	(1,7)	3 599 245
TOTAL AVANT RECOUVREMENT POUR L'INONDATION PRINTANIÈRE DE 2013	<b>11 496 830</b>	3,0	11 158 878
GOUVERNEMENT DU CANADA - INONDATION PRINTANIÈRE DE 2013	<b>27 000</b>	s.o.	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>11 523 830</b>	3,3	11 158 878

### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des recettes publié 2012-2013 .....	11 158 878
Budget des recettes 2012-2013 (après rajustement).....	11 158 878





## BUDGET DÉTAILLÉ DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>1. Recettes fiscales</b>		
<b>Impôts</b>		
a) Impôt sur le revenu des particuliers	2 952 400	2 796 300
b) Impôt sur les bénéfices des sociétés	413 200	405 500
	3 365 600	3 201 800
<b>Autres taxes et impôts</b>		
a) Impôts divers sur les sociétés	227 000	215 400
b) Taxes sur le carburant	312 100	296 500
c) Taxe sur les transferts fonciers	74 000	66 200
d) Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	433 500	410 000
e) Taxe sur la concession ou la location de terrains miniers	72	72
f) Taxe minière	40 000	35 000
g) Taxe sur le pétrole et le gaz naturel	11 301	11 433
h) Taxe sur les ventes au détail	2 047 200	1 834 100
i) Taxe sur le tabac	283 000	256 400
j) Taxe destinée à la protection de l'environnement	4 800	3 200
	3 432 973	3 128 305
<b>Total des recettes fiscales</b>	<b>6 798 573</b>	<b>6 330 105</b>

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales</b>		
<b>Assemblée législative</b>		
a) Bureau du vérificateur général - Paiement de services	450	450
b) Divers	6	6
	456	456
<b>Affaires autochtones et du Nord</b>		
a) Divers	130	130
<b>Enseignement postsecondaire et Alphabétisation</b>		
a) Paiement de services	54	66
b) Divers	1 140	1 140
	1 194	1 206
<b>Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales</b>		
a) Paiement de services	3 202	2 884
b) Divers	47	47
	3 249	2 931
<b>Enfants et Perspectives pour la jeunesse</b>		
a) Caisse d'assistance aux victimes - Recouvrements	75 (1)	50
<b>Commission de la fonction publique</b>		
a) Divers	62	62
<b>Conservation et Gestion des ressources hydriques</b>		
a) Commission de protection de l'environnement - Recouvrements	100	100
b) Initiative de développement de lotissements pour chalets	732	3 837
c) Environnement - Paiement de services et divers	691	632
d) Pêche - Paiement de services et divers	3 637	3 107
e) Forêts - Paiement de services et divers	4 348	3 934
f) GéoManitoba - Paiement de services et divers	306	330
g) Information géographique - Vente et paiement de services	1 483	1 255
h) Parcs - Paiement de services	16 943	13 547
i) Opérations régionales - Paiement de services et recouvrements	5 020	5 020
j) Loyer de l'énergie hydraulique	107 700	117 800
k) Ressources hydriques - Divers	129	82
l) Faune - Divers	3 514	4 123
m) Divers	431	310
	145 034	154 077

1. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour diverses dépenses affectées à l'assistance aux victimes dans le Budget des dépenses 2013-2014. Le montant réel des dépenses affectées à l'assistance aux victimes en 2013-2014 déterminera le montant des fonds portés au débit de la Caisse d'assistance aux victimes et crédités aux recettes.

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales, suite</b>		
<b>Culture, Patrimoine et Tourisme</b>		
a) Archives du Manitoba - Paiement de services	347	347
b) Services de communication du Manitoba - Paiement de services	404	404
c) Fondation historique de la Baie d'Hudson	835	800
d) Commission de classification cinématographique du Manitoba - Paiement de services	359	418
e) Publications officielles - Paiement de services	50	320
f) Service de traduction - Paiement de services	160	160
g) Divers	107	107
	<b>2 262</b>	<b>2 556</b>
<b>Éducation</b>		
a) Paiement de services	581	569
b) Divers	364	324
	<b>945</b>	<b>893</b>
<b>Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce</b>		
a) Municipalités - Recouvrements	1 378	1 378
b) Paiement de services	464	464
c) Aide au revenu - Recouvrements	7 330	7 330
d) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés	210	210
e) Divers	8 350	7 524
	<b>17 732</b>	<b>16 906</b>
<b>Services à la famille et Travail</b>		
a) Allocations spéciales pour enfants - Recouvrements	20 030	20 030
b) Commission des accidents du travail - Recouvrements	10 671	10 671
c) Paiement de services	620	592
d) Divers	1 785	1 577
	<b>33 106</b>	<b>32 870</b>
<b>Finances</b>		
a) Loi sur les assurances - Paiement de services et recouvrements	-	1 200
b) Recouvrement de dépenses antérieures	5 500	5 500
c) Corporations de fiducie et de prêt - Paiement de services	-	245
d) Divers	1 400	1 434
	<b>6 900</b>	<b>8 379</b>
<b>Santé</b>		
a) Divers	7 004	7 004

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales, suite</b>		
<b>Vie saine, Aînés et Consommation</b>		
a) Commission d'appel des accidents de la route - Recouvrements	1 356	1 450
b) Bureau des conseillers des demandeurs - Recouvrements	1 185	1 187
c) Consommation - Paiement de services	2 126	2 292
d) Régie des services publics - Recouvrements	1 334	1 367
e) Office d'enregistrement des titres et des instruments - Redevance	11 000	-
f) Divers	32	32
	17 033	6 328
<b>Immigration et Affaires multiculturelles</b>		
a) Divers	387	387
<b>Infrastructure et Transports</b>		
a) Immatriculation des automobiles et des transporteurs routiers et paiement de services	140 530	147 026
b) Municipalités et autres tiers - Recouvrements	4 080	10 700
c) Permis de conduire	19 512	19 916
d) Commission d'appel des suspensions de permis - Paiement de droits	100	100
e) Loyers de diverses propriétés gouvernementales	847	847
f) Divers	1 572	1 572
	166 641	180 161
<b>Innovation, Énergie et Mines</b>		
a) Minéraux - Redevances et paiement de services	4 450	4 251
b) Énergie pétrolière - Redevances et paiement de services	24 624	24 569
c) Divers	948	1 008
	30 022	29 828
<b>Justice</b>		
a) Ville de Winnipeg - Recouvrements	486	486
b) Municipalités - Recouvrements	2 820	2 820
c) Caisse d'assistance aux victimes - Recouvrements	5 735 (1)	5 543
d) Biens en déshérence dévolus à la Couronne - successions non réclamées	50	50
e) Amendes et frais	34 256	34 256
f) Services juridiques	8 683	8 383
g) Divers	5 919	5 720
	57 949	57 258

1. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour diverses dépenses affectées à l'assistance aux victimes dans le Budget des dépenses 2013-2014. Le montant réel des dépenses affectées à l'assistance aux victimes en 2013-2014 déterminera le montant des fonds portés au débit de la Caisse d'assistance aux victimes et crédités aux recettes.

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales, suite</b>		
<b>Administrations locales</b>		
a) Municipalités - Recouvrements	11 634	11 222
b) Paiement de services	1 119	905
c) Divers	17	52
	12 770	12 179
<b>Urgences diverses</b>		
a) Divers	25	25
<b>Recettes nettes des entreprises publiques</b>		
a) Société manitobaine des alcools et des loteries	615 055	606 452
<b>Organismes de service spécial</b>		
a) Bureau du contentieux civil	250	250
b) Entreprenariat Manitoba	2 500	2 500
c) Office des services financiers du Manitoba	10 300	8 800
d) Organisme chargé de la distribution du matériel	200	-
e) Bureau du commissaire aux incendies	750	750
f) Office d'enregistrement des titres et des instruments	-	11 000
g) Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	2 500	2 500
h) Bureau de l'état civil	380	380
	16 880	26 180
<b>Vente de biens gouvernementaux</b>		
a) Divers	25 000	83 210
	1 159 911	1 229 528
<b>Total des recettes non fiscales</b>	1 159 911	1 229 528

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2013-2014 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2012-2013 (milliers de \$)
<b>3. Gouvernement du Canada</b>		
Péréquation	1 799 228	1 872 000
Transfert canadien en matière de santé	1 120 800	1 062 500
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	442 753	429 200
Renouvellement de l'infrastructure	22 100	28 800
Fonds pour la santé	9 062	9 000
<b>Autres</b>		
a) Affaires autochtones et du Nord	100	100
b) Enseignement postsecondaire et Alphabétisation	4 573	5 273
c) Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales	2 180	8 332
d) Enfants et Perspectives pour la jeunesse	205	90
e) Commission de la fonction publique	31	-
f) Conservation et Gestion des ressources hydriques	30	214
g) Culture, Patrimoine et Tourisme	77	77
h) Éducation	10 226	10 226
i) Entreprenariat, Formation professionnelle et Commerce	77 756	78 905
j) Services à la famille et Travail	185	206
k) Finances	2 320	2 298
l) Vie saine, Aînés et Consommation	4 587	6 387
m) Immigration et Affaires multiculturelles	10 214	34 495
n) Infrastructure et Transports	9 431	15 131
o) Justice	12 265	13 269
p) Administrations locales	173	396
q) Urgences diverses	36 625	21 921
r) Services en langue française	425	425
	171 403	197 745
<b>Total des recettes venant du gouvernement du Canada</b>	<b>3 565 346</b>	<b>3 599 245</b>